

France Forum

- Quel avenir pour l'Occident ?
- Les Etats-Unis
au sortir de la crise
- Le juge et la loi
- Amérique, mythe et modèle
- Le temps retrouvé
- Trois lectures de "Polyeucte"
- Georges Bizet
- Expositions - Cinéma

Yves LAULAN — Dominique KERGALL — Julien HAAS — Pierre-Henri TEITGEN
— Robert BADINTER — Etienne BORNE — A. ERENA-DEREYNE — Michel PRI-
GENT — Philippe SENART — Jean CHELINI — Anne-Marie LAVAUDEN

FRANCE FORUM

COMITE DE DIRECTION :

Etienne Borne, Henri Bourbon

6, rue Paul-Louis-Courier - 75007 Paris
C.C.P. Paris 14.788-84. Tél. : 544-75-50

Abonnement : 8 n° par an 40 F
Abonnement de soutien 50 F

JUILLET - AOUT 1976

5 F

Sommaire

149

ETUDES ET DOSSIERS

LES ETATS-UNIS AU SORTIR DE LA CRISE PAR YVES LAULAN	2
QUEL AVENIR POUR L'OCCIDENT ? PAR DOMINIQUE KERGALL	9
PAS D'INDEPENDANCE EUROPEENNE SANS SECURITE ENERGETIQUE PAR JULIEN HAAS	17

DEBAT

LE JUGE ET LA LOI AVEC PIERRE-HENRI TEITGEN, ROBERT BADIN- TER, ALBERT PETIT ET PIERRE LYON-CAEN ..	21
--	----

ARTS ET IDEES

LA VIE LITTERAIRE PAR PHILIPPE SENART	31
TROIS LECTURES DE « POLYEUCTE » PAR MICHEL PRIGENT	35
CENTENAIRE DE LA MORT DE GEORGES BIZET (1838-1875) PAR ANTOINE ERENA-DEREYNE	42
ELOGE ET FASCINATION DE LA FOLIE PAR ANNE-MARIE LAVAUDEN	47
IMPOSSIBLE A NIER, LA PERSONNE PAR ETIENNE BORNE	50
DELAUNAY, CONSTABLE, LES SYMBOLISTES PAR HENRI BOURBON	57

PROPOS DU TEMPS

AMERIQUE, MYTHE ET MODELE PAR ETIENNE BORNE	66
---	----

NOTES DE LECTURE

LE TRAVAIL ET LES DIEUX DE MAURICE BLIN PAR HENRI BOURBON	60
DANS LE SILLAGE DU GAULLISME PAR JEAN CHELINI	61
LE ROYAUME DU FANTASTIQUE PAR JEAN CHELINI	61
LA PAROLE ET LE POUVOIR DE MAURICE DRUON PAR CHARLES MELCHIOR DE MOLENES	62
VOYAGES EN FRANCE... PAR JEAN CHELINI	63
REVOIR L'ORIENT PAR JEAN CHELINI	64

Les Etats-Unis au sortir de la crise

par Yves Laulan

LES ETATS-UNIS viennent de traverser une des plus graves crises de leur histoire ainsi qu'en atteste la débauche de superlatifs auxquels on a eu couramment recours pour la décrire : la crise la plus sévère depuis 1929, le taux de chômage le plus fort (9 %) depuis la guerre, le recul du P.N.B. le plus marqué des trente dernières années (— 6,6 %), etc.

En raison précisément de ce caractère, cette crise a provoqué un effort de réflexion critique, que ce soit aux Etats-Unis ou en dehors qui, en gros, a tourné autour de deux axes de pensée :

— Tout d'abord, la question s'est posée de savoir si cette crise ne témoignait pas d'une crise en profondeur du capitalisme dont l'économie américaine est évidemment le prototype. On s'est fondé pour cela sur un certain nombre de phénomènes relativement frappants : la baisse tendancielle des profits par exemple, la stagnation, voire le déclin du pouvoir d'achat des ménages ou du moins de ceux à revenus modestes, qui semblaient autant de signes prémonitoires de l'évolution inéluctable de l'économie américaine vers le cataclysme final.

— A côté de cela, sans aller aussi loin, certains économistes ont estimé que cette crise conjoncturelle revêtait un caractère inédit, qui en faisait une crise différente des autres. Cette crise hors du commun avait donc, à côté des aspects conjoncturels ou cycliques bien connus, des traits structurels qui semblaient présager au-delà de la reprise, de la poursuite de difficultés ou de distorsions à caractère durable.

★★

La justification de ces réflexions tenait à la conjonction d'un certain nombre de facteurs, à la fois sur le plan externe et interne :

— *Sur le plan externe :*

- caractère mondial de la récession qui, pour la première fois, frappait en même temps l'économie américaine et les principales économies industrialisées,
- effondrement du système des paiements internationaux,
- rupture des termes de l'échange des produits énergétiques avec le quadruplement du prix du pétrole.

— *Sur le plan interne,* faut-il le rappeler, les Etats-Unis avaient, pour la première fois de leur histoire, connu une véritable explosion des prix avec un taux d'inflation de 24 % pour les prix de gros en 1974 ; qu'après avoir été pendant 25 ans sans interruption en déséquilibre, la balance des paiements avait enregistré des déficits d'un montant anormalement élevé, près de 20 milliards de dollars en 1971-1972.

L'orientation à la baisse de tous les indicateurs internes semblait indiquer l'amorce d'un processus cumulatif pouvant mener à une véritable dépression comme dans les années 30.

★★

Voici que l'on assiste depuis plus d'un an maintenant à un phénomène dont on commence aujourd'hui à

U.S.A. : assumer une socialisation croissante et assurer le jeu de la libre entreprise

mesurer l'importance en Europe. C'est la poursuite, trimestre après trimestre, d'une reprise à un rythme soutenu qui s'accompagne d'une étonnante stabilité relative des prix.

L'aspect le plus curieux de ces développements est qu'ils se heurtent à un scepticisme persistant de la part de beaucoup d'observateurs, comme si ces derniers avaient du mal à admettre la réalité de cette reprise. A telle enseigne que certains esprits continuent, aujourd'hui comme hier, à prédire un proche retournement de situation catastrophique.

Il serait superflu, sans doute, de décrire en détail cette reprise dont le déroulement a maintes fois été analysé. Il serait par contre plus utile d'essayer de mettre en lumière les mécanismes qui semblent l'avoir provoqué. Cette réflexion s'orientera donc autour de deux axes :

- En effet, le caractère fondamental de la crise semble bien être mis en défaut dans la mesure où les mécanismes qui, en économie de marché, agissent vers un retour à l'équilibre à court terme semblent avoir fonctionné de façon convenable.
- Le caractère structurel de la crise ne semble pas évident. Mais on est en droit d'estimer néanmoins qu'un certain nombre de facteurs entravent durablement le libre jeu de l'économie de marché et pourraient, à terme, constituer une menace à la poursuite de l'expansion dans l'équilibre.

LES MECANISMES DE LA REPRISE

Ils ont joué à un triple niveau :

- Au niveau de la consommation, les stabilisateurs automatiques ont joué par le biais du budget ;
 - Au niveau de la firme, par l'allégement des coûts ;
 - Au niveau des prix, par réduction à la fois de l'inflation de la demande et de l'inflation des coûts.
- *Le maintien de la consommation :*

Ceux qui, voici un an ou deux, voyaient les Etats-Unis s'engager dans une spirale déflationniste comparable à celle qui avait prévalu dans la grande dépression de 1929 avaient quelque peu perdu de vue l'existence des stabilisateurs automatiques incorporés dans le budget.

Cela signifie qu'aujourd'hui, contrairement à ce qui se passait il y a un demi-siècle, la consommation, après une période de déclin, bute contre un plancher.

En effet, en 1929, chacun sait que la consommation privée a diminué de plus d'un quart sur quatre ans et les revenus personnels d'un tiers, chiffres considérables pour l'époque et qui le seraient encore plus aujourd'hui, où la consommation, ne l'oublions pas, représente plus des deux tiers du P.N.B.

Que constate-t-on cette fois-ci ? En 1974, la consommation privée recule de — 0,8 % mais remonte de 0,9 % en 1975. Bien sûr, pour certains produits particuliers, le mouvement à la baisse est beaucoup plus accentué :

— 53 % par exemple pour la production automobile en 1974, — 9,2 % pour les autres biens durables. Mais dans l'ensemble, la consommation s'est maintenue et c'est elle qui, en avril 1975, a marqué le signal de la reprise. Au demeurant, en rythme annuel, la consommation a atteint un sommet au premier trimestre 1975 avec un trilliard de dollars. Pourquoi en est-il ainsi ?

L'explication est simple et tient en peu de mots : le revenu disponible des ménages est resté globalement stable de 1973 à 1975. Il était en dollars courants de 903 milliards en 1973 et de 1.077 milliards en 1975, c'est-à-dire en dollars constants (1972) plus ou moins 856 milliards de dollars.

Comment expliquer ce maintien remarquable des revenus privés dans une période aussi tourmentée ? Essentiellement par le relèvement compensatoire des revenus non salariaux. En effet, pendant cette période, les transferts publics aux ménages augmentent de 47 %, les versements d'intérêts s'accroissent de 36 %, les avantages sociaux s'élèvent de 29 %, si bien qu'au total, le revenu disponible des ménages augmente de 1 % entre 1974 et 1975.

On voit donc clairement que le budget a joué un rôle essentiel dans cette stabilisation des revenus privés. Si l'on analyse d'un peu plus près le budget de 1975-76, on constate en effet que le déficit de 76 milliards de dollars, supérieur de 33 milliards de dollars à celui du budget précédent, est pratiquement imputable dans sa totalité aux effets du cycle conjoncturel. On constate qu'il est lié à une diminution des recettes fiscales de 50 milliards de dollars et à une augmentation des dépenses d'assurance-chômage de 15 milliards de dollars. Ces chiffres, bien entendu, ne tiennent pas compte des transferts assurés au niveau des budgets locaux, qu'il s'agisse des Etats ou des municipalités.

On peut donc le constater, le mécanisme de stabilisateurs automatiques a bien joué. Mais il ne s'agissait pas simplement de bloquer la chute. Il fallait également assurer le rebond de l'économie. C'est là qu'un deuxième mécanisme est entré en jeu, au niveau de la firme cette fois.

C'est certainement le phénomène le plus frappant de la reprise en cours aux Etats-Unis. En effet, il contredit de la façon la plus éclatante toutes les prévisions et, on sait combien elles ont été nombreuses, sur le déperissement du secteur privé aux Etats-Unis. La reprise administre la preuve que si, sur une longue période il y a eu déclin des taux de profit, ce processus a pu, du moins pour l'instant, être renversé.

Les bénéfices nets avant impôts, qui étaient tombés de 61 milliards en 1974 à 46 milliards au premier trimestre 1975, atteignent 55 milliards au deuxième trimestre 1975 et 67 au troisième trimestre 1975.

En éliminant les gains sur stocks, le redressement des profits est encore plus net puisqu'ils passent de

15 milliards au quatrième trimestre 1974 à 51 milliards au troisième trimestre 1975.

Il en résulte que la part des bénéfices nets dans la valeur ajoutée des entreprises qui était tombée de 9,9 % en 1965 à 2,5 % en 1974, se redresse à 5,8 % à la fin de 1975 (1).

Cette amélioration des liquidités s'est d'ores et déjà traduite par un assainissement notable des bilans. Quelques chiffres le démontrent :

- L'endettement à court terme qui atteignait 50 % du total de la dette non hypothécaire en fin 1974 tombe à 45 % à la fin de 1975.
- Les encours de crédits bancaires à court terme se réduisent de 16 milliards de dollars (alors qu'ils avaient augmenté de 41 milliards de dollars en 1974) et les actifs liquides augmentent de 16 milliards de dollars.
- Il en résulte que le ratio des liquidités (2) qui était tombé à 0,52 au début 1975 remontait à 0,57 à la fin de 1975.

Cette remontée des profits s'explique par une amélioration spectaculaire de la productivité de l'entreprise dont la dégradation avait nourri nombre de spéculations sur le déclin de l'économie américaine.

Il est vrai qu'au cours des dix dernières années, la productivité n'a augmenté qu'à un taux annuel moyen de 3,3, bien inférieur par conséquent aux taux étrangers. Mais pour la période 70-73 ces taux étaient déjà remontés à 6 %.

L'évolution récente est encore plus frappante. Ainsi, après avoir décliné de — 7 % au premier trimestre 1975, la productivité du secteur industriel, en taux annuels, augmente de 2,3 % au deuxième, de 9,9 % au troisième et de 6,5 % au quatrième. Bien plus, on estime généralement qu'en 1976, les gains de productivité seront compris entre 4 et 5 %.

Cette amélioration de productivité à son tour doit être expliquée.

Elle tient bien évidemment à l'augmentation des ventes au détail : + 17 % au troisième trimestre 1975 et + 12 % en janvier-février 1976 ; mais encore plus à l'allègement des coûts.

Tout d'abord, la liquidation des stocks a été spectaculaire. Elle a atteint — 25 milliards de dollars au premier trimestre 1975 et — 30 milliards de dollars au deuxième trimestre.

D'autre part, les autres coûts unitaires, amortissements, loyers, intérêts, qui avaient fortement augmenté en 1974-1975 à un taux de 16 à 20 %, se sont stabilisés en 1975.

(1) On estime généralement qu'en 1976, les profits seront entre 20 et 50 % supérieurs à ceux de 1975.

(2) Couverture des dettes courantes par les actifs liquides.

Mais l'élément le plus remarquable est l'évolution favorable du coût de la main-d'œuvre, le coût salarial par unité produite qui s'était relevé de 12,3 % en 1974, n'augmentera plus que de 7,6 % en 1975.

Ceci est dû, il convient de le souligner, moins à la modération des salaires dont la progression s'est poursuivie à un taux de 8 à 9 %, mais au fait que les entreprises ont procédé à un allègement considérable des effectifs, dont témoigne le fait que le niveau de l'emploi dans l'industrie a reculé de 8,5 % en 1974-1975.

La conséquence de tout ceci est que, au sortir de la crise, *l'entreprise américaine, et à travers l'économie dans son ensemble, se retrouve dans une position infiniment plus favorable qu'en Europe ou au Japon par exemple.*

Les mécanismes de retour à l'équilibre ont également joué en ce qui concerne les prix :

En février, les prix à la consommation ont augmenté de 0,1 % après s'être accrus de 0,4 % en janvier et 0,5 % en décembre. De ce fait, la variation sur douze mois ressort à 6,3 %.

En mars, l'indice des prix de gros a augmenté de 0,2 % mais il était resté stable les mois précédents. La variation sur douze mois s'établit donc à 5,5 %.

Encore une fois, la stabilisation est relative. Mais il faut savoir d'où l'on vient. *Il y a deux ans, c'était l'inflation à deux chiffres.* Rappelons, à cet égard, que de décembre 1973 à décembre 1974 pour les prix de gros, la hausse était de 21 %, pour les prix de détail la hausse était de 12,2 %. On peut donc difficilement nier les progrès réalisés.

Il importe de poursuivre l'analyse et voir dans quelle mesure cette décélération de prix est imputable à des facteurs accidentels ou à l'influence du marché.

Il est incontestable que la contraction des prix alimentaires a joué un rôle important. De juillet 1975 à février 1976, les prix agricoles n'augmentent que de 0,4 % en raison des excellentes récoltes de l'année dernière (3).

Plus significative est donc l'évolution des prix industriels qui traduit le mieux le retour à l'équilibre. De février 1975 à février 1976, sur un an, leur augmentation ressort à 5,3 %. Le coût unitaire de la main-d'œuvre, qui s'était accru de 12,2 % en 1974, n'a augmenté que de 9 % en 1975. On est loin, bien sûr, de l'augmentation de 2,7 % de 1972, mais la décélération est manifeste.

Le chômage a très nettement atténué les revendications salariales en 1975 et très vraisemblablement en 1976. On peut noter au passage qu'en ce qui concerne

(3) En 1976, il est à prévoir, au contraire, une juste poussée des prix agricoles en raison de la médiocrité de la récolte céréalière.

les services, le problème reste entier puisque aussi bien que les cinq derniers mois, la hausse est comprise selon les catégories et services entre 7 et 13 %, ceci étant largement imputable à un rattrapage des coûts.

♦♦

Il est incontestable qu'au triple niveau de la consommation des ménages, de la rentabilité d'entreprise et de la stabilisation des prix, les mécanismes de rééquilibre ont joué. Il est vraisemblable qu'à partir de cela, la reprise se poursuivra en 1976 et très vraisemblablement en 1977 avec un taux d'inflation appelé à s'élever progressivement, mais qui restera vraisemblablement inscrit dans des limites raisonnables. En effet, plusieurs facteurs d'expansion ne sont pas encore entrés en jeu, qu'il s'agisse du bâtiment, du restockage ou des dépenses en capital (4).

Ceci étant, qu'en est-il pour le long terme ? Les mêmes mécanismes vont-ils jouer en faveur d'une expansion dans l'équilibre à long terme ?

DES DISTORSIONS PERSISTANTES

Incontestablement, des inquiétudes subsistent quant à l'avenir économique des Etats-Unis et les prophètes de l'Apocalyptique ne manquent toujours pas.

En effet, en dehors de tout dogmatisme doctrinal, on peut néanmoins se demander si la cure liée à la récession a bien éliminé en profondeur les racines des maux qui, voici peu encore, semblaient miner de l'intérieur l'économie américaine.

On peut identifier des problèmes à trois niveaux :

Le déficit budgétaire chronique n'a-t-il pas faussé le marché ?

Quelques chiffres tout d'abord méritent d'être rappelés :

Le budget fédéral a été en déficit sur 16 des 17 dernières années, ou si l'on préfère, sur 40 des 48 dernières années.

— Entre 1968 et 1977, le total cumulé des déficits atteint 267 milliards si l'on ajoute les programmes fédéraux hors budget, on arrive presque à un demi-trilliard de dollars qu'il a fallu financer par emprunts sur le marché financier.

— L'aspect le plus inquiétant est l'accélération récente des dépenses fédérales. Ainsi entre 1974 et 1975, elles ont augmenté de 40 %. Encore faut-il rappeler que le budget fédéral en 1966 n'était que de 134 milliards. Il s'élevait à 268 milliards en 1974 : il a donc doublé en 9 ans.

(4) Au début de 1976.

Et il ne faut pas oublier que, l'an prochain, les dépenses devraient atteindre 400 milliards. Les choses vont donc fort vite.

Bien sûr, il importe de ne rien dramatiser et certains commentateurs font valoir que l'augmentation prévue pour 1976 ne serait que de 5%. On remarque également qu'en 1977, toujours en pourcentage du P.N.B., les dépenses fédérales n'atteindraient que 20,8% du P.N.B. contre 20,7 en 1958. Mais chacun sait que les enveloppes budgétaires sont faites pour éclater. Et, par un tour de passe-passe comptable, à savoir le changement du cadre de l'année budgétaire (qui ira désormais d'octobre à octobre au lieu de juillet à juillet), la plupart des augmentations de l'an prochain tomberont fort heureusement sur ce trimestre qui ne se rattache à aucune des deux années budgétaires intercalaires si bien qu'en réalité, le déficit de l'an prochain, s'il était inférieur à 73 milliards de cette année, sera inévitablement supérieur aux 43 milliards de prévus et pourrait se situer autour de 50 milliards.

Une telle séquence ininterrompue de déficits n'est pas sans effet sur le marché. Car la règle du jeu, qui reste valable aujourd'hui comme hier, est qu'à des périodes de déficits succèdent des surplus. Cette règle n'a pas été observée et l'on peut en tirer les conséquences à deux niveaux :

— Il ne fait aucun doute que le déficit budgétaire porte la responsabilité majeure de l'explosion de l'inflation à la fin des années 1960.

— Il est évident, par ailleurs, que l'Etat s'est octroyé la part du lion dans les ressources fournies par le marché financier.

Ainsi, en 1976, le Trésor va absorber près de 70% des ressources des marchés financiers et si l'on tient compte de l'ensemble du secteur public, on atteint un chiffre de 80%.

Il est exact, qu'en 1975, le fameux phénomène de « crowding out » (5) ne s'est pas produit dans la mesure où les demandes de financement du secteur privé ont été excessivement faibles. Mais ce ne sera sûrement pas le cas de l'an prochain puisque la demande de crédits va s'accroître avec la reprise. Et ajoutons qu'il n'est pas indifférent pour un pays, quel qu'il soit, de voir la dette publique s'accroître au rythme d'un milliard de dollars par semaine ou encore l'intérêt sur la dette publique tripler en dix ans pour atteindre 45 milliards de dollars, le troisième poste budgétaire après les dépenses courantes et la défense.

Le plus grave est que la majeure partie de ces dépenses ne sont pas liées à la conjoncture. Elles sont de nature structurelle (ainsi en 1975, un travailleur sur six était fonctionnaire contre un sur dix en 1950).

(5) C'est-à-dire le phénomène par lequel les demandes de crédits du Trésor « chassent » du marché les demandes émanant des entreprises privées.

Le mieux qu'on puisse espérer est de ralentir la croissance des dépenses publiques mais non de la bloquer.

Un deuxième motif d'inquiétude doit être relevé : les dépenses d'équipement. L'économie américaine a-t-elle gardé la même souplesse que par le passé ?

Le rôle du marché dans les dépenses d'équipement.

Ce rôle n'a-t-il pas été atrophié ? N'y a-t-il pas eu une réduction du rôle que doit jouer le marché pour ajuster l'offre et la demande de capital ?

Certains indices pourraient le donner à penser.

— Il est d'abord évident que, en 1972-1973 des goulots d'étranglement, qui n'ont pas été étrangers aux tensions inflationnistes sectorielles sont apparus dans les secteurs des textiles, de la chimie et de l'acier.

Il est bien certain qu'au cours des dernières années, le rythme de formation brute de capital a décliné — 3% environ du volume en 1974, — 12% en 1975. De même, en 1975, les commandes de biens d'équipement ont-elles décliné d'environ 9%.

Il y a donc un certain processus de désinvestissement dans la période récente. Mais, cela ne tire pas à conséquence, dans la mesure où c'est bien à cela qu'il faut s'attendre en période de récession.

Plus inquiétants seraient les aspects à long terme. Ainsi, par exemple, pour la période de 1960 à 1973, le taux d'investissement privé américain n'est que de 14%, ce qui place ce pays au onzième rang des pays membres de l'O.C.D.E., contre 29% pour le Japon et 20% pour l'Allemagne.

— Ce rôle du marché a été illustré par le mécanisme de l'accélérateur selon lequel une augmentation de la demande de biens de consommation se répercute sur la demande de biens d'équipement. C'est ce mécanisme qui assure la liaison entre le marché des biens de consommation et le marché des biens d'équipement, en association avec un deuxième mécanisme, le multiplicateur de la demande.

Mais on peut se demander si ces mécanismes régulateurs fonctionnent aujourd'hui de façon satisfaisante.

En effet, on constate qu'après avoir décliné en volume l'an dernier selon les indications les plus récentes, les dépenses d'équipement pourraient tout juste se maintenir en 1976 ou marquer une faible progression de l'ordre de 2 à 3%.

— Cette stagnation persistante justifie les inquiétudes de ceux qui craignent que l'on soit en fait beaucoup plus proche de la pleine utilisation des capacités de production que l'on ne le croit.

Le taux d'utilisation de la capacité de production ne serait-il pas non de 75% comme on le croit, mais proche

de 82 % (6), avec des taux de 88 % pour le secteur des biens non durables et des taux supérieurs à 90 % pour le caoutchouc, le raffinage, les textiles et le papier ? (7)

Si l'on partage cette analyse, on pourrait estimer que, au rythme actuel de la reprise, ce serait vers la fin de cette année et même avant, que des goulots d'étranglement pourraient apparaître dans des secteurs clés.

— Il y a là une querelle d'école ou plus exactement de statistiques. Certains considèrent, en effet, que les enquêtes officielles sur la capacité de production sont faussées par une sous-estimation systématique du prix de remplacement des équipements effectués.

Ces mêmes analystes estiment ainsi que le déficit des ressources disponibles pour assurer les amortissements atteindrait 100 milliards par an au cours des prochaines années, ce qui est considérable.

A l'inverse, d'autres observateurs font valoir deux arguments :

— Il est logique de penser que conformément aux règles du marché, les dépenses d'investissement effectuées au cours des dernières années, se sont portées de façon logique vers les secteurs les plus tendus. Mais ce n'est qu'une supposition qu'il est difficile de vérifier.

— En tout état de cause, parce qu'il y a un décalage cyclique entre l'économie américaine et les économies étrangères, les Etats-Unis pourront toujours importer les biens manquants de l'étranger.

Quoi qu'il en soit, le problème des dépenses d'investissement est crucial pour l'avenir économique des Etats-Unis. Il semble effectivement que les structures économiques souffrent aujourd'hui de certaines distorsions tenant à ce que l'on a trop longtemps privilégié à l'excès la consommation au détriment de l'investissement, comme en témoigne la faiblesse des taux d'épargne des ménages par rapport aux revenus disponibles qui sont largement inférieurs à ceux de l'étranger (il fluctue entre 6 et 8 % aux Etats-Unis alors que, selon l'O.C.D.E., il atteindrait 10 % en France et en Allemagne et dépasserait 20 % au Japon).

Et le résultat en est, comme on l'a vu, une situation de sous-investissement chronique et vraisemblablement d'insuffisance au moins sectorielle, des capacités de production.

L'excès de charges improductives a-t-il faussé le marché ?

Le troisième facteur susceptible de fausser le marché

(6) Avril 1976.

(7) Il est à observer que, selon cette méthodologie, d'évaluation de la capacité de production, propre à Rinfret-Boston, le maximum d'emploi se situe non à 100 % mais à 92 % environ.

aux Etats-Unis est la croissance excessive des charges improductives. Il faut entendre par là les charges militaires, liées à l'exercice de la souveraineté externe et les dépenses de socialisation qui ont pris une importance sans égale depuis dix ans.

On peut se demander si beaucoup plus qu'à une prétendue crise de capitalisme, ce n'est pas à la place disproportionnée assumée par une économie aux ressources, certes énormes, mais non infinies, qu'il faut attribuer les « ratés » du marché observés dans la dernière décennie.

— *Le poids des dépenses de défense.*

On réalise parfois mal que, entre 1950 et 1970, les Etats-Unis ont dépensé environ 1,2 trilliard de dollars, en dollars 1970, qu'il faudrait donc actualiser (8), là où l'Europe se contentait de dépenser le quart ou le cinquième, sans parler du Japon dont les dépenses pour la période ont été quasi insignifiantes.

En effet, pendant quelque vingt années, le pourcentage du P.N.B. américain consacré à la défense a oscillé entre 10 et 12 %. Il a décliné, il est vrai, récemment à 8 %. Mais il reste encore largement supérieur au pourcentage japonais, 1,5 %, et au pourcentage moyen européen compris entre 3,5 et 4 %.

Qu'on le veuille ou non, en termes économiques, quelles que soient les « retombées » technologiques alléguées, les dépenses de défense représentent autant de ressources soustraites à l'investissement productif et à la création de biens et de services (9).

— *Les dépenses de Welfare.*

Ici, quelques chiffres suffiront à cerner l'ampleur du problème. Il s'agit essentiellement des H.E.W. (Health, Education, Welfare) qui couvrent la Santé, l'Education et les Allocations sociales diverses, notamment au titre des programmes d'assistance en faveur des nécessiteux (Welfare).

Elles représentaient 23 milliards de dollars en 1965 et 118 milliards en 1975, soit plus du quart du budget fédéral (10). Au surplus, elles devraient s'accroître de 13 milliards l'an prochain.

En termes de pourcentage du P.N.B., elles représenteraient 4,2 % en 1965, 8,5 % en 1975.

(8) L'actualisation de ces sources donnerait vraisemblablement un total compris entre 1,5 et 2 trilliards de dollars. Une estimation plus récente du Pentagone, sur la période 1965/1975, donc 10 ans seulement, porte sur un total presque identique, soit 1,1 trilliard de dollars par la défense, les sommes astronomiques dépassent l'imagination.

(9) On ne peut manquer d'évoquer, une fois de plus, l'étrange silence qui entoure dans la plupart des évaluations macro-économiques l'impact sur l'économie des dépenses de défense.

(10) Elles se décomposent en Education : 6,6 milliards, Santé : 26 milliards, aide et subventions : 77 milliards.

Il en résulte qu'aujourd'hui, un Américain sur sept reçoit un chèque du gouvernement.

On observera au passage que la crise de New York, et d'une façon plus générale des collectivités locales, est unie en liaison directe avec le problème du Welfare, dans la mesure où les habitants des grandes villes sont également les bénéficiaires de programmes de Welfare et également ceux dont la capacité fiscale est nulle.

Le problème des émigrés, économiques de l'intérieur, a toujours existé aux Etats-Unis. Ces derniers, et c'est un échec patent de la société libérale américaine, n'ont jamais été intégrés dans les circuits de production. Mais depuis dix ans, ils sont intégrés dans les circuits de consommation. Cela est moralement satisfaisant, économiquement beaucoup moins. Car se pose en conséquence le problème de l'équilibre entre production et consommation, entre consommation et épargne...

Dès lors, on peut se demander, devant le poids croissant des improductifs, si l'économie fédérale sera à même d'assumer cette charge sans tensions sur les prix et sans participation croissante de l'Etat ?

Une solution provisoire serait de limiter le poids du budget. Mais, limiter la croissance des budgets sociaux n'est pas chose aisée car il se pose alors le problème de la capacité de tolérance de la société américaine.

*
*

Les Etats-Unis vont-ils retrouver une expansion dans l'équilibre à long terme ?

Pour répondre convenablement à cette question, il importe de rappeler, une fois encore, que les Etats-Unis sont une économie de marché et, par conséquent, soumis à des cycles. Ce n'est pas une découverte récente, bien que certains économistes semblent l'avoir quelque peu perdu de vue. L'innovation en la matière serait que l'Europe et le Japon, après 30 ans d'expansion ininterrompue, rentrent à leur tour dans une période d'expansion cyclique. Les Etats-Unis sont donc appelés à connaître, tôt ou tard, un nouveau processus cyclique (11).

Ceci étant, il n'en demeure pas moins que pour une série de raisons, les Etats-Unis semblent disposer désormais de nouveaux « gisements » de croissance qui les placent en position de supériorité relative par rapport à leurs éternels rivaux le Japon et l'Europe.

On a assisté, en effet, depuis la fin de la guerre, à une course-poursuite engagée par les vaincus contre les vainqueurs. Les Etats-Unis avaient pourtant émergé

(11) A cet égard, si on admet que la dernière moyenne de cycle, sur la base des expériences précédentes, est de 33 mois, il resterait donc à l'économie américaine en cette fin d'année, à parcourir quelque 12 à 15 mois avant d'aborder à nouveau une zone dangereuse (péril zone) en fin 1977 ou 1978. Ceci pour ce qui concerne les perspectives à court terme.

du conflit comme une puissance dominante incontestée. Mais la période qui s'étend de 1945 à 1973, a vu le grignotage progressif de la position dominante des Etats-Unis par ses rivaux et alliés, illustré par le fait que le taux de croissance moyen des Etats-Unis sur les trente ans, n'a été que de 2 à 3 % contre 5 à 6 % pour l'Europe et 8 à 12 % pour le Japon (12).

En d'autres termes, alors que les Etats-Unis subissaient jusqu'à maintenant un handicap qui s'était jusqu'à présent traduit par un taux de croissance inférieur à ceux du Japon et de l'Europe, c'est l'inverse qui maintenant va se produire, en toute probabilité.

En effet, les Etats-Unis, avec l'apparition de « nouvelles opportunités d'investissement », notamment en conséquence de la crise de l'énergie et du relèvement du prix relatif du pétrole, semblent sur le point d'émerger enfin de la crise de maturité dans laquelle ils étaient entrés au lendemain du deuxième conflit mondial. C'est le moment même où l'on assiste à un affaiblissement durable de la compétitivité européenne et japonaise du fait de la socialisation croissante de ces économies, de leur moindre persistance à l'inflation et aussi des perspectives d'instabilité politique durable qui ne manqueront pas de peser sur l'investissement et au-delà sur leurs perspectives de croissance.

**

Il n'en demeure pas moins qu'il subsiste quelques doutes quant à la capacité des Etats-Unis de tirer pleinement parti de ces avantages.

Certes, l'économie américaine est fondamentalement saine. Certes, elle dispose d'atouts spécifiques. Certes, l'augmentation des prix relatifs de l'énergie devrait lui ménager une période de forte expansion.

Mais son dilemme se situe sur un autre plan : l'économie américaine se trouve placée dans la quadrature du cercle : comment assumer à la fois une socialisation croissante, maintenir son poids spécifique à l'extérieur et assurer la libre entreprise et le jeu du marché propre à une économie libérale ?

Voilà le vrai défi qui se pose aux Etats-Unis pour les dix prochaines années.

S'il est résolu de façon satisfaisante, il fait peu de doute que les Etats-Unis partent gagnants dans la nouvelle étape de la course à la croissance qui s'ouvre aujourd'hui.

Yves LAULAN ■

(12) Il est plaisant, à ce sujet, d'évoquer le succès d'un ouvrage considéré à l'époque prophétique sur le défi porté par les Etats-Unis à l'Europe, alors que c'était précisément l'inverse qui se produisait. Voir sur ce problème mon article « le rapport Etats-Unis-Europe » publié en 1972 sous le pseudonyme de Roger Bernos.

Quel avenir pour l'Occident ?

par Dominique Kergall

« Le monde occidental arrive à un moment décisif. Il va jouer au cours des prochaines années l'existence de la civilisation qui l'a créé. Je pense qu'il n'en est pas conscient. »

A. SOLJENITSYNE (décembre 1975).

L'OCCIDENT : le terme a, en premier lieu, une signification géographique. Le soleil se lève à l'orient et se couche à l'occident, mais l'occident c'est aussi et surtout une réalité culturelle, un ensemble de valeurs, d'institutions et de pratiques qui définissent une civilisation dont le monde occidental est issu et qu'il continue de perpétuer.

L'avenir de cette civilisation est-il symbolisé par la disparition quotidienne du soleil au-delà de l'horizon ?

L'avenir de l'Occident : une croissance au service d'une économie de bien-être et d'une société de liberté où jaillissent sans contrainte les interrogations humaines

Faut-il à nouveau parler du déclin de l'Occident ? L'Occident est-il sous le coup d'une menace mortelle ou simplement en proie une fois de plus aux peurs et aux vapeurs spengleriennes ?

Les mots par lesquels on s'efforce de caractériser le monde occidental en même temps qu'on veut le juger — capitalisme, libre entreprise, impérialisme, liberté, pluralisme, colonialisme, humanisme, chrétienté — prouvent, par leur seule diversité, la complexité et l'ambiguïté d'une entité qui échappe aux analyses objectives tant ce qui la concerne suscite de passions contraires. Si l'on veut cependant, à partir d'une observation aussi sereine que possible, aussi peu normative que possible, dégager et synthétiser les traits essentiels du monde occidental, deux termes se proposent à l'esprit : action et contradiction.

Depuis la Renaissance, l'attitude fondamentale de l'homme d'Occident à l'égard de la nature est une attitude de conquête : conquête des secrets de la matière par la recherche scientifique, conquête des richesses de la terre et de la mer, production de biens toujours plus nombreux, multiplication des machines et des moyens de communication, appropriation prométhéenne de l'espace interplanétaire... Transformer la nature et non la contempler : c'est le sens profond d'une entreprise au cœur de laquelle s'affirme une volonté de puissance collective qui, depuis maintenant deux ou trois siècles, ne faiblit pas.

Tourné vers l'action, parfois investi par elle, l'homme d'Occident est en même temps structuré par une exigence intime qui est celle d'une distance interrogative allant jusqu'à la mise en question et la contradiction de soi. Cependant que les politiques, les hommes d'affaires, les savants, les militaires, les technocrates de tous ordres assument la direction du mouvement qui emporte l'humanité occidentale, l'esprit critique soumet à son jugement les lois, les institutions, les entreprises, au nom de principes philosophiques ou de valeurs morales qui varient et souvent s'opposent sans cesser cependant de jouer le rôle de référence ultime. Secrètement, le Sermon sur la Montagne, par ses aphorismes paradoxaux, mine l'ordre temporel, le relativise, lui communique mauvaise conscience et fragilité. Il y a solution de continuité entre le faire et le dire, entre l'acte et la parole, entre le geste et le discours ; les clercs de toutes obédiences entretiennent cette scission en même temps qu'ils la dénoncent.

Le monde occidental est cette petite partie des terres émergées, où cette tension est officiellement reconnue, organisée, institutionnalisée. Les structures orientées vers l'exercice du pouvoir — appareils d'Etat, hiérarchies administratives, industrielles et commerciales — coexistent avec les libertés individuelles et collectives, la pluralité des pensées, des associations et des partis, le foisonnement des journaux, des livres et des œuvres d'art. L'autorité politique découle du

suffrage universel, libre et secret. Ainsi défini, le monde occidental recouvre, grosso modo, l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord ainsi que certains pays qui n'en sont que le prolongement tels l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Ce monde-là, Soljénitsyne nous en avertit, arrive à un moment décisif : il va jouer au cours des prochaines années son existence même, et ceci sans qu'il en soit conscient.

Prophète de malheur ? Observateur lucide ? Soljénitsyne nous annonce que notre monde est peut-être condamné, et il semble que sa prédiction n'émeuve pas, tombe dans le vide, glisse à la surface des consciences sans parvenir à les mettre en mouvement. Fascination fébrile des uns devant les grands effondrements historiques, résignation morose des autres à la disparition d'un monde condamné mais jugé condamnable, insouciance et incrédulité de la plupart devant des perspectives qui leur demeurent étrangères parce que, anesthésiés par le ronron du quotidien, ils sont incapables d'imaginer les mécanismes par lesquels se réalisent les bouleversements historiques.

La question cependant est simple : *la civilisation occidentale possède-t-elle encore des vertus qui soient assez fortes pour lui assurer un avenir ? Est-il encore temps d'arracher l'homme d'Occident à sa léthargie ?*

LE MONDE OCCIDENTAL EN ACCUSATION

Le monde occidental est celui de la destruction : l'accusation monte de toutes parts.

Le monde occidental, celui de l'industrie et de la production, est aussi celui des grandes foules solitaires, celui des multitudes arrachées aux terres natales et transplantées dans les villes-dortoirs, celui des masses asservies aux disciplines du travail parcellisé, réduites à l'état de marchandise soumise à la loi du marché. Le discours marxiste parle d'aliénation.

Dépossession dans le travail, dépossession dans la cité. Livrées aux promoteurs, en proie aux sollicitations commerciales et publicitaires les plus impérieuses et les plus subtilement agressives, les masses urbaines sont parquées dans d'invivables banlieues, transportées dans des trains surchargés où, pressées et compressées, elles arrivent à passer plusieurs heures par jour. Le loisir lui-même ajoute à la fatigue et souvent il abêtit plus qu'il ne cultive. Télévision, cinéma, hebdomadaires à grand tirage, les mass media diffusent un modèle social et culturel qui organise la fuite dans l'imaginaire, l'anesthésie politique, la passivité collective. L'école, lieu de la reproduction et non de la promotion sociale, forme la main-d'œuvre dont l'économie capitaliste a besoin, au lieu d'éduquer les enfants du peuple.

Dans cet univers sans espérance, la violence physique, telle qu'elle se développe dans les villes, est la réponse spontanée d'une multitude marginalisée pour qui le sens de la vie semble à jamais perdu. Isolés au sein d'une société atomisée, coupés du milieu naturel, canalisés dans des réseaux urbains où dominent le pavé, l'asphalte et le béton, absents à eux-mêmes et aux autres, les individus consomment leur existence dans une agitation qui tient lieu d'action. Et partout l'angoisse affleure : les névroses et les dépressions nerveuses sont comme la plainte qui monte silencieusement de ces cités où l'homme ne peut plus s'accomplir en conformité avec les archétypes qui le structurent dans ses profondeurs. La mort — une mort tronquée, dépouillée de sa grandeur et de son tragique — vient clore ces vies dont on se demande si elles furent vraiment vécues. Certes le poète affirme :

Malgré tout, je le sens, toute vie est vécue

mais il dit aussi :

*Car, Seigneur, les grandes villes sont perdues et décomposées ;
la plus grande est fuite devant les flammes,
il n'est pas d'espérance en leur désespérance
et leur durée chétive passe.*

Il dit encore :

*C'est là que vivent, dans la misère et la détresse,
en de profondes chambres, des hommes au geste anxieux,
plus angoissés que troupeaux d'agnelets,
cependant qu'au dehors la terre veille et vit ;
eux cependant existent et ne le savent plus.*

Proférée en 1902, la parole de Rainer Maria Rilke continue de retentir au-dessus de nos cités.

Le monde occidental est aussi celui de la guerre interne et de la domination externe. Par deux fois au cours du premier demi-siècle les grandes nations impériales se sont affrontées dans un gigantesque déploiement d'énergie destructrice, laissant sur les champs de bataille et dans les villes détruites des dizaines de millions de morts. Siècle de la connaissance, du calcul et de la fureur : grondement des masses motorisées en route vers les terres à conquérir, roulement de l'artillerie, vrombissement des escadrilles, déferlement des régiments dans les plaines écrasées par le soleil, enfouies sous la neige, balayées par la bise. Siècle de la guerre, coulée de lave. Auschwitz.

Domination externe. La mise en valeur des richesses terrestres a dégénéré en conquêtes et en rivalités coloniales. L'accumulation primitive du capital a été le fruit d'une exploitation éhontée des populations africaines et asiatiques. Les grandes entreprises internationales perpétuent cette spoliation grâce à un système d'échanges délibérément inégal. Refusant toute réforme significative du commerce mondial, le monde

occidental fonde son économie sur la misère d'une moitié de l'humanité. En même temps que les produits, il importe à bas prix une main-d'œuvre immigrée que la pauvreté jette hors des frontières nationales. Volant régulateur sur le marché du travail des pays industrialisés, cette masse analphabète reconstitue le sous-prolétariat du XIX^e siècle avec ses trafiquants d'hommes, ses hôtels meublés et sa sur-mortalité précoce. Ainsi l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord imposent aux peuples du Tiers-Monde une règle du jeu léonine.

Ce monde de la production et de la conquête est celui de la destruction.

Destruction de la nature : pollution de l'air, de l'eau, dégradation du cadre de vie, épuisement des ressources, rupture des équilibres écologiques sans qu'on puisse mesurer encore exactement les conséquences à long terme des ébranlements ainsi engendrés.

Destruction de l'homme : génocides physiques et culturels, extermination de populations indigènes (où sont les Indiens d'Amérique ?), accidents du travail, maladies professionnelles, éclatement de tous les cadres traditionnels de la société villageoise, anéantissement des cultures locales. Peu à peu l'échange marchand détruit tout à la surface de la terre, l'homme blanc fait figure d'apprenti sorcier, de demiurge ravageur, comme si sa passion d'agir s'était transformée en une fureur activiste échappant à tout contrôle, sorte d'anarchie ordonnée par l'argent, structurée par l'angoisse et qui, comme une meule, écrase le genre humain.

Tel est l'acte d'accusation. Les termes en sont forcés, caricaturaux même, mais nul n'a le droit d'étouffer la plainte et la colère qui montent des continents conquis, d'étouffer la voix qui au cœur même de l'Occident crie pour la justice.

Or, voici que ce monde dément donne des signes de faiblesse et de fatigue, voici qu'il semble avoir perdu le secret de sa prospérité, les moyens de sa puissance et le ressort de son dynamisme.

La crise économique est là : certes la légère reprise actuelle ne permet pas encore de dire s'il s'agit d'un état durable, si la croissance industrielle régulière, le plein emploi, le progrès du pouvoir d'achat et de la consommation appartiennent définitivement au passé. Ce qui est sûr c'est que la production ne retrouve que péniblement son niveau antérieur, que les prix galopent, que le chômage devient une donnée permanente de la vie sociale. Le secret est-il perdu ? Est-ce la crise finale ? Il est encore impossible de répondre. Mais le fait est là : la société de consommation tant méprisée au nom de valeurs morales aristocratiques vacille sur ses bases. Certaines vieilles craintes réapparaissent : le pétrole a failli manquer, les ressources en matières premières ne sont pas inépuisables, l'Occident s'interroge sur la sécurité de ses approvisionnements ; plus grave encore, la famine menace des régions entières du Tiers-Monde.

LES « SUCCES » DU MONDE COMMUNISTE

Cependant que l'Occident se débat avec des problèmes oubliés depuis quarante ans, le monde communiste marque partout des points. La conquête du Vietnam du Sud par l'armée du Nord, la disparition du Cambodge dans l'une des plus sombres trappes de l'Histoire, l'effondrement du Laos, la colonisation russo-cubaine

de l'Angola, l'implantation soviétique au cœur de l'Afrique, toutes ces victoires enregistrées en moins d'une année annoncent, selon Soljénitsyne, la grande offensive soviétique en direction de l'Europe de l'Ouest. Inconscient, indifférent, frivole, le monde occidental ne voit rien, n'entend rien, déjà saisi par l'impuissance et la paralysie qui marquent les fins de civilisation. Cependant, les chiffres sont connus ou devraient l'être :

PAYS	Effectifs	Dépenses (en millions de dollars)	Nombre de chars	Nombre d'avions de combat	Nombre de grands bâtiments de surface	Nombre de sous-marins conven- tionnels
France	527.000	9.400	2.070	461	68	19
Etats-Unis	2.130.000	92.800	10.530	6.900	179	75
U.R.S.S.	3.575.000	103.800	40.000	6.065	236	265
Grande-Bretagne	345.100	10.380	1.080	530	77	28
Italie	421.000	4.220	1.300	372	30	10
R.F.A.	495.000	16.260	3.700	585	22	24
Chine	3.250.000	n.c.	8.500	4.400	31	52
Egypte	322.500	6.103	1.975	608	8	12

*Pour la France, les effectifs ne comprennent pas la gendarmerie et les forces paramilitaires.
Source : Military Balance (1975-1976).*

L'Union soviétique est en voie d'acquiescer une pré-éminence stratégique qui peut très vite modifier l'équilibre planétaire convenu à Moscou en octobre 1944 et consacré à Yalta en février 1945. Or la défaite américaine en Indochine et l'abandon des mouvements anti-communistes en Angola introduisent un doute sur la capacité et la détermination des Etats-Unis à défendre leurs alliés. Doute redoutable qui peut miner la volonté de défense de certains pays, et les conduire à se ranger, prudemment et par avance, dans ce qui s'annonce comme devant être le camp des vainqueurs. A Helsinki le monde occidental a reconnu la satellisation de l'Europe de l'Est sans obtenir en contrepartie de concessions autres que verbales sur la liberté de circulation des idées et des personnes, marché de dupes — de dupes conscientes et résignées — qui annonce la finlandisation ou plus probablement la polonisation, la « normalisation », de l'Europe de l'Ouest. La guerre droite est perdue, nous dit Soljénitsyne. Les nations occidentales, occupées de leur seul confort matériel, ont renoncé à survivre.

Mais, dira-t-on, cette apathie des peuples libres cesserait dès que le premier char russe franchirait l'Elbe, un peu comme l'attaque de Pearl Harbour a précipité l'Amérique dans la guerre contre le Japon. Sans doute

peut-on encore l'espérer sans cependant en être tout à fait sûr, mais cette hypothèse d'une invasion de type classique n'est ni la seule ni la plus probable. D'autres plans de bataille sont concevables qui comportent pour l'Union soviétique infiniment moins de risques. C'est qu'en effet, menacé de l'extérieur, le monde occidental est également miné de l'intérieur. En Italie, au Portugal, en France et peut-être en Espagne les partis communistes sont aux portes du pouvoir. Les échecs qu'ils ont pu enregistrer à un moment ou à un autre — en France en mai 1974, au Portugal durant l'été et l'automne 1975 — n'ont fait que ralentir le mouvement ; ils ne l'ont pas inversé.

Partout en Occident la contestation se développe. La critique indéfiniment ressassée des libertés formelles, l'indifférence à l'égard de droits fragiles et que l'on tient pour définitivement acquis, un esprit de contestation systématique chez les intellectuels doublé d'un sentiment d'irresponsabilité totale, la négation de toutes les valeurs traditionnelles, préalablement qualifiées de bourgeoises, les campagnes en faveur de l'avortement, de l'homosexualité et de la pornographie, le soutien inconditionnel accordé à toute manifestation qui met en cause l'héritage culturel de l'Occident engendrent

un climat d'anarchie morale que le peuple récuse et qu'il met au compte du système politique et social en place.

Et au milieu de ce grand carnage spirituel, les partis communistes se posent en partis d'ordre et de bon sens, en partis des honnêtes gens, toujours sur la brèche pour dénoncer la corruption des mœurs, les pots-de-vin, les trafics et les scandales. Dans un monde pourri, ils apparaissent comme des éléments sains. Comme par ailleurs ils savent consentir aux aménagements tactiques que requiert la conjoncture — abandon de la dictature du prolétariat, compromis historique — il n'est pas déraisonnable de penser qu'ils parviendront à leurs fins, qu'ils s'empareront de l'appareil d'Etat, qu'ils l'investiront, qu'ils instaureront leur pouvoir dans les administrations, les municipalités, les quartiers, les grands ensembles au moyen de comités de vigilance, de milices populaires, de zélateurs et de délateurs.

DECLIN DE L'OCCIDENT ?

Alors un scénario, parmi d'autres, se propose à l'esprit. Devant les succès communistes en Europe, l'Amérique met le Pacte atlantique en sommeil et retourne à l'isolationnisme. En Italie, en France, en Espagne, des divergences apparaissent au sein des coalitions de gauche. Bientôt, tout laisse prévoir, comme en Tchécoslovaquie en 1948, que les élections vont donner la victoire au centre et à la droite. Croit-on que des communistes orthodoxes nourris de Marx et de Lénine quand ce n'est pas de Staline, laisseront ainsi s'exprimer le suffrage universel, c'est-à-dire selon leur langage, abandonneront l'Etat à la réaction bourgeoise, consentiront à ce qui, pour eux, ne peut constituer qu'une régression historique, un retour en arrière ? Non, et les communistes ne seront pas seuls à prononcer ce refus. Il se lèvera alors des Kadar et des Husak qui, peut-être contre l'avis d'une partie des dirigeants et des militants, déclareront le socialisme en péril et appelleront à l'aide la patrie du socialisme. Il se trouve toujours des Kadar et des Husak dans ce genre de circonstances historiques. L'Union soviétique, pour répondre à ces sollicitations, n'aura nullement besoin de faire passer ses chars par l'Allemagne : il lui suffira de les transporter par bateaux, voire par avions, dans les pays à « normaliser ». Peut-être même à elle seule la simple menace d'un débarquement sera-t-elle assez impressionnante pour permettre aux partis communistes d'asseoir à tout jamais leur pouvoir. Une telle opération entraînerait-elle une réaction de l'Amérique ? Rien n'est moins sûr. A un moment où la doctrine officielle de la diplomatie américaine consiste à encourager benoîtement l'Union soviétique à instaurer avec ses satellites des relations dites « organiques », on ne voit pas bien un président des Etats-Unis s'engager militairement en Europe dans des querelles obscures entre tendances opposées au sein de coalitions qui auraient été portées au pouvoir par le suffrage universel. Ne répète-t-on pas à l'envi que la montée en puissance

de l'Union soviétique est inévitable, qu'il faut s'en accommoder, tenter de conclure des compromis ? La satellisation, la « normalisation » de l'Europe de l'Ouest pourrait bien constituer l'un de ces compromis que les Etats-Unis, fatigués de jouer les premiers rôles, finiraient peut-être par accepter dès lors que les Européens par leurs choix électoraux auraient montré leur indifférence à l'égard du Pacte atlantique.

Hypothèse, dira-t-on, certes : d'autres scénarios sont concevables. Tous doivent prendre en considération les risques inhérents au vide diplomatique et militaire qu'entraînerait l'arrivée au gouvernement en France, en Italie et en Espagne de gouvernements fortement contrôlés par les partis communistes. Il est parfaitement déraisonnable d'imaginer que dans une telle circonstance une quelconque coopération militaire pourrait subsister entre les états-majors alors que la confiance entre les gouvernements aurait disparu.

Il est impossible d'enfermer l'avenir dans des canevas définis à l'avance : le propre de l'Histoire est de surprendre ceux qui la vivent. Mais la surprise tient à l'allure que prennent les événements, non à leur signification qui se lit aisément dans le rapport des forces en présence. Or, précisément, en 1975 l'équilibre des puissances s'est modifié.

Le monde occidental, menacé par une manœuvre d'enveloppement extérieur à la fois militaire et économique, en proie à des bouleversements politiques intérieurs, dévoré par la conscience aiguë de ses tares, de ses fautes, de ses crimes, doutant de sa propre légitimité, se sent saisi d'une paralysie progressive qui peu à peu lui interdit toute réaction cohérente et efficace. En pleine décomposition, il assiste, résigné, à sa propre fin tandis que ses écrivains et ses artistes, jouant de la lyre sur les remparts qui se délitent, se livrent aux plaisirs douteux d'un masochisme misérable. Civilisation à bout de souffle, monument vermoulu dont la façade seule reste debout, mais pas pour longtemps, nous dit Soljénitsyne, car l'effondrement est proche.

A ce stade de la réflexion le doute surgit : cette image d'un monde à l'agonie n'est-elle pas un peu forcée, un peu complaisante même ? N'est-elle pas la résurgence d'un thème déjà ancien, d'une inquiétude qui périodiquement refait surface ? Le déclin de l'Occident cela vous a un air de déjà vu, un côté un peu désuet ; par rapport à cette rengaine, les esprits bien nés savent qu'il leur faut prendre quelque distance. L'Occident a jusqu'ici résisté aux tempêtes qui l'ont secoué ; il a su faire face à Hitler et à Staline. Il saura bien, une fois de plus, assurer sa survie.

Cet optimisme catastrophique donne froid dans le dos : l'hitlérisme a été vaincu, mais à quel prix ? La Russie stalinienne a été contenue sur l'Elbe mais non sans qu'une moitié de l'Europe n'ait dû lui être abandonnée ; cependant que l'autre moitié ne devait son salut qu'à son alliance avec l'Amérique. C'est précisément cette alliance qui est aujourd'hui en cause.

Plutôt que de se perdre en suppositions, mieux vaut s'en tenir aux faits. Les faits, ce sont les trois millions et demi de soldats soviétiques, les 40.000 chars de l'armée rouge, les milliers d'avions et les centaines de bateaux capables de transporter et d'appuyer ces soldats et ces chars. Les faits, ce sont encore les pays du Marché commun toujours divisés sur tout, c'est l'Amérique tentée par l'isolationnisme, c'est le recul de l'Occident en Asie et en Afrique.

Alors que faire ? Et y a-t-il quelque chose à faire ?

La conjoncture actuelle n'est pas pire que celle des années 1946-1947 ; elle est même plutôt meilleure. Or l'Europe de l'après-guerre, détruite, démunie, désarmée, a réussi à se ressaisir, à se rassembler, à se remettre et à se tenir debout.

LES CHANCES DU MONDE OCCIDENTAL

La partie n'est pas jouée. *Le monde occidental, s'il sort de sa léthargie, s'il redécouvre ses propres vertus, garde encore un avenir.*

Les vertus du monde occidental sont celles de la liberté.

La liberté d'entreprendre ? On hésite à en parler tant les critiques qui la concernent, tant les formules qui la condamnent font partie de notre culture, sont intégrées dans notre vocabulaire. Les slogans parlent d'eux-mêmes à travers nous. « Le retard libre dans le poulailler libre », « La liberté opprime, la Loi libère ». « La propriété c'est le vol », etc. L'évidence des maux qu'engendrent des rapports sociaux réglés par la seule loi du marché est telle que l'on hésite à dire, à murmurer, que cependant la liberté de faire est le sel de la vie, que le droit de choisir son état, de monter et de gérer son affaire, de prendre des risques, est un devoir fondamental dont bénéficient, en Occident, des millions d'hommes et de femmes souvent plus attachés à la part d'autonomie que leur confère leur profession qu'aux gains financiers qu'ils en tirent. On recule devant de tels propos tant sont familières les multiples objections, analyses et condamnations qu'ils soulèvent. On connaît tellement bien la leçon marxiste qu'on se la récite à soi-même et que, saisi par le respect, pétrifié par la crainte révérencielle, on hésite à proférer des paroles aussi incongrues. Et cependant... Cependant, il faut redire calmement, à mi-voix, que tout système économique a ses lois et ses rigueurs, que l'acte de produire est subordonné à celui de vendre, et qu'en définitive, l'ajustement de l'offre à la demande doit s'opérer de quelque manière, que refuser les contraintes du marché c'est accepter celles de la planification autoritaire et qu'à cet égard, la capacité des régimes socialistes à répondre aux aspirations des populations est au moins douteuse.

A la vérité, les restrictions à la consommation, les queues dès l'aube devant les magasins d'Etat, tiennent

à ce que ces régimes ont brisé l'un des ressorts fondamentaux de l'activité humaine. L'initiative personnelle ne pouvant plus s'exprimer dans la liberté d'entreprendre, il ne faut pas s'étonner si *l'Union soviétique, remarquable par son aptitude à édifier une économie de puissance (industrialisation, production de matériels militaires, conquête de l'espace), échoue à promouvoir une économie de bien-être.* Le déficit céréalier — proprement scandaleux par son caractère massif — s'explique d'abord par des raisons sociales, et en second lieu seulement par des causes climatiques. Que demain les terres à blé soient confiées en pleine propriété aux paysans, et dans dix ans l'U.R.S.S. sera aux prises avec des problèmes de surproduction.

La liberté d'entreprendre c'est la liberté de choisir un métier et d'en changer ; c'est la liberté pour les scientifiques de chercher, de découvrir ; c'est le refuge accordé aux savants chassés de leur pays. Les Lyssenko sont une charge de plomb qui alourdit la démarche du camp socialiste cependant que l'accueil des exilés fuyant les totalitarismes, quels qu'ils soient, est pour l'Occident source de prestige, de progrès et de puissance.

Liberté dans l'action mais aussi liberté dans la contradiction ; liberté de dire associée à la liberté de faire. Ne méprisent les libertés formelles que ceux qui en bénéficient, car ceux qui en sont privés sont aussi privés du droit d'exprimer leur privation. *Le procès de la civilisation occidentale est presque toujours celui d'une réalité, mené au nom d'une utopie.* Il est entendu que la société socialiste n'existe nulle part, que les incarnations terrestres qui s'en réclament n'en sont que la préfiguration grossière, voire la défiguration sacrilège, qu'on ne peut encore discerner ses contours avec précision mais qu'en toute hypothèse elle sera belle et bonne. A cette image, aussi floue qu'exaltante, on oppose les tares, éclatantes en effet, du système capitaliste qui sert alors de facile repoussoir. L'honnêteté intellectuelle exige cependant que l'on compare des projets entre eux et des réalités entre elles. Condamner la liberté occidentale au nom de la libération marxiste c'est, dans de telles conditions, s'exposer à de redoutables réveils, c'est fuir hors du réel, c'est bondir dans l'illusoire, c'est procéder à un transfert affectif du présent sur l'avenir, c'est échapper au contrôle de la raison.

Le risque d'une telle démission de la volonté et du jugement c'est la chute soudaine dans le monolithisme le plus total, c'est le lavage de cerveau à longueur de journée, c'est l'embrigadement de la maternelle au quatrième âge, c'est la répression policière, culturelle, religieuse, c'est le Cambodge transformé en camp de concentration, c'est le Vietnam en proie à la rééducation forcée sous la surveillance des chefs d'îlot et des commissaires politiques, c'est le contrôle de chacun par chacun. Habités aux équilibres, aux crises et aux compromis de la guerre froide, les Européens ont oublié que périodiquement l'Événement vient troubler l'Histoire. Alors que le cours de toutes choses semble réglé par des lois stables et connues, soudain le fleuve entre en crue, déborde, et ravage le paysage familial. L'Histoire

connaît des progrès, elle connaît aussi des régressions, elle n'est pas ce cheminement linéaire qui mène de la barbarie à la civilisation tel que l'imaginait Victor Hugo. Auschwitz, il y a quarante ans, a failli devenir le symbole de l'Europe ; demain le Goulag pourrait bien en devenir le sigle. On le dit avec hésitation, on le dit cependant parce que c'est vrai. La critique du monde occidental peut être rigoureuse à condition de garder présentes à l'esprit les réalités de l'univers communiste. C'est aux Etats-Unis que se fait le procès de la C.I.A., non en Union soviétique celui du K.G.B.

La liberté pour le clerc de s'exprimer ne justifie d'aucune manière l'exploitation des masses ouvrières non plus que la misère des peuples du quart-monde. Elle constitue cependant une valeur essentielle et y renoncer au nom de quelque hypothétique libération future ce serait renoncer à une dimension vitale de l'aventure humaine. Il est bon, il est juste que les hommes de pouvoir soient jugés et critiqués par les hommes de savoir, que leur savoir soit scientifique, philosophique ou théologique. Cette tension entre le faire et le dire, entre l'action et la contradiction, c'est le mérite du monde occidental de l'avoir acceptée, voulue, organisée, institutionnalisée.

Il en résulte un univers certes cacophonique mais on peut préférer cette cacophonie au silence éternel des espaces totalitaires.

Pour répondre de manière cohérente au défi qui lui est lancé l'Occident doit sortir de sa léthargie, rassembler ses forces, inventer un comportement qui s'accorde avec ses propres valeurs.

PRISE DE CONSCIENCE ET ESPRIT D'INVENTION

Quelques signes montrent qu'une prise de conscience est en cours. La réunification du Vietnam par la voie militaire sous la férule du Nord et ceci au mépris de tous les propos tenus durant la guerre sur les longues et nécessaires transitions, sur l'originalité du Sud par rapport au Nord, sur l'autonomie dont bénéficierait Saïgon par rapport à Hanoï, propos pieusement et chaleureusement développés par des journalistes transformés en instruments de propagande ; la reconquête coloniale de l'Angola par les Cubains et les Soviétiques (il faut appeler un chat un chat) ; la tentative temporairement stoppée de s'emparer du Portugal ; tous ces événements et jusqu'aux efforts, maladroits par leur excès même, des partis communistes français et italien pour adapter leur vocabulaire aux impératifs de la tactique, créent les conditions d'un réveil, d'un sursaut.

L'impuissance américaine inquiète l'Europe qui, dès lors, reparle de son unité. Si mythologique, si désespérément inaccessible que soit cette unité, l'exigence première pour le Vieux continent est cependant là : face à l'allié américain et à la puissance russe, il lui faut constituer un Etat, aux prérogatives certes limitées, mais qui puisse néanmoins assurer sa défense et sa

diplomatie, un Etat qui, par sa seule existence, par sa seule dimension, échappera à tout protectorat. *On peut satelliser la Pologne, la Hongrie, la Tchécoslovaquie ou Saint-Domingue, mais l'Europe, dès lors que les peuples qui la composent se seraient fédérés, cesserait d'être colonisable par le seul effet de sa masse.*

S'unir, mais pour défendre quoi ? Il est clair que le capitalisme libéral ne constitue pas un projet social à la mesure des valeurs dont la civilisation occidentale est l'héritière. Abandonné à sa logique propre, il verse dans cet activisme frénétique où le sens même de l'action se perd cependant que les injustices, les destructions et les frustrations qu'il engendre finissent par mettre en cause la liberté elle-même. Devenue licence, la liberté s'assimile alors à l'anarchie et par ses excès même prépare sa perte. La vraie liberté implique que les citoyens intériorisent les exigences de la démocratie et de la vie en commun, qu'ils soient structurés par une conscience claire non seulement de leurs droits mais encore de leurs devoirs, bref qu'une morale gouverne leur comportement.

Respecter avec rigueur les droits individuels et collectifs et les lois qui les réglementent, réduire les écarts de revenus et de statuts entre les groupes sociaux, élargir dans le travail et dans la vie quotidienne les domaines où l'action personnelle et collective puisse se manifester, créer des espaces où puissent se déployer dans leur variété les talents multiples qui actuellement, faute d'occasions pour s'exprimer, s'étiolent sans jamais se réaliser, imaginer et instituer des modes de communication nouveaux, accessibles au plus grand nombre, tels pourraient être quelques-uns des éléments d'une réforme sociale qui changerait réellement quelque chose dans la vie des hommes. *La société doit desserrer l'étau que la prééminence de l'économie fait peser indûment sur l'existence des individus et des groupes, elle doit maîtriser son système de production et non être maîtrisée par lui.* Il lui faut aussi inventer un projet d'avenir qui sauvegarde le véritable héritage de la civilisation occidentale, lequel ne saurait s'identifier au seul capitalisme.

C'est dans les relations internationales que pourrait le mieux et le plus rapidement se traduire cette volonté de soumettre l'échange marchand à des règles morales supérieures. Concevoir le dialogue Nord-Sud comme une sorte de gigantesque plan Marshall, accepter un relèvement et une régularisation du cours des matières premières, donner à l'aide financière et à l'assistance technique une ampleur et une efficacité nouvelles : pareil programme dont la banalité ne doit pas masquer le grand intérêt pratique n'est pas au-dessus des capacités imaginatives des hommes d'Occident pour peu qu'un minimum de générosité éclaire leur jugement. Les foules faméliques de l'Inde, du Bengla Desh et du Sahel sont le remords de l'Occident, et il est bon que cette salubre mauvaise conscience trouble les digestions des Européens et des Américains et leur inspire les solutions qu'appelle la justice. *Il n'est pire abjection que de se résigner au malheur des autres.* Ajoutons que la maîtrise de la crise économique exige qu'une issue soit recher-

chée à l'échelle mondiale. Des transferts massifs de revenus et de savoir vers les pays pauvres feraient naître une nouvelle demande solvable qui, pour partie, se porterait sur les marchés occidentaux. Ainsi s'ouvriraient de nouveaux débouchés et s'atténuerait la crise de l'emploi. *Il y a fort à parier qu'en la circonstance la soif de justice rejoint les calculs de l'intérêt.*

Le redressement diplomatique appelle une rigueur plus grande dans le choix des alliances — on ne peut à la fois soutenir le général Pinochet et se réclamer de la démocratie — en même temps qu'un comportement idéologique plus offensif. L'Occident feint d'ignorer qu'il dispose à l'égard de l'Union soviétique d'une sorte d'arme absolue : à l'heure des mass media la circulation des idées ne peut être entièrement contrôlée, les frontières ne sont pas totalement imperméables, les journaux et les livres passent de main en main, les émissions de radio ne peuvent être entièrement brouillées. Au lieu de prendre acte de l'emprise russe sur l'Europe de l'Est, l'Occident pourrait avec modération et obstination entretenir dans ces pays l'espoir d'une évolution vers la démocratie, créer ainsi sur les dirigeants une pression constante, entretenir en Union soviétique même des courants contestataires. Toute la littérature du Samizdat montre avec quelle passion les dissidents guettent l'écho de leur protestation en Occident et quelle protection constitue pour eux le plus petit commencement de notoriété internationale.

A ce stade de la réflexion, l'autocritique surgit, classique, impérieuse, tranchante : tous ces projets ne sont que vœux pieux, idéalisme politique, méconnaissance des rapports de force. La classe dirigeante bloquera toujours toute réforme qui porte atteinte à ses privilèges. D'abord, il faut faire la Révolution : avant, rien n'est possible ; après, tout le deviendra.

S'il est exact que la capacité de résistance des privilégiés est à la mesure de leur aveuglement, il est non moins exact que l'optimisme au sujet des vertus de la Révolution relève du plus noir obscurantisme. Il est singulier que cet optimisme obscurantiste continue, malgré les démentis les plus sanglants de l'histoire de passer aux yeux de certains pour le dernier mot de la Raison. Il faut refuser cette fuite dans le futur qui n'est que l'alibi de l'inaction, il faut plus modestement s'efforcer de rendre possible maintenant ce qui est souhaitable pour demain.

COMMENT DÉFENDRE ET JUSTIFIER L'OCCIDENT ?

Pour un esprit lucide, c'est une aventure redoutable que de défendre l'Occident. Il est vrai qu'en effet, tous ceux à qui profite le système capitaliste, tous ceux qui détiennent l'argent et le pouvoir défendent l'Occident, dénoncent les périls qui le menacent sans voir que ces périls sont d'abord ceux qu'engendre leur propre comportement, sans voir que la seule façon de défendre, de justifier l'Occident c'est d'abord de consentir au partage national et international de l'argent et du pouvoir. Il

est vrai que les fraudeurs fiscaux et les proxénètes défendent l'Occident, ses valeurs et ses principes. Il est non moins vrai que des millions de travailleurs appellent de leurs vœux un changement de société et placent leur confiance dans des partis qui, malgré les concessions verbales du moment, restent fondamentalement attachés à la dictature idéologique et à la contrainte révolutionnaire.

Est-il réactionnaire de constater que de l'Elbe à la mer de Chine, de Berlin à Pnom Penh, les socialismes, quelles que soient leurs nuances, ont en commun l'oppression policière et la négation de la liberté de l'esprit, est-il réactionnaire d'observer que ces régimes, précisément, ne tolèrent aucune organisation ouvrière indépendante, aucune manifestation, aucune grève, est-il réactionnaire de constater les faits ?

Rares sont les Français qui regardent ces pays avec envie ; nombreux sont au contraire ceux qui se croient assurés d'échapper à ce modèle de société. Nous autres Français sommes trop malins, trop évolués pour connaître le sort de ces peuples, au demeurant très différents de nous, mal dégrossis, peu éduqués, sous-développés... bref, bons pour la dictature. Dérisoire assurance, racisme aveugle ; de surcroît méconnaissance de notre histoire car périodiquement la dictature fleurit bien en France. L'inconscience n'est pas une très bonne protection contre les maux qu'on veut éviter.

Quant à l'accusation de mauvaises fréquentations, elle est réversible : combien de frustrés attendent de bouleversements révolutionnaires, la revanche de leurs échecs personnels, combien d'intellectuels sont prêts à jouer les Jdanov et pas seulement à Moscou ou à Pékin, mais aussi à Paris et à Rome, combien de médiocres obscurs sont prêts, au gré des circonstances, à se transformer en tyranneaux locaux, chefs d'îlot ou commissaires de quartier ?

Laissons de côté ces querelles de personnes et concluons.

Le droit d'avoir une opinion personnelle et de l'exprimer, le droit de s'associer, le droit de se réunir, le droit de participer librement à la vie publique, cela n'est pas rien. Cela vaut que le monde occidental se ressaisisse, s'arrache à la paralysie qui le gagne, se restructure en vue d'une nouvelle course de fond. Mais au-delà de cette prise de conscience, ce qui est en cause c'est le sens de la vie pour les foules urbaines de la fin du XX^e siècle, c'est la plainte qui monte au-dessus des cités, cette angoisse dont parlait déjà Rainer Maria Rilke au début du siècle. Cette plainte et cette angoisse montent à l'Est comme à l'Ouest. Peut-être cette identité des préoccupations profondes créera-t-elle un jour les conditions d'une véritable convergence. Encore faut-il qu'en attendant l'Occident, renonçant aux conduites suicidaires, demeure le lieu où jaillissent sans contrainte les interrogations humaines, où les convictions individuelles et collectives peuvent être vécues hors des pressions et des répressions idéologiques et policières.

Dominique KERGALL ■

Le prix du pétrole est un des sujets les plus importants du dialogue Nord-Sud engagé il y a quelques semaines à Paris en vue de préparer, d'inventer, pourrait-on dire, un nouvel ordre économique international. Mais que peut être un nouvel ordre économique international? Au mieux, il consistera en un ensemble de règles s'appliquant aux échanges internationaux de matières premières et de biens et services que les pays intéressés s'engageront à pratiquer pour un certain temps. Ces règles pourront porter sur des questions de volume, de régularité, de prix, d'évolution et de garantie de ceux-ci.

Il semble, en effet, qu'il soit assez généralement admis que ce serait le désordre régnant dans les échanges internationaux commandés dans tous leurs aspects par les pays industrialisés prépondérants, qui aurait suscité les inégalités entre les pays développés et ceux qui ne le sont pas, et qui accentuerait toujours et inéluctablement ces inégalités. Aussi, ce sera de l'institution volontaire d'un certain ordre dans ce domaine des échanges qu'on escomptera une meilleure répartition internationale des moyens permettant le progrès et le développement et une atténuation des déséquilibres qui en serait la conséquence.

DANS cette recherche, les questions se rapportant à l'approvisionnement en énergie des pays industrialisés prendront nécessairement une importance considérable, et ceci en particulier pour les pays européens pauvres en ressources énergétiques. Et il n'est pas exagéré de dire que ces pays européens sont contraints, du fait que leurs populations ne sauraient renoncer ni à leurs cadres et niveaux de vie, ni à l'amélioration progressive de ceux-ci, à construire des systèmes qui, ouverts ou fermés, les assureront de leurs approvisionnements en énergie.

La quête de sécurité de l'approvisionnement en énergie s'impose aux pays européens du continent. Elle déterminera leurs politiques de relations extérieures, d'investissement, et celle des prix de l'énergie.

Ainsi les discussions sur le prix du pétrole couvriront un problème beaucoup plus vaste que celui de la rémunération équitable des pays producteurs. Elles se rapporteront à la nécessité que vivent impérativement les pays consommateurs, celle de gérer les réserves d'énergie qui leur sont accessibles de manière à être garanties de la disponibilité de l'approvisionnement. C'est sur ce point que leurs intérêts peuvent être divergents de ceux des pays producteurs. En tout cas, depuis la fixation unilatérale des prix du pétrole par les pays de l'O.P.E.P. en 1973, les prix de l'énergie pétrolière ne sont plus l'instrument qui contribue à cette gestion des réserves au bénéfice des pays consommateurs.

Dans un récent article Ph. Simonnot écrit (1) : « Le juste prix est le prix qui permet une gestion optimale des ressources énergétiques planétaires. Cette gestion

(1) *Le Monde* du 17-2-76 : « Controverses autour du juste prix pour le pétrole ».

Pas d'indépendance européenne

sans sécurité
énergétique

par Julien Haas

implique que l'on exploite d'abord les ressources pétrolières les moins coûteuses, puis, à mesure de leur épuisement, que l'on s'attaque à des gisements de plus en plus coûteux jusqu'à atteindre le prix de revient des énergies de substitution. Si cet ordre n'est pas respecté, il se produit un gaspillage de travail et de capital, comparable à celui que l'on subirait si, à l'intérieur d'un pays, on mettait en culture les hauts plateaux avant d'exploiter au maximum les riches terres des plaines. La théorie nous indique que le prix doit alors être égal au prix marginal du producteur — c'est-à-dire le prix de la dernière unité de production mise en œuvre — plus quelque chose qui doit permettre d'anticiper l'épuisement des réserves et la nécessité de faire appel à d'autres ressources. (...) Ce plus quelque chose c'est la rente, la rente pétrolière en l'occurrence. Nous voyons donc que même en situation d'optimum une rente apparaît. Autrement dit, une certaine rente est justifiée par la recherche de l'optimum. »

Grande ou petite, la rente pétrolière existe depuis le début de la mise en exploitation des réserves géologiques. Cette rente, les pays consommateurs la payent. Jusqu'à récemment le système des grandes compagnies pétrolières internationales intégrées aux économies des pays consommateurs assurait son utilisation au bénéfice des économies qui la supportaient. En effet, les investissements et réinvestissements pratiqués à l'échelle mondiale ouvraient progressivement de nouvelles réserves à l'exploitation; les plaçant, moyennant quelques accords avec les pays détenteurs et quelques royalties, à la disposition des payeurs de la rente.

Cette rente jouait son rôle. Elle ne sortait pas du système économique global dont faisaient partie les grandes compagnies qui la géraient. Elle a permis de

mobiliser à l'échelle du monde des richesses naturelles jusque-là inemployées; les économies qui en ont payé l'invention en disposant quasi librement.

Ce système intégré a globalement eu les résultats qu'on en attendait. La preuve en est que l'on peut aujourd'hui faire aux grandes compagnies les reproches contradictoires d'avoir faussé le marché de l'énergie par la vente massive de pétrole à des prix trop bas, et d'avoir néanmoins accumulé des bénéfices exorbitants leur donnant un pouvoir incontrôlable. Et si l'on constate que, ce faisant, le système n'a cessé de mettre à jour de nouvelles réserves qui aujourd'hui sont beaucoup plus importantes qu'il y a trente ans, on ne peut lui reprocher de ne pas avoir rempli sa mission. Ce système était parfaitement adapté au rôle que les pays industrialisés voulaient lui faire jouer. Il a rendu service aux économies de ces pays et à leurs populations.

UN SYSTEME CASSE

Mais aujourd'hui, il ne peut plus fonctionner. L'évolution du monde a cassé ce système. Des besoins nouveaux sont pris en compte par des pouvoirs nouveaux dont les finalités et priorités ne sont pas celles des grands consommateurs de pétrole. Ceux-ci continuent de payer, dans le prix du produit, une rente, qui a même été fortement augmentée, mais cette rente n'est plus disponible pour satisfaire en priorité leurs besoins propres d'assurer la pérennité de l'approvisionnement. La rente pétrolière est dorénavant affectée à d'autres besoins prioritaires, ceux du développement général des pays détenteurs des gisements.

Cette nouvelle utilisation de la rente « détournée », au sens technique du terme, de sa fonction initiale, peut assurer progrès et développement aux populations des pays producteurs qui ont évidemment le droit de faire valoir leurs besoins dans ces domaines. Elle ne répond pourtant plus automatiquement à la recherche des pays consommateurs, qu'elle prive d'une certaine sécurité et qu'elle place dans la situation inconfortable de dépendance de bons vouloirs extérieurs, non contrôlables, et même peu influençables.

Le réinvestissement de la rente pétrolière dans le secteur de l'énergie en vue de la découverte de réserves, de l'amélioration des techniques, de l'invention et de l'équipement de nouveaux secteurs énergétiques devient pour le moins aléatoire. Il est vrai que les pays producteurs ne négligeront probablement pas l'investissement dans le secteur de l'énergie quand il pourra se réaliser sur leurs territoires, dont toutes les ressources pétrolières ou minières ne seraient encore délimitées ou exploitées. Il est par contre plus qu'improbable que ces pays voudront, ou pourront, affecter une part importante de leurs moyens à la mise en valeur de potentiels énergétiques situés hors de leurs territoires. Dans la mesure où ils le feraient ils ne pourraient en espérer d'autres avantages que des bénéfices futurs en capitaux. En effet, ne disposant eux-mêmes que de potentiels scientifiques et techniques restreints, et de moyens industriels matériels et humains très faibles, leurs concours financiers à l'extérieur serviraient directement et quasi exclusivement

l'activité économique des pays industrialisés. Les pays en voie de développement disposant de rentes pétrolières ne peuvent attendre pour eux les mêmes avantages d'un réinvestissement hors frontières, que ceux dont s'assurent les pays industriels disposant des techniques et moyens industriels adéquats, quand ils investissent sur des sites énergétiques étrangers. Dans ces cas les pays industriels récupèrent quasiment toutes leurs dépenses au bénéfice de leurs propres activités. Aussi leur investissement n'est-il extérieur que du point de vue de structures politiques et administratives; en fait il ne sort pas de la sphère économique initiale et remplit le même rôle qu'un investissement à l'intérieur des frontières.

Les pays en voie de développement, même ceux qui sont riches, ne jouissent pas des avantages de cette nature. Leur moindre développement n'est pas essentiellement une affaire de disponibilité de moyens financiers; elle est affaire de maîtrise scientifique, technique et industrielle. L'engagement de leurs importants moyens dans l'investissement énergétique hors frontières ne pourra en conséquence que rester très restreint.

Ainsi tout concourt à ce que l'essentiel de la rente pétrolière soit progressivement soustrait du système mondial de valorisation du potentiel énergétique. Cette valorisation devra en conséquence être recherchée par d'autres moyens, par des systèmes ou des processus nouveaux.

Mais ce problème qui prend une importance considérable pour la France, ses voisins européens et le Japon fortement tributaires de l'approvisionnement extérieur en énergie, ne se pose pas dans les mêmes termes pour tous les pays industrialisés ou en voie d'industrialisation.

LA MOITIE DE LA PLANETE EST ASSUREE DE SON APPROVISIONNEMENT ENERGETIQUE

De par son système économique, mais surtout du fait de son immensité sibérienne, l'U.R.S.S. ne sera pas confrontée au problème qui doit préoccuper l'Europe occidentale. Elle pourra trouver sur son propre territoire, aux dimensions d'un continent, les ressources suffisantes en énergie primaire, fossile ou hydro-électrique. Son potentiel scientifique et technique lui permet par ailleurs de maîtriser de nouvelles ressources d'énergie, qu'elles soient nucléaires, solaires, géothermiques, éoliennes ou marémotrices. Son système économique intégré et centralisé est un instrument suffisamment au point pour qu'il puisse équilibrer grossièrement le besoin et l'offre d'énergie en quantité physique. De toute façon les progrès de niveaux de vie de ses populations seront subordonnés à l'obtention d'équilibres successifs de ce type, le système n'autorisant aucune dynamique propre à l'évolution des besoins privés.

Ainsi l'U.R.S.S., dans son propre système, utilisant les techniques de planification et de contrôle de la consommation, ou mettant progressivement en œuvre certains mécanismes de prix à usage exclusivement interne, pourra-t-elle trouver la satisfaction de ses besoins en énergie dans sa propre sphère économique. Les phénomènes internationaux ne modifieront guère cette situation.

Les Etats-Unis d'Amérique se trouvent dans une situation symétrique. Première puissance scientifique, technique et industrielle, leur grand territoire recèle des ressources énergétiques fossiles très importantes. Les réserves hydroélectriques du continent nord-américain sont encore considérables. Scientifiquement, techniquement et industriellement indépendants en matière d'exploitation de l'énergie nucléaire, les U.S.A. sont les mieux placés pour faire dans ce secteur les plus grands progrès. Ils sauront par ailleurs être les premiers dans la maîtrise de certaines énergies nouvelles, solaire par exemple. Aussi peuvent-ils mettre en œuvre un plan visant la conquête à moyen terme de l'indépendance énergétique. Objectif que la volonté politique et la puissance organisationnelle du pays permettra d'atteindre.

Les grands groupes pétroliers multinationaux, dont les plus importants sont d'origine américaine, trouvent dans leur propre pays un champ d'action considérable. Les Etats-Unis disposent ainsi en leurs mains de tous les instruments qui leur permettent la mise en œuvre d'une politique de l'énergie, fondée sur une politique du prix. Que le prix de l'énergie à l'importation, du pétrole en particulier, soit fixé à un niveau minimum égal au coût marginal de la mise en valeur des réserves nationales accessibles, et les grands opérateurs américains disposeront d'une rente suffisante pour procéder à cette mise en valeur ; ce qu'ils feront, car ce sera encore sur leur propre territoire qu'ils courront le moins de risques extra-économiques.

Etendue géographique, ressources inexploitées, énorme potentiel scientifique et technique, système économique décentralisé mais néanmoins parfaitement intégré à sa propre société, sont les éléments qui différencient la situation des Etats-Unis de celle de l'Europe et du Japon. Ils n'ont ni à modifier profondément leur système d'intervention économique, ni à inventer de nouveaux mécanismes d'orientation des investissements, pour pouvoir espérer une solution à leurs problèmes d'approvisionnement en énergie. Quelques aménagements apportés au système de relations avec les pourvoyeurs extérieurs d'énergie, quelques fixités imposées à l'évolution du marché, et ils peuvent espérer résoudre intérieurement leurs problèmes sans pourtant rompre avec le monde extérieur. Ce faisant, ils pourront se targuer de ne pas obérer le développement de l'économie mondiale par des mobilisations à leur bénéfice de ressources qui resteront théoriquement disponibles pour d'autres croissances que celle de la première puissance du monde.

Certains pays en voie d'industrialisation se trouvent dans une situation similaire à celle des Etats-Unis ou de l'U.R.S.S. Ils peuvent avoir l'espoir de trouver chez eux, et de par leurs propres moyens, des ressources suffisantes en énergie pour satisfaire leurs besoins à terme assez lointain.

Le Brésil sera dans ce cas. Ses ressources hydroélectriques sont immenses ; ses réserves d'énergie fossile sont très importantes ; son potentiel scientifique et technique est relativement développé. Moyennant quelques concours extérieurs qui resteront marginaux, le Brésil peut pratiquer une politique de l'énergie quasi

autarcique. Planification et mise en œuvre coordonnée d'instances nationales spécialisées pourront obtenir ce résultat. Cette situation favorable sur le plan de la sécurité d'approvisionnement en énergie pourra être pour le Brésil déterminante de son accession prochaine au rang de puissance industrielle.

Dans un monde différent il est évident que la Chine résoudra elle-même, et par elle-même, ses problèmes d'équilibre entre besoins et ressources d'énergie.

L'Inde pourrait peut-être, avec des concours extérieurs, trouver elle aussi, en elle-même la solution de ses problèmes d'approvisionnement en énergie. L'économie indienne pourrait trouver en son sein et sur son territoire, et les moyens et les ressources suffisantes pour résoudre ses problèmes dans la mesure où les prix à l'importation de l'énergie sont élevés. La rente que ces prix dégageraient, bien réutilisée à l'intérieur, autoriserait probablement l'espoir de solution.

Les pays qui paraissent ainsi soustraits à la problématique de l'approvisionnement en énergie ressortissant des décisions des pays tiers grands producteurs de pétrole rassemblent environ 2 milliards d'habitants, soit approximativement la moitié de la population de la terre, et parmi eux figurent les deux plus grandes puissances.

LA FRANCE NE PEUT CONSTRUIRE SEULE UNE POLITIQUE ENERGETIQUE

Pour la France, la question se pose tout différemment. Si notre potentiel scientifique et industriel serait suffisant pour assumer les solutions techniques aux problèmes que nous avons à affronter, notre puissance financière relativement faible impose l'obtention d'une efficacité maximale, et l'étroitesse de notre territoire et des réserves, fossiles ou hydroélectriques, qu'il recèle encore, nous interdit l'espoir de solutions domestiques et autarciques.

Le territoire et les réserves françaises sont exigus, nos moyens opérationnels à l'échelle mondiale sont limités, notre pouvoir politique international est faible. La France n'a pas en main les moyens pour construire seule une politique d'approvisionnement en énergie à la mesure de ses besoins. Elle est, et restera encore longtemps, tributaire de l'extérieur en la matière.

La rente pétrolière qu'elle verse dans le paiement de ses achats, elle n'a aucun moyen d'en orienter la réutilisation en fonction de ses besoins à long terme. Et pourtant elle est contrainte d'assurer, sous peine de risque de non survie en tant que pays industrialisé à haut niveau de vie, sa sécurité d'approvisionnement en énergie, à moyen et long terme. Elle se trouve dans l'obligation de chercher à établir des systèmes qui peuvent lui fournir cette sécurité ; comme elle sera dans l'obligation de s'assurer d'un contrôle de l'évolution de tels systèmes.

Le seul fait de payer ses approvisionnements à un prix incluant la rente théoriquement suffisante pour assurer les investissements d'invention et de mise en exploitation de réserves supplémentaires, ne lui garantira nullement la sécurité d'approvisionnement. Les rentes que nous versons le sont à l'étranger ; elles sont mises à la disposition de pouvoirs extérieurs sur lesquels nous n'avons que de faibles moyens de conviction.

Une politique adéquate des prix de l'électricité pourra être l'instrument valable pour assurer le développement équilibré de la production électrique à partir des ressources nationales d'énergie primaire encore disponible. E.D.F., opérateur en la matière, est à même d'assumer cette mission pour le compte de l'Etat. Mais cette politique sectorielle ne saurait suffire pour inventer de nouvelles réserves, et s'en assurer le contrôle.

Les opérateurs pétroliers, groupes nationaux ou multinationaux, opérant sur le territoire, qui continueront à engranger certaines rentes du fait de leurs activités de transformation et de distribution, ne sont certainement plus à même d'assumer cette responsabilité d'invention de réserves dont l'affectation à nos besoins serait quelque peu garantie.

Notre système d'appréhension des réserves d'énergie a été démantelé ; les moyens opérationnels dont nous disposons ne sont pas à même de reconstituer un tel système par le simple jeu de leur fonctionnement ; une politique nationale des prix de l'énergie, bien que très utile, n'y suffira pas non plus.

La France ne peut trouver, comme les Etats-Unis par exemple, une solution à son problème par de simples aménagements des systèmes ou mécanismes fonctionnant jusqu'il y a trois ans. Si solution il doit y avoir, cela impliquera de nouveaux systèmes, de nouveaux mécanismes. La France est contrainte à travailler à leur invention, à leur conception, à leur adoption à un certain niveau international, car la solution autarcique est totalement exclue.

Mais la France n'est pas seule dans cette situation de contrainte. Ses partenaires européens, à l'exception du Royaume-Uni peut-être, sont dans une situation identique. Et le Japon est confronté à des problèmes de même nature, qui sont peut-être même d'une ampleur plus grande.

UNE ETROITE COOPERATION EUROPEENNE EST NECESSAIRE

Les pays européens et le Japon ont, dans le dialogue Nord-Sud, des problèmes spécifiques à résoudre. Ceux qu'ils vivent ne sont pas de même nature que ceux que connaissent les deux super-grands, les Etats-Unis et l'U.R.S.S. Ils sont différents de ceux de certains pays en voie d'industrialisation. Mais chacun des pays européens pris isolément est bien trop faible pour pouvoir faire prévaloir au niveau international un point de vue et des propositions fondés sur ses problèmes spécifiques.

La France, pas plus qu'aucun de ses partenaires européens, n'a une puissance politique internationale suffisante pour qu'elle puisse espérer que ses justes préoccupations soient prises automatiquement en charge par ses partenaires de discussion ou de dialogue, qu'ils soient producteurs exportateurs d'énergie, ou gros consommateurs plus ou moins indépendants. Et sans accord international la France ne pourra pas construire de systèmes vraiment propres à lui fournir les garanties qu'elle se doit de rechercher.

Ce que notre pays ne pourra probablement pas seul, il n'est pas évident que la puissance industrielle de l'Europe de l'Ouest ne le pourrait pas. Il nous paraît

en conséquence que toute recherche de solution pour la France doit passer par une étroite coopération européenne.

L'étendue de notre continent et les potentialités de réserves qu'il peut receler, le potentiel scientifique et industriel qu'il abrite, les moyens opérationnels puissants qui pourraient être mis en lice par une coopération volontaire, seraient pour une Europe de l'énergie des atouts dont ne dispose aucunement chaque pays pris séparément.

Six, neuf, voire douze pays européens unis dans une Europe de l'énergie formeraient un ensemble au sein duquel pourraient se pratiquer, avec cohérence, des politiques de prix et de réinvestissement sous contrôle, des mécanismes de financement adaptés à la complexité et à la diversité des problèmes posés, des organisations matérielles opérationnelles de dimension mondiale pouvant utilement négocier et pratiquer des coopérations internationales de grande ampleur.

L'Europe restera tributaire de l'extérieur en matière d'énergie. Ses besoins ne seront satisfaits que par des échanges internationaux. Les cadres dans lesquels ceux-ci se situeront et se développeront devront être établis par négociation. Une Europe de l'énergie, paraissant en face de tiers comme une entité politique unique, aura des possibilités de négociation autrement intéressantes pour elle, et aussi pour ses éventuels partenaires, que chaque pays européen séparé.

Pour affronter le dialogue Nord-Sud, l'Europe des Neuf s'est donné, avec beaucoup de mal, des allures d'unité. Dans les négociations elle devrait parler d'une seule voix. Ceci est un progrès qui ne sera décisif que si cette façade devient aux yeux des partenaires de la négociation une construction crédible.

L'adoption de politiques européennes communautaires de l'énergie, dont la mise en œuvre serait concrètement fondée sur des mécanismes européens internes de mise en commun de ressources et de réserves, de financement et de réinvestissement, de coopération technique et de recherche, est probablement nécessaire à l'obtention de la crédibilité extérieure. Parler d'une seule voix ne servirait à rien si ce n'était pour défendre un seul point de vue au nom d'une volonté politique qui se dote des moyens de réussir.

Il n'y aura pour la France de solution à ses problèmes de l'énergie que par la négociation. Mais cette négociation a deux aspects, celui de l'établissement de l'unité européenne en matière d'énergie, celui de l'accord Europe-Pays producteurs de pétrole ; accord qui doit être établi en fonction des problèmes spécifiques de l'Europe.

Et il ne faut pas s'entretenir d'illusions. A moins d'une abdication générale, que les populations européennes ne sauraient accepter et n'accepteront probablement pas, l'Europe est contrainte à utiliser ses moyens, ses forces, et probablement sa puissance, pour acquérir quelque certitude quant à son approvisionnement futur en énergie. Si elle n'obtenait pas cette certitude par le dialogue Nord-Sud, elle organisera sa sécurité dans un autre cadre, celui des pays industrialisés occidentaux que l'on nomme aussi la sphère atlantique.

Julien HAAS ■

Le juge et la loi

Le 9 mars 1976 s'est déroulé un dîner-débat, organisé par le Cercle « France-Forum », sur le thème « Le juge et la loi ». Animateur de la réunion, Henri Bourbon précise l'esprit du débat et les interrogations auxquelles Pierre-Henri Teitgen et les participants à la séance s'emploieront à répondre, en toute liberté de jugement, bien entendu...

« La loi est aujourd'hui démythifiée. Est-elle encore l'expression de la volonté générale ? Qu'est-ce d'ailleurs que la volonté générale ? »

Nos Codes sont, en partie, ceux d'une société qui, déjà, n'est plus celle dans laquelle nous vivons.

L'appareil judiciaire juge et condamne rapidement la voleuse à l'étalage d'un grand magasin ; il lui faut des années pour statuer sur les escroqueries et abus de confiance d'un complexe financier. L'opinion publique estime qu'en fait le riche et le pauvre ne sont pas égaux devant la Justice. A-t-elle raison ?

Le juge qui rend la Justice « au nom du peuple français » doit-il s'en tenir encore à appliquer la loi ? »

Exposé de Pierre-Henri Teitgen

Mesdames, Messieurs,

Il me faut ouvrir le débat, l'introduire, provoquer la discussion. Je serai provocateur : le sujet ne peut pas être réduit à quelques propos académiques.

Le juge et la loi !

La loi ! Qu'étaient grands son prestige, sa majesté dans la période qui va de la Révolution de 1789 à la dernière guerre mondiale !

Les armées de la Révolution inscrivaient sur leurs drapeaux « la Nation et la Loi » !

Quand j'étais à l'école primaire l'instituteur nous apprenait que « le bon citoyen obéit aux lois ».

Toutes sortes de formules exprimaient la puissance de la loi : « Force doit rester à la loi », « Au nom de la Loi, je vous arrête », « C'est la Loi ».

La loi, de ce temps-là, se paraît d'une triple légitimité : celle qu'elle tirait de sa source, celle qu'elle tenait de sa nécessité, celle qui lui valait le consensus général.

Dans nos pays de démocratie, la loi librement débattue et votée par un Parlement élu au suffrage universel était définie comme l'« expression de la volonté générale ». Il semblait alors que la contester, ce serait contester le principe même de la démocratie.

Mais aussi la loi était forte de sa triple nécessité. Nous avons, tout à la fois, soif de justice, d'ordre et de sécurité. La loi ne répond-elle pas à ce triple besoin ?

Très généralement, c'est en vue d'une meilleure justice que légifèrent — adroitement ou maladroitement — nos Parlements. Du moins, dans la conscience publique, il était naguère présumé que la loi tenait sa valeur d'une « idée » de justice qu'elle cherchait à réaliser. Dès lors, ainsi comprise comme un effort — fût-il malheureux — vers plus de justice, la loi participait à la noblesse de ce grand élan des hommes vers la Justice.

Au surplus et en tout état de cause, la loi était respectée dans la mesure même où fixant les droits, les responsabilités et les obligations de chacun elle assure à tous un minimum d'ordre et de sécurité.

Et puis, naguère, la loi bénéficiait d'une sorte de consensus général.

Bien sûr, elle était critiquée et contestée pendant son élaboration, mais une fois votée et promulguée, elle était très largement acceptée et obéie, avec enthousiasme par les uns, indifférence ou résignation par les autres, mais acceptée et obéie dans un consentement qui était en définitive le consentement à la vie commune... « Le bon citoyen obéissait à la loi ».

*
*
*

Or, voici que nous avons assisté durant ces dernières décennies à une lente et pernicieuse dévalorisation de la Loi, pour bien des raisons convergentes.

Et d'abord — dans leur souci de détacher le droit et la loi de toute métaphysique spiritualiste, dans une

tion faite de toute idée de justice et de tout principe reconnaissant à l'homme des droits originaires opposables à tous.

Déjà réduite à ces dimensions, la loi perdrait beaucoup de son prestige.

Mais voici qu'aujourd'hui elle est plus gravement encore mise en accusation.

Le marxisme qui se prétend scientifique ne cesse d'affirmer que l'Etat n'est pas et ne peut être l'entreprise du bien commun et de l'intérêt général pour ce motif qu'il ne serait pas d'intérêt commun aux « oppresseurs » et aux « opprimés ». Tandis que l'Etat dans la superstructure ne serait que l'appareil de contrainte de la classe dominante dans l'infrastructure économique, la loi ne serait jamais que la traduction, dans l'instant et pour l'instant seulement, du rapport des forces engagées dans la lutte des classes : aux opprimés de la remettre sans cesse en cause jusqu'au jour où la classe ouvrière triomphante en fera à son tour l'instrument de sa domination.

Démystifiée sous tous ces assauts, que reste-t-il, dans la conscience publique, de la valeur et du prestige de la loi ?

*
**

Mais il est aussi d'autres causes de sa dévalorisation.

Par nature, par définition, la loi fixe, stabilise la règle de droit au vu des conditions économiques et sociales du moment. Or, nous vivons maintenant dans un monde où ces conditions évoluent si rapidement qu'à peine promulguée, la loi peut paraître déjà dépassée. On la dira conservatrice, voire réactionnaire... on rêvera peut-être d'une sorte de révolution permanente dans laquelle le juge, se libérant d'une légalité attardée, adapterait sans cesse le Droit aux conditions nouvelles, selon ce qui lui paraîtrait équitable.

La loi, par ailleurs, ne semble plus être la même pour tous.

Le milieu des truands lui échappe. On sait depuis longtemps qu'il a ses lois et qu'il règle ses comptes en dehors de la Justice.

Mais aussi n'est-il pas tout un monde de très grandes affaires nationales ou internationales qui ne plaide jamais — ou du moins bien rarement — devant les juridictions de l'Etat sur la base du droit commun. La solution de leurs conflits résulte ou bien, brutalement, de leurs rapports de force, ou bien d'arbitrages privés, abstraction faite des règles légales et à l'abri des curiosités indiscretes.

J'ai connu une entente internationale qui imposait à ses adhérents tout un code de commerce bien différent de celui que doivent appliquer nos juges; les obligeait à soumettre leurs litiges à des juridictions arbitrales, qu'elle avait instituées dans son sein, par le ministère d'avocats qui constituaient son barreau privé, et assurait l'exécution immédiate des sentences rendues sous la menace de mise en circulation de traites en blanc que

La Loi par Baudry

volonté proclamée de réalisme et de positivisme, d'éminents juristes de nos Universités ne l'ont plus définie qu'abstraction faite de toute idée de justice.

Ou bien la loi ne serait, à les entendre, que l'expression de la volonté de l'Etat sous la contrainte du gendarme et du juge : comme l'écrivait Gaston Jèze, « la loi est la règle — qu'on la juge bonne ou mauvaise, utile ou néfaste — qui, à un moment donné est effectivement sanctionnée par les tribunaux... ». Ainsi, le juge ne serait plus que l'exécutant aveugle des volontés du Prince.

Ou bien la loi ne pourrait plus être considérée que comme une sécrétion du corps social; elle s'en tiendrait à exprimer l'état des mœurs, bonnes ou mauvaises; elle n'aurait, devant la conscience individuelle, d'autre valeur que celle des forces collectives qui l'engendrent, abstrac-

ses adhérents avaient dû lui remettre à leur entrée dans l'entente.

On en vient à penser que de très grands intérêts, organisés en une sorte d'Etat hors de l'Etat, échappent à la Loi qui n'est plus alors la même pour tous.

Mais aussi l'égalité de tous devant la loi est mise en doute en conséquence des faiblesses de notre appareil judiciaire.

En dix minutes une voleuse à l'étalage est jugée et condamnée, comme à la chaîne, à l'audience des flagrants délits tandis qu'il faut à la Justice une, deux ou trois années pour instruire et juger les escroqueries, faux bilans et abus de biens sociaux d'un « financier » de haut vol !

Qui est Pierre-Henri TEITGEN ?

- Agrégé des Facultés de Droit en 1935, nommé professeur à la Faculté de Nancy.
- Cofondateur en octobre 1940 du mouvement de Résistance « Liberté ». Par la suite membre du directoire du mouvement « Combat », puis secrétaire général du « Comité général d'études » de la Résistance. Arrêté par la Gestapo en juin 1944, évadé en août. Compagnon de la Libération.
- De septembre 1944 à mai 1958, successivement Ministre de l'Information, de la Justice, des Forces Armées, Ministre d'Etat, Vice-Président du Conseil.
- Actuellement Professeur de Droit public à l'Université de Paris, « Panthéon-Sorbonne » ; Directeur du Centre Universitaire d'Etudes des Communautés Européennes.

C'est évidemment qu'il faut beaucoup plus de temps pour rassembler les preuves de manœuvres frauduleuses d'une extraordinaire complexité que celles d'outrages à agents ou de coups et blessures sur la voie publique. Mais c'est aussi que notre appareil judiciaire est très insuffisant : magistrats trop peu nombreux (il y en a deux fois plus en Allemagne), palais de justice archaïques, locaux insuffisants, équipements, matériels encore ridicules... tout cela ne permet pas à nos tribunaux de consacrer aux pauvres affaires de la misère humaine tout le temps qu'il y faudrait. De quoi, d'ailleurs, nous sommes tous responsables, car qui donc dans la grande presse, les partis politiques, l'opinion publique se soucie du budget du Ministère de la Justice ? Un très haut magistrat posait récemment la question de savoir si la France, dans son ensemble, tenait à se doter d'une grande Justice ; il inclinait à répondre par la négative.

Il faut enfin ajouter que contribue aussi à la dévalorisation de la loi le fait qu'elle est maintenant trop souvent bafouée.

Par le développement de la fraude, comme l'est la loi fiscale.

Par la montée de la violence. Songez aux récents et

dramatiques événements de Corse et du Midi viticole. Songez surtout à ces rançons extravagantes que l'on se résigne à verser aux gangsters et aux tueurs pour en obtenir la libération de leurs otages. Peut-on dire encore que « force doit rester à la Loi » ?

Au demeurant, l'Etat lui-même ne lui obéit pas toujours, soit qu'il ne prenne pas, comme il le devrait, les mesures nécessaires à son application, soit même qu'il la méconnaisse ouvertement comme il le fait trop souvent s'agissant, par exemple, des impératifs que lui impose la loi portant approbation et mise à exécution du Plan.

*
**

C'est pour ces motifs et dans ces conditions, Mesdames et Messieurs, que des magistrats, peut-être, en sont venus à se demander s'ils restaient tenus en conscience d'appliquer la Loi plutôt que de statuer « en équité », selon leur sentiment propre.

Bien sûr, une première réponse s'impose.

Parce que la Loi est, généralement, l'instrument d'un pas en avant dans la voie de la Justice, parce qu'en tout état de cause, hors le respect de la loi, il n'y a plus ni liberté, ni sécurité, ni vie commune possibles mais aussi parce que c'est de la loi et pour son application que le juge tient son investiture et son pouvoir, de telle sorte qu'en statuant délibérément hors la loi il s'exclurait lui-même de sa fonction et de sa compétence, le juge, bien sûr, ne peut écarter la loi pour statuer à sa guise. Au demeurant nul, je pense, n'oserait soutenir brutalement que le juge est en droit de juger contre la loi.

Le problème est plus complexe.

Et d'abord, il arrive que la loi soit muette pour ce qui est du problème dont le juge se trouve saisi : elle n'a pas prévu la situation dont il s'agit, il se trouve en présence d'une lacune de la loi. Il doit pourtant statuer, car il n'est jamais en droit de refuser de juger. Comment doit-il le faire ? Comment doit-il combler la lacune de la légalité ?

Mais aussi, et très généralement cette fois, appliquer la loi c'est d'abord l'interpréter.

Des textes légaux peuvent être contradictoires ou du moins partiellement incompatibles.

Surtout le contenu concret des concepts qu'utilise la loi est rarement d'une évidente précision, contrairement à ce qu'imagine le bon peuple.

Prenons un exemple banal.

Voici le plus connu des articles de notre Code civil, son article 1382 selon lequel quiconque par sa faute cause à autrui un dommage en doit réparation... Que de questions pose ce texte à première vue bien clair !

— qu'est-ce qu'une faute ? Toute erreur, toute négligence aux conséquences imprévisibles constituent-elles une faute ?

— quel est le dommage dont il est dû réparation ?

Le dommage direct ou bien aussi le dommage indirect, le dommage matériel ou bien aussi la souffrance morale, le prix des larmes ?

— comment réparer ? Et, par exemple, dans le cas où la faute commise a entraîné pour la victime une incapacité de travail, faut-il lui allouer un capital ou bien une rente viagère ?

Une énorme jurisprudence toujours en évolution a dû résoudre ces questions.

La plupart des textes législatifs en posent d'analogues.

C'est alors, à ce niveau, que se pose le vrai problème des pouvoirs du juge au regard de la loi.

Qu'il s'agisse de combler ses lacunes ou de déterminer sa signification exacte et sa portée, ces pouvoirs du juge sont considérables.

Toutes sortes de méthodes d'interprétation lui sont offertes :

- interprétation exégétique, selon le mot à mot du du texte à l'aide du dictionnaire et de la grammaire;
- interprétation volontariste, selon la volonté supposée du législateur dégagée des travaux préparatoires et des débats parlementaires ;
- interprétation finaliste selon le but, la finalité du texte et pour lui attribuer une pleine efficacité ;
- interprétation à la lumière des principes fondamentaux de notre système juridique pris dans son ensemble ;
- interprétation en équité pour donner au texte la signification qui paraît la plus juste.

Or, voici que le choix de l'une ou l'autre de ces méthodes peut être décisif, chacune d'elles pouvant conduire à une solution différente.

Citons-en trois exemples empruntés à la récente jurisprudence de notre Cour de Cassation.

C'est en optant — à l'encontre de leur interprétation exégétique — pour une interprétation des textes selon l'intention du législateur qu'elle vient de décider que notre législation relative à la protection des délégués du personnel et des représentants syndicaux exclut tout recours de l'employeur à la procédure de résiliation judiciaire de leur contrat de travail.

C'est en optant pour une interprétation finaliste du Traité de Rome qu'elle vient de décider que la règle communautaire prime la loi nationale contraire et même postérieure.

C'est en optant pour une interprétation d'équité qu'elle vient d'admettre l'indexation par le juge des rentes viagères qu'il alloue en réparation à la victime d'un délit de blessures involontaires.

*
**

Ainsi, on mesure sans peine l'extraordinaire, sinon la redoutable, étendue des pouvoirs de libre appréciation

dont dispose, en réalité, le juge dans l'existence de sa mission d'interprétation et d'application des lois : le juge n'est pas un ordinateur qui ayant mis des lois en mémoire en redistribue mécaniquement les solutions, c'est une conscience appelée à choisir en toute impartialité entre les diverses interprétations dont la loi est très fréquemment susceptible.

Mais alors n'y a-t-il pas de limites — c'est l'essentiel de notre débat — à cette liberté de choix et d'appréciation du juge ?

Trois règles d'or, me semble-t-il, doivent être ici posées.

1^o) Le juge n'est jamais en droit, fût-ce sous raison d'équité, de faire dire à la loi le contraire de ce qu'elle affirme incontestablement.

2^o) Le juge doit se départir, autant qu'il le peut en conscience et de bonne foi, de tout préjugé racial, philosophique ou de classe.

C'est une obligation moins simple qu'il ne paraît.

Trop longtemps sans doute des Magistrats d'esprit conservateur ont imaginé, plus ou moins consciemment, que nos législations du travail ou du fermage, par exemple, devaient être considérées comme déroatoires aux principes qu'ils estimaient fondamentaux de la propriété privée ou de l'autorité patronale et partant devaient être appliquées aussi restrictivement que possible, en vue de la sauvegarde d'une conception de l'ordre social qu'ils préjugeaient alors que la législation dont il s'agit entendait précisément la faire évoluer.

Aujourd'hui il serait également aberrant de ramener — au nom d'un préjugé d'orthodoxie marxiste — tous les contentieux à des conflits de classe affrontant « oppresseurs » et « opprimés ». Le propriétaire n'est pas nécessairement l'opresseur du locataire (le mien est peut-être moins « riche » que moi) ; le créancier n'est pas nécessairement l'opresseur de son débiteur, le commerçant celui de son client. Quand deux sociétés de capitaux plaident l'une contre l'autre, quand une femme plaide en divorce contre son mari, quand deux automobilistes sont entrés en collision, quelle est donc celle des parties qu'il faudrait a priori considérer comme l'opresseur ?

Tout préjugé de la sorte doit être banni des enceintes judiciaires, mais encore une fois la chose n'est pas simple.

Soit un exemple : le juge saisi doit-il nécessairement ordonner l'expulsion immédiate par la force publique d'une usine occupée par son personnel en grève ?

Deux solutions extrêmes relevant l'une et l'autre d'une sorte de préjugé de classe doivent être écartées, comme le révèle une jurisprudence récente :

— celle qui consisterait à ordonner en tout état de cause l'évacuation au motif que l'usine n'appartient qu'à son propriétaire ;

— celle qui consisterait à la refuser en tout état de cause au motif que les occupations d'usines constituent l'une des armes dont doit disposer la classe ouvrière « en lutte pour sa libération ».

C'est, compte tenu tout à la fois des circonstances de fait et d'une conception de l'entreprise — bien commun de l'employeur et des salariés que dégage progressivement notre législation — qu'un juge impartial doit, me semble-t-il, trancher, faute de dispositions législatives précises, le cas d'espèce qui lui est soumis.

3°) Lorsqu'il croit devoir interpréter la loi à la lumière des principes généraux du droit et des exigences de l'équité, c'est aux principes fondamentaux de notre système juridique et à l'équité de ce système que le juge doit faire appel.

Je m'explique :

Il paraît qu'Aristote ayant à exposer à ses élèves ce qu'est l'équité leur avait dessiné trois triangles et leurs bissectrices et leur avait affirmé que chaque triangle — entendez chaque système juridique, social et politique — avait au point de rencontre de ses bissectrices son équité spécifique.

Effectivement, il est des règles de base et une équité de la famille patriarcale, des règles de base et une équité de la famille moderne, des principes fondamentaux et une équité de la société de capitaux, des principes fondamentaux et une équité de la société coopérative, une équité du salariat et une équité de l'autogestion, et l'on pourrait multiplier les exemples.

*
**

Mais alors, il faut affirmer nettement que c'est aux règles de principe et à l'équité propres du système juridique dont la sauvegarde et la cohérence lui sont confiées que le juge doit, s'il y a lieu dans l'obscurité de la loi, faire appel.

Certes, il peut en tant que citoyen, préférer l'autogestion au salariat, l'entreprise nationalisée à l'entreprise privée, mais il n'est pas en droit de substituer aux principes généraux et à l'équité qu'implique notre système juridique en vigueur les principes et l'équité propres à un autre système qu'il jugerait préférable. Seul le législateur a compétence pour nous faire changer « de triangle », nous faire changer de système. Ce ne peut être la fonction du juge.

Qu'il juge dans le cadre de la légalité en vigueur, qu'il use dans ce cadre de toutes les facultés d'appréciation et d'interprétation que lui laisse la Loi, mais qu'il se garde de sortir de ce cadre !

Toute autre attitude pourrait nous mener au pire.

De 1906 à 1933 des juristes, puis des magistrats allemands, ont prôné le « Freirecht », la primauté du droit libre, par réaction contre l'abus du conceptualisme juridique et de la logique abstraite.

Au sein de la nouvelle école, les uns conseillaient au juge de statuer — au besoin *contra legem* — selon son intuition de la Justice ; d'autres lui demandaient de décider dans une vision sociologique des choses dans le sens de l'évolutoin des mœurs ; d'autres enfin prônaient une jurisprudence inspirée de la pesée des intérêts en présence et de leur valeur sociale.

La voie ouverte, c'est le nazisme qui s'y est engouffré pour imposer au mépris des lois « le droit non écrit, dégagé de l'âme du peuple allemand, qui répond aux nécessités de la vie nationale et doit être senti et énergiquement réalisé par le juge allemand » (Sauer, *Recht und Volksmoral im Führerstaat*).

Nous savons ce qu'il en est advenu ; ne négligeons pas cette leçon.

Intervention de Robert BADINTER

*avocat,
professeur agrégé
des Facultés de Droit*

Mon Cher Président, Collègue et Ami,

Je suis heureux de l'occasion qui m'est donnée parce qu'il est trop rare dans la vie quotidienne de pouvoir dire à ses amis tout le bien qu'on pense d'eux ! On les rencontre au détour d'un couloir de la faculté, on les retrouve dans un colloque de juristes, on s'endort quelquefois à leurs côtés dans un interminable arbitrage, tout cela ne facilite pas les confidences. Il y a, bien sûr, les occasions solennelles : les remises de Légion d'honneur, les réceptions à l'Académie française, et j'en passe, de plus tristes encore, où on a l'occasion de dire publiquement à quelqu'un pour lequel on éprouve de l'amitié tout le bien qu'on pense de lui, généralement dans une langue assez empesée. Mais ces occasions-là ne sont pas pour vous ni pour moi.

Eh bien, puisque j'en ai l'occasion ce jour, je vous dis, cher Pierre-Henri Teitgen, que vous m'avez une fois de plus étonné. Je connaissais votre courage, je connaissais votre talent, je connaissais votre savoir. Mais je ne mesurais pas que passé 9 heures du soir, vous pouviez être encore aussi éloquent !

Sur ce point, je suis forcé de faire, avec plaisir et sans référence politique, une bienfaisante autocritique. Je ne sais pas si vous vous souvenez du film admirable de Jacques Becker qui s'appelait « Touchez pas au Grisbi ». Il y avait là deux vieux truands, l'un s'appelait Max le menteur et aimait passionnément les femmes. L'autre, qui n'était pas plus jeune, et qui était le héros du film, apparemment les aimait encore, mais peut-être un peu moins. Ils étaient tous les deux dans une boîte au début du film et là, il y avait deux jeunes femmes très jolies. Max le menteur, voyant que cela s'annonçait assez bien, disait à son ami : « Reste, mais reste, reste encore ! » Et le héros le regardait avec un certain sourire et lui disait : « Qu'est-ce que tu veux ! Moi, passé 11 heures du soir, j'ai l'impression que je fais des heures supplémentaires ». Eh bien, en ce qui concerne la parole, même à 9 heures du soir, je ressens cela. Et c'est pourquoi je vous admirais tant tout à l'heure.

Venant ici, en marchant le long de la grille du Luxembourg, je me disais : Voyons, le thème de ce soir c'est « Le juge et la loi ». Comme je suis studieux, j'avais commencé évidemment par lire comme il se doit le numéro récent de la publication de mes amis du syndicat de la Magistrature consacré au problème du Juge et de la loi. Puis, comme j'ai l'esprit curieux, j'avais vérifié le propos d'un homme que j'aime beaucoup, qui a bien servi la justice, qui l'a beaucoup honorée et qui a très bien compris que l'essentiel dans la justice c'étaient les hommes, je veux dire le Premier Président Aydalot. Dans son livre, je m'étais plu à rechercher le passage sur la loi et les juges. Quelque chose m'avait frappé, c'est que M. Aydalot disait « c'est sa compagne » en

parlant du juge, la loi est sa compagne, la loi est son amie, la loi est son alliée, il ne disait pas (mais on entendait très bien le propos murmuré), la loi est sa maîtresse. Ces rapports affectifs, entre le juge et la loi, me paraissaient révélateurs et ambigus à la fois. Quand un homme a une maîtresse, qui est le maître de qui ?

En avançant un peu plus dans le Luxembourg, je me disais, non, ce n'est pas dans cette direction-là qu'il faut chercher ; le seul avantage peut-être que l'on pourrait trouver dans cette ambiguïté de définition de maître-maîtresse, c'est que, après tout, contrairement à ce que l'on apprend aux étudiants, comme on ne viole pas sa maîtresse, le juge ne peut pas violer la loi, contrairement à ce que laisse croire la Cour de Cassation. Et puis, parce que c'était bientôt 8 heures, je me disais (et c'était une réflexion tout à fait personnelle) : « Je fréquente les juges, j'essaie d'apprendre la loi, qu'est-ce qui me paraît le plus important ? qu'est-ce qui, au fond, est le plus important ? A l'évidence, le Juge. Prenons une référence historique. Qu'est-ce que nous avons connu de plus admirable comme système de droit, nos grands maîtres de jadis disaient la « ratio scripta » : le monument antique, le droit romain ! Mais qu'est-ce que c'est que le droit romain ? C'est la création par des hommes politiques, d'ailleurs très intelligents, assis dans un marché à bestiaux qui s'appelait le Forum (comme ce soir) et qui, tout simplement, adaptaient les exigences de la loi aux exigences sociales du temps. Cela fonctionnait très bien, comme c'étaient des hommes très intelligents comme savent l'être les Italiens, plus particulièrement les Romains. Eh bien, cette justice-là ensuite les juristes sont venus et en ont fait le Digeste. La raison écrite est avant toute chose ces deux plaideurs face à face sur un marché à bestiaux, avec un juge entre les deux qui invente le droit. Donc, vive le pouvoir créateur des juges. On lui doit déjà le droit romain, ce n'est pas si mal.

Je me disais qu'il y a un autre système qui est fondé entièrement sur le pouvoir d'adaptation et de création du juge et c'est le système dans lequel on semble manifester le plus d'attachement aux libertés, ce n'est pas vain de le rappeler au passage, c'est le système de la Common Law. La défiance anglo-saxonne pour la loi écrite s'accompagne de quoi ? d'une révérence et d'une foi dans le pouvoir créateur des juges. Il est très remarquable de constater que la liberté fleurit là où précisément la loi n'est pas considérée comme étant absolument l'indispensable moteur du progrès social ou de la sécurité ou de la liberté des citoyens ; le droit romain d'un côté, la Common Law de l'autre.

Interrogeons-nous plus avant. Je sais bien que nous, Français, soi-disant héritiers du droit romain mais en réalité prisonniers du juridisme, nous aimons les lois. C'est très bien, les lois, c'est très simple, on peut les écrire, après on en fait un Code, on prend le livre, on le met sur la table, quand on en a assez de le voir sur la table, on le met dans la bibliothèque ; là, il ne bouge plus : la loi est sous clé. On peut continuer à vaquer tranquillement à ses occupations. La loi est sécurisante,

sinon sécurité. Mais supposez un instant que nous ayons un système admirable de lois, des textes proches de la perfection voués à une sorte de perfectibilité illimitée, un enchantement pour les juristes académiques, bref, une musique céleste, une rhapsodie juridique parfaite. Vous auriez un système de loi parfait et pour l'appliquer, des personnages butés, ignorants, répressifs, empêtrés, qui seraient des juges ! Bien entendu, l'une et l'autre hypothèses sont parfaitement théoriques. Vous avez donc d'excellentes lois et de mauvais juges ! Quel est le résultat pour le consommateur, c'est-à-dire le justiciable ? Prenez un bon texte et un mauvais juge... à tous les coups vous aurez une mauvaise décision. Prenez maintenant la situation inverse, vous avez des lois qui valent ce qu'elles valent. Aujourd'hui d'ailleurs on en fait tellement que l'on ne peut pas les réussir toutes. Eh bien, ces lois telles qu'elles sont, confiez-les à de bons juges. Vous pouvez prendre de mauvais textes si vous avez de bons juges, nous sommes sauvés, nous avons une bonne justice, et c'est cela qui importe ! Alors, je dis simplement : Moi, la loi, j'y crois peu ! D'ailleurs, aujourd'hui, la loi comme expression de la souveraineté populaire, vous avez eu raison, cher ami Teitgen, de le mentionner, cela fait un peu moins de 15 % des textes qui sortent du Parlement autrement que par la volonté ministérielle. La loi, essentiellement, c'est aujourd'hui la volonté du directeur de tel ou tel service, de tel ministère. La révérence, évidemment, s'émousse si on enlève le masque et qu'on voit la réalité. Donc la loi, je n'ai pas pour elle de considération particulière, mais le juge, lui, détient l'essentiel. On dit qu'il applique la loi, en réalité il en fait beaucoup ce qu'il veut... et c'est là, la grandeur et la difficulté de sa tâche. Quand on dit qu'il applique la loi, je dis volontiers à mes amis magistrats : Voyons, quand vous prenez un texte pénal et que vous avez la possibilité de choisir entre une modeste peine d'amende, ou d'emprisonnement, avec bénéfice du sursis, et cinq ans ferme avec un mandat d'arrêt, est-ce que véritablement vous êtes tenus par la loi ? A cet instant-là, un pouvoir sur celui qui est en face de vous, un pouvoir direct, immédiat, considérable, le pouvoir du juge, est, dans notre société, le seul pouvoir qui s'exerce directement sur la liberté d'autrui. Il n'y a guère que l'officier en temps de guerre qui puisse disposer directement sur le sort d'autrui de ce pouvoir considérable. Alors, et ce sera ma conclusion, tout est dans les juges, je suis convaincu que l'heure est aux juges. Il y a eu, paraît-il, une époque (c'est Stendhal qui le disait), où le siècle était aux avocats, ça, c'est terminé ! de ce côté-là c'est fini, les avocats sont sortis de l'histoire, en tous cas, ils sont sortis du Parlement, presque complètement, et à tout coup du Gouvernement dans lequel d'ailleurs, sauf erreur de ma part, il n'y a plus que trois personnes qui ne soient pas fonctionnaires !

Donc, l'heure n'est certainement plus aux avocats, presque pas aux professeurs de Droit quand ils n'ont pas l'habileté d'être majoritaires. Mais pour les juristes, il reste cette consolation : jamais autant qu'à cet instant, et le sort de la justice et le sort des citoyens n'ont dépendu à un tel point de la qualité des magistrats.

L'heure est aux juges. C'est à eux de s'en souvenir et pour ma part, j'en manifeste volontiers un certain contentement.

Henri Bourbon. — Qu'est-ce que, pour vous, Maître Badinter, un bon juge ?

Robert Badinter. — Très simplement, je vous répondrai en vous disant : je ne suis pas absolument sûr de savoir ce qu'est un bon juge, mais je sais très bien reconnaître un mauvais juge.

Intervention d'Albert PETIT

magistrat

En vous écoutant, cher Monsieur Teitgen, je pensais à une phrase d'un célèbre juriste, Thomas More, qui disait : « Si le diable invoquait la loi contre moi, eh bien ! je lui en accorderais le bénéfice ». Je dirais, qu'il n'est pas mauvais que la loi soit détachée de la « Justice », en ce sens que la loi ne doit jamais être attachée à un Ordre moral, elle trouve sa justification pour moi, en elle-même parce qu'elle est la LOI. Je retrouve, par un détour, l'analyse classique, qui me semble très solide.

Nous avons récusé l'Ordre moral ! La République a toujours récusé l'ordre moral qui voit au-dessus de la loi un ordre à la lumière duquel la loi doit être interprétée ; et je vous suis tout à fait quand vous arrivez à cette nécessité d'interpréter la loi en fonction de sa finalité propre, en fonction de son contexte propre, en fonction de l'ensemble des règles posées par le corps social comme règle de son jeu. Par contre, s'il faut à mon sens détacher la loi de « la Justice » (ordre moral), il est très mauvais que la justice (les décisions judiciaires) se détache de la loi. C'est là que je rejoins votre propos, lorsque vous posez la question de savoir quelles sont les limites qu'un juge rencontre pour interpréter la loi. Effectivement, le juge ne peut pas se référer à un Ordre moral. Nous avons connu l'Ordre moral de l'Eglise qui a refusé la République. Actuellement nous connaissons d'autres... « ordres moraux », d'autres églises qui refusent également notre société d'aujourd'hui... Ces « Ordres moraux », quels qu'ils soient, doivent être rejetés par le juge parce qu'ils faussent le jeu qu'a voulu se donner la nation.

Mais il ne faut pas que la nation croie que ce jeu qu'elle joue est un jeu juste et là, je retrouve la nécessité de détacher la loi de la « Justice ». Aujourd'hui, quand vous parlez avec des jeunes, vous constatez qu'ils n'ont pas du tout notre sens de la justice. Je vais vous faire une confidence : quand j'étais magistrat (substitut), j'entendais en flagrant délit de petits voleurs, voleurs de leurs employeurs, voleurs dans un libre service, des gens qui n'auraient jamais volé ailleurs. Je leur demandais : « Si l'on pouvait partir d'un magasin sans payer, est-ce que vous connaîtriez des gens qui payeraient ? Ils disaient : personne ! » Actuellement, le sentiment diffus qui prévaut, et il est juste, c'est que la loi n'a rien à voir avec la « Justice » et je dirais elle n'a peut-

être jamais rien eu à voir avec la « Justice » en ce sens qu'elle sera toujours injuste. Et je me souviens, quand j'avais des élèves en droit, je leur disais : « On devrait apprendre à l'école primaire que la loi est toujours injuste, pour plusieurs raisons, parce que, comme vous le disiez, les réalités évoluent alors que la loi reste, donc elle n'est pas adaptée, parce que la loi, on peut toujours la tourner, donc elle ne peut pas faire obstacle à la mauvaise foi et enfin parce qu'elle est générale alors qu'il n'y a que des cas particuliers ». Pour ces trois raisons, la loi ne peut pas être juste : par référence aux valeurs morales reconnues par tous, il est certain que la loi a toujours été injuste, parce que, le pauvre et le riche n'ont pas les mêmes moyens pour lutter dans l'existence. Or, la loi est la même dans un cas comme dans l'autre. Et je vous assure que nous connaissons actuellement des jeunes qui ont un sens de l'honnêteté, de l'honneur très développé, qui ne voient aucun inconvénient à prendre le train sans billet (ce qui est la moindre des choses), le métro (alors, là, n'en parlons plus) mais qui vous disent aussi gentiment : « Voler un riche, est-ce mal ? » — « Non ». Parce que nous avons quotidiennement l'exemple de gens qui utilisent la loi pour des profits qui ne sont pas, sur le plan moral, justifiés. Il suffit d'ouvrir les yeux, la loi, tous les jours, ici et là, est utilisée par la majorité de la population, riche ou pauvre, de façon à tirer un profit illégitime de son application. Ça, ce sont des vérités qui n'échappent pas à la majorité de nos citoyens. Alors, là, cela me plaît que l'on constate, une bonne fois pour toutes, que la loi n'a pas grand-chose à voir avec l'équité.

Seulement (pour rassurer ceux qui tout à l'heure faisaient des mouvements divers) je dirais que si on n'applique pas cette règle du jeu, si injuste soit-elle, on aboutit, et c'est là que je vous rejoins, à une injustice beaucoup plus grande encore, parce que la loi c'est la seule référence qui soit possible ! En dehors de cette référence-là, il n'y en a pas, ou alors il y a des références morales particulières et qu'il faut rejeter.

La nécessité du respect de la loi s'imposera un jour de nouveau, au-delà des vicissitudes que nous connaissons aujourd'hui, par un développement des sciences humaines. Ce problème de la loi, c'est le même problème qui se pose dans toutes les institutions, pour tous les problèmes de notre temps. Il s'agit de savoir si nous allons parler un langage commun sur le plan de la science juridique comme des autres sciences humaines qui nous permettra d'établir, d'une façon positive, une règle de jeu commune. Le positivisme qui a contribué au détachement de la loi de la Justice (ordre moral), va nous permettre à mon sens de retrouver un fondement solide à la loi. Nous allons, je pense, bientôt, arriver dans les sciences humaines, par les progrès qui sont faits en linguistique et dans les sciences fondamentales, à montrer qu'il n'y a pas de vie possible sans le respect d'une loi commune. Et cette réalité, qui est actuellement en vue grâce aux chercheurs et qui a été pressentie intuitivement dans les décennies passées, elle va devenir, à mon sens, une vérité, mais pas une vérité intuitive, une vérité scientifique que nous

pouvons déjà pressentir par les analogies, je dirais même les isomorphismes que l'on constate entre le corps social et les lois biologiques : il faut qu'il y ait une résonance, dans chaque individu, des lois qui gouvernent l'ensemble pour que la société puisse vivre et se développer. Alors, à travers la crise que nous connaissons aujourd'hui, se prépare, à mon sens, une nouvelle naissance qui retrouvera toutes les vérités de jadis, qui fera disparaître toutes les pseudo-vérités et qui rendra à la loi cette justification profonde qui a été pressentie jadis mais qui ne trouvait pas, parce que les sciences humaines étaient balbutiantes, parce que les hommes étaient babélisés, qu'ils ne parlaient pas le même langage. Mais le jour vient où nous pourrons parler un même langage qui sera celui d'une société où les antinomies nécessaires ne se transformeront pas en guerre civile, non armée.

Nous vivons actuellement dans un état, il faut le dire, de guerre civile froide parce qu'il y a refus de jouer les règles du jeu par une partie de la société. Je pense qu'il viendra le jour où on montrera que ce jeu de guerre civile froide est un jeu mortel alors qu'aujourd'hui, ceux qui le jouent, avec souvent beaucoup de générosité et bonne conscience, ne se rendent pas compte que ce jeu finalement est mortel et que dans toute société il faut refuser le jeu de la guerre civile froide. Il faut accepter la règle du jeu parce que dans toute société on aura des adversaires, dans toute société on aura un ordre social qui sera toujours à revoir, à réformer. Dans toute société donc, celui qui refuse l'ordre du jeu social se met hors jeu et à ce moment-là il est une espèce de parasite, il anémie la société alors qu'il pourrait la faire progresser en jouant le jeu, si imparfait soit-il, car c'est un jeu qui peut faire progresser, faire évoluer, comme vous le disiez très justement, et c'est dans cette progression, dans cette évolution, à mon sens, qu'est la vérité de la loi et pas dans ce jeu de « hors jeu » !

Intervention de Pierre LYON-CAEN

magistrat

Je suis membre du syndicat de la Magistrature. Mais je ne veux pas présenter ici la défense du syndicat de la Magistrature, ce serait beaucoup trop long et tout a fait déplacé. Toutefois, je ne peux pas laisser dire, comme on l'a fait au cours de ce dîner-débat, que le syndicat de la Magistrature tente de créer une justice de classe, une justice « sectaire ».

Le syndicat de la Magistrature, au contraire, dénonce de l'intérieur le fait que la justice, aujourd'hui comme hier, ainsi que le Président Teitgen l'indiquait tout à l'heure, ait une certaine tendance à être trop unilatérale. Cela, le syndicat le dit, le syndicat le démontre. Alors il lui est répondu : il ne faut pas passer d'une justice de classe à une autre justice de classe et l'on a raison ; tel n'est pas du tout le but du syndicat de la Magistrature ; il cherche en réalité à jouer un rôle de miroir, à montrer la réalité telle qu'elle existe et non pas à promouvoir un système quel qu'il soit. Le syndicat

de la Magistrature ne prétend pas détenir une vérité. Aussi bien a-t-il dans une première direction, revendiqué l'application de la loi et demandé à ses membres, sans bien entendu qu'il existe dans son sein une quelconque discipline, d'appliquer la loi et c'est dans l'application de la loi que parfois s'est manifestée une certaine réaction d'hostilité. Je ne prendrai qu'un exemple : lorsque le syndicat de la Magistrature a rappelé aux magistrats, à l'ensemble des magistrats, qu'il existait des textes sur la garde à vue et que les magistrats ont le devoir d'aller dans les commissariats de police pour s'assurer que la garde à vue se déroule dans des conditions normales, il n'a fait que jouer un rôle social utile, me semble-t-il, en tout cas il a demandé de revivifier la loi, dans un domaine où elle était tombée en désuétude, plus exactement où elle n'avait jamais été appliquée. Il n'a d'ailleurs été qu'insuffisamment entendu, même parfois par ses adhérents, car dans ce domaine, hélas, pour toutes sortes de raisons, la loi n'est encore que très faiblement appliquée. En tout cas, et je crois que c'est dommage pour nos concitoyens, que la justice ne joue pas son rôle dans ce domaine.

Ainsi, une des lignes de force de notre action a été

justement de redonner vie à certaines lois, considérées comme importantes, et qui ne sont pas appliquées.

Dans un autre domaine, le syndicat de la Magistrature a joué un rôle peut-être plus original, mais qui est aussi dans le sens d'une meilleure application de la loi ; il a, en tant que syndicat, comme d'autres syndicats l'ont fait, rappelé au moment de l'élaboration de la loi, certains dangers que pouvaient présenter les projets ou les propositions de lois qui étaient en cours d'examen devant le Parlement. Il s'est élevé contre les dangers du prolongement de la durée légale de la garde à vue, contre les risques de perquisition de nuit au domicile des citoyens que l'on prévoyait sans autorisation judiciaire dans les hypothèses d'usage de drogue ; il est intervenu également dans le domaine de la loi sur les associations lorsque la liberté d'associations était en cause, bref, à plusieurs reprises, il a indiqué en tant que syndicat et en tant qu'expert, les dangers que pouvaient présenter certains projets.

Mais, contrairement à ce que certains de ces détracteurs peuvent dire, jamais il n'a prôné le refus d'appliquer la loi ou la violation de la loi, et je ne saurais trop insister sur ce point. Certes, des procès d'intention lui

ont été faits à cet égard, mais ils sont rigoureusement sans aucun fondement.

J'irai même jusqu'à dire que je ne partage pas tout à fait l'opinion qu'a exprimée tout à l'heure M. Badinter. Peut-être nous faut-il de bons juges, mais « Dieu nous garde de l'équité des Parlements » ! A partir du moment où le juge détient un pouvoir — et il n'est pas contestable qu'il détient un pouvoir qui est même de nature politique — il faut qu'il existe un rempart contre son propre arbitraire et ce rempart, c'est certes l'opinion collective de ses concitoyens, mais c'est d'abord la Loi.

Seulement, et c'est par là que je voudrais conclure, comme l'a très bien indiqué le Président Teitgen, la loi est souvent constituée de données contradictoires, la loi, c'est souvent un texte qui est en retard sur l'évolution, c'est parfois une règle inapplicable. Des choix sont alors à faire, et M. Teitgen posait la question : « Le juge a-t-il le droit de faire prévaloir sa conception à lui de la justice contre la lettre de la loi ? », je partage son point de vue lorsqu'il répond « non ». Mais a-t-il le droit de faire prévaloir, dans l'interprétation de la loi, sa conception à lui de la justice, éventuellement empruntée à un autre système de valeur, de système social, que le système actuellement dominant ? Je voudrais prolonger sa question, lorsque le problème se pose de façon fondamentale, en citant un simple exemple : le juge doit défendre, c'est la tradition et c'est dans la Constitution, le droit de propriété, le droit de propriété défini par le Code Civil ; mais le juge qui est soumis à l'ensemble des lois et spécialement à la loi constitutionnelle, doit également protéger un autre droit également reconnu dans la Constitution : le droit de grève. Or, il peut y avoir une confrontation de ces deux droits fondamentaux et dans cet exemple, lorsqu'il y a une grève avec occupation de l'usine, que fait-il ? doit-il défendre le droit de propriété ? il va alors donner, en référé, l'autorisation d'expulser les grévistes immédiatement, pour que le propriétaire de l'entreprise puisse recouvrer l'exercice complet de son droit de propriété. Le juge prend alors parti pour le droit de propriété contre le droit de grève, puisqu'un des moyens d'action du salarié consiste dans l'exercice de son droit de grève, à être présent sur les lieux, ce qui va gêner évidemment l'employeur, et rendre ainsi la grève plus efficace. C'est la position que prend le juge en France traditionnellement. Va-t-il au contraire privilégier le droit de grève ? dans ce cas, en référé, il refusera de se prononcer comme l'ont fait quelques magistrats, ou bien il décidera que cette grève avec occupation est parfaitement légitime et, en agissant ainsi, il fera prévaloir le droit de grève sur le droit de propriété. Or, je le répète, il y a, au niveau des normes juridiques, une égalité entre ces deux lois ; le choix qu'il va devoir faire est un choix fondamental évidemment essentiel. Doit-il faire totalement abstraction de ses conceptions personnelles ? dans l'idéal, est-ce possible ? Doit-il faire référence à d'autres systèmes de valeur ? pas nécessairement, me semble-t-il, mais ce que je pense c'est qu'il doit essayer d'interpréter la volonté collective de ses concitoyens, ce qui l'amènera nécessairement à donner satisfaction à certains contre d'autres, en tout cas, à faire un choix

évidemment politique, et son rôle à cet égard, vous l'avez souligné M. Teitgen, est extraordinairement complexe, mais c'est un choix qu'il ne peut pas éviter.

Jusqu'à ces dernières années, le Magistrat croyait qu'il n'avait pas à faire ce choix, il croyait qu'il était au-dessus de la mêlée, qu'il était neutre. Notre rôle a été de dénoncer ce faux-semblant. Pour reprendre l'exemple précédemment cité, en choisissant le droit de propriété, le juge élimine ou limite le droit de grève, donc il choisit un camp. Si d'autres magistrats choisissent le droit de grève, ils prennent partie incontestablement pour un autre camp et ils ne peuvent pas ne pas choisir, sans commettre un déni de justice. En définitive, l'idéal est sans doute, ce qui n'était pas jusqu'à ces dernières années, que la Magistrature soit traversée par tous les courants qui existent dans la Nation, qu'elle soit aussi représentative que possible de la Nation, ce qu'elle n'était pas jusqu'à présent. Tendra-t-elle à le devenir ? ce serait souhaitable ; c'est en tout cas le vœu que je forme et peut-être, ainsi, le syndicat de la Magistrature peut-il contribuer à amener une certaine adéquation et une meilleure communication entre la Nation et sa justice.

Intervention d'Albert PETIT

magistrat

Je n'ajouterai que quelques mots à ce qui a été dit par mon co-syndiqué Pierre Lyon-Caen. Je suis d'accord avec lui sur l'essentiel, mais il faut bien admettre que nous avons chez nous, au syndicat de la Magistrature, des extrémistes ou des gauchistes, pour employer la terminologie à la mode. Il est d'ailleurs tout à fait normal que les « gauchistes » — utilisons ce mot pour la commodité — soient au syndicat de la Magistrature, sinon, où seraient-ils ? Ils sont dans la Magistrature, comme ils sont à l'Education nationale, ou ailleurs, une petite minorité, mais ils tiennent beaucoup de place et déploient beaucoup d'activité. Il ne faut pas s'en inquiéter. C'est l'honneur de la démocratie d'accepter cet état de choses. Mais il faut reconnaître que pour eux, tout est prétexte à action politique. Ils souhaitent « introduire le débat politique dans le prétoire ». Ils sont en rupture avec l'ordre légal, ils n'admettent pas le jeu de la société actuelle et se servent de la Justice, comme ils se serviraient de tout, pour tenter de renverser cette société et en établir une autre qui a leurs préférences. C'est cette précision complémentaire que je voulais apporter aux propos de Pierre Lyon-Caen.

*
**

Henri Bourbon remercie tous les participants à la réunion qui ont très franchement exposé leurs points de vue et débattu, en toute cordialité, d'un des problèmes, les plus importants et les plus graves de la société française d'aujourd'hui ; le débat n'est évidemment pas clos ! Il indique que le compte rendu qui paraîtra dans la revue « France-Forum » ne pourra reproduire qu'une partie de ces intéressants échanges de vues, les nécessités de la mise en page ayant des contraintes auxquelles il est impossible de ne pas se soumettre.

LA VIE LITTÉRAIRE

par Philippe Sénart

José Cabanis : *Les profondes années*. — François Régis Bastide : *La Fantaisie du voyageur*. — Jacques Laurent : *Histoire égoïste*. — Jean d'Ormesson : *Au revoir et merci*. — Jacques de Bourbon Busset : *Le vent de la mémoire*. — Olivier Clément : *L'Autre soleil*. — Jean Hugo : *Avant d'oublier*.

M. JOSE CABANIS a écrit une dizaine de romans et quelques ouvrages de critique et d'histoire. Il vient d'être couronné par l'Académie française. Il n'a jamais quitté Toulouse. Il vit seul dans une propriété de famille où il ne rencontre plus que des fantômes, où il ne perçoit plus que les échos de voix mortes, où, au cœur de la nuit, il déambule dans le silence et dans le froid, vêtu d'une coule blanche de trappiste, psalmodiant les matines de l'enfance inoubliable. M. José Cabanis a toujours été dans son œuvre à la recherche d'une musique, d'un mot qui lui livreraient l'énigme de sa vie et il savait qu'il ne pourrait les trouver que dans son plus profond passé. Il a écrit ainsi des romans où il n'a cessé de parcourir les chemins qui le ramenaient vers l'enfance. Quand, parfois, par un détour, ils paraissaient l'en éloigner, ce n'était que pour l'en rapprocher davantage. M. Cabanis ayant entrepris de voyager au plus près de lui-même, avait, pour se guider, ce qu'il a nommé les cartes du Temps. Mais la mémoire est sédentaire, a dit Proust. C'est en demeurant à Nollet, en abolissant les distances, en supprimant le Temps que M. Cabanis, non seulement se retrouve, mais s'aperçoit qu'il n'a pas changé. Il vient de publier avec *Les Profondes années* (1) un journal de jeune homme tenu entre 1939 et 1945. « Reprendre l'histoire de ma vie trente-cinq ans après, avant d'oublier », tel était son dessein. Or, entre ce journal et le commentaire dont il l'accompagne, il semble que la vie ne se soit pas écoulée, que, durant ces trente-cinq années, il n'y ait pas eu matière à

histoire. « Je vais avoir cinquante-trois ans, note M. Cabanis, ce garçon de dix-huit ans ne me paraît pas très différent de ce que je suis. Il me semble même que j'écrivais à peu près de la même manière, quoique plus sec. »

Pourtant, entre 1939 et 1976, autour de M. Cabanis, le monde a beaucoup changé. Mais est-ce que le monde a jamais compté pour lui ? « Je vivais en 1940 une époque intéressante de l'Histoire de France, constate-t-il aujourd'hui, les derniers mois de ce qu'il avait fallu tant de siècles et de patience et d'efforts et de sang et de crimes pour construire. » Mais en 1940, dans son journal, où il n'omet pas de poser les jalons quotidiens de l'Histoire, il est beaucoup plus préoccupé de son aventure personnelle, et il ne s'intéresse qu'à Véronique. En 1944, en Allemagne, sous les bombes, il semble encore, sinon indifférent, du moins étranger aux événements, il aime une jeune fille russe, il lit Vauvenargues et La Rochefoucauld, il pense qu'il reverra bientôt ses parents. Aujourd'hui, si M. Cabanis jette un regard sur le monde, c'est pour n'y voir que des destructions. Ce qui le touche le plus, ce sont les ruines de l'Eglise. Pourquoi ? Parce que c'est après une retraite à la Trappe de Dourgne, que sa mère avait décidé d'épouser son père. C'est là, dit-il, que sa vie a commencé. Que reste-t-il de la Trappe de Dourgne ? Que reste-t-il de tous ces monuments de la Beauté et de la Foi ? La vie qui en a jailli, à quelles sources peut-elle maintenant s'abreuver ? M. Cabanis a eu le pressentiment, dès sa vingtième année, que le monde, autour de lui, serait ce désert. Or, à cinquante ans, dans le profond matin de Nollet, c'est le moment où M. Cabanis n'a jamais été plus près de Dieu. Il a reconnu dans le désert où refléurit le jardin de l'enfance

(1) Gallimard.

le Royaume qui était *ailleurs*. Il n'a pas eu beaucoup de pas à faire pour s'en approcher et y pénétrer à nouveau, s'il en était jamais sorti.

M. José Cabanis, lorsqu'il opère cette retraite en lui-même, nous dit qu'il veut mettre, comme Saint-Simon, « un intervalle entre la vie et la mort ». Mais cet intervalle, ce n'est pas la vieillesse, c'est l'enfance, une enfance agrandie aux dimensions du champ entier de l'existence. Les profondes années qu'il évoque, ce ne sont pas des années lointaines qui se sont estompées et qu'un coup de pinceau ravive, elles sont vraiment la profondeur même de la vie, son substrat, son terreau. M. Cabanis, en exhumant ce journal de jeunesse, les a retournées, comme on retourne le sol d'un jardin. C'est là qu'il montre ses racines, qu'il prend sa nourriture, mais c'est là surtout qu'il met à jour l'énigme qu'il a toujours cherchée.

**

Comment faut-il prendre le dernier livre de M. François-Régis Bastide, *La Fantaisie du Voyageur* (2) ? Comme un roman, puisqu'il nous dit que c'est un roman. Mais il s'y met en scène, et il évoque, dans des pages exquises où il fond de tendresse pour lui-même, un enfant heureux, des parents intelligents, le collégien couvert de médailles, le sous-lieutenant de spahis victorieux. « On ne guérit pas de ce grade », note-t-il furtivement. C'est le côté éternellement *jeune droite* du militant de gauche qu'est M. Bastide. Après la fulgurante campagne d'Alsace en 1945, il ne quittera pas de sitôt le dolman rouge et or. L'armée, la diplomatie, l'administration, la littérature, il reste comme son héros favori, Lucien Leuwen, disponible pour tous les honneurs. Sur la scène, pourtant, où il est monté pour *faire le beau*, il ne se joue, multipliant les déguisements, que la comédie de sa vie. Il confesse son goût pour les saltimbanques, les acrobates, les marchands de vent. Il nous dit qu'à vingt ans il faisait tout pour ressembler à Jean Cocteau. Il y a du Lucien Leuwen dans le sous-lieutenant Bastide, mais davantage du Thomas l'Imposteur. Seulement, il ne se contente pas d'être ambulancier. A Sarrebrück, en 1945, il est presque ministre. Pourrait-il haïr l'Allemagne qui a réveillée ses nostalgies romantiques, mais encore plus lui assure cette extravagante promotion ? Il couchera lui aussi avec elle, en poète comblé de dons aussi bien qu'en guerrier repu de butins, et le souvenir lui en restera doux. Ces succès, pourtant, ne le grisent pas. Comme s'il finissait par en être confus, il tient soudain à se noircir. Il se fait fusilleur de S.S., assassin de jeunes filles. C'est son goût de la confession avec un relent de tricherie, qui remonte d'une enfance catholique. Il battra sa coulpe trois fois plutôt qu'une. Il donne des signes trop exagérés de la sincérité pour être véridique.

M. François-Régis Bastide entremêle ainsi dans ces mémoires romanesques le vrai et le faux. Il joue sur les deux claviers en virtuose. *La Fantaisie du Voyageur* est la chevauchée, la *fantasia* faudrait-il dire, d'un jeune homme doué pour le rêve, dans une Europe dont il ne relève les ruines que pour s'y donner la représentation d'un opéra fabuleux. La mémoire est sédentaire, dit

(2) *Le Seuil*.

M. José Cabanis après Proust. La mémoire de M. François-Régis Bastide court l'aventure, elle ramasse les petits faits au hasard des grands chemins, plus volontiers elle poursuit des mythes. *La Fantaisie du Voyageur* est, à travers la forêt germanique, cette chasse à courre où les olifants sonnent l'hallali de licornes choisies avec délicatesse. La frénésie de M. Bastide est bien calculée. Mais tout ce mouvement où la vérité est contrefaite, n'est-il pas lui-même illusoire ? *La Fantaisie du Voyageur*, c'est une invitation à un voyage qui n'a jamais eu lieu. Prague, la ville magique où M. François-Régis Bastide a rendez-vous avec Kafka, ne sera jamais atteinte. A quoi bon sortir de sa chambre ? A quoi bon confronter le rêve avec la réalité ? « Nous traversons l'Europe, il n'y a rien à voir... », dit l'un des personnages de *La Fantaisie du Voyageur*. C'est peut-être la seule vérité de ce livre que M. François-Régis Bastide n'a voulu menteur que pour démontrer la vanité du monde. Il y a réussi dans le miroitement de l'écriture la plus coquette qui soit, au-delà de toute espérance.

**

Lorsque Mme Simone de Beauvoir obtint le Prix Goncourt avec *Les Mandarins*, personne ne lui posa la question : « Comment pouvez-vous être de gauche ? ». Cela allait de soi. Mais quand M. Jacques Laurent obtint vingt ans après, avec *Les Bêtises*, la même récompense, cent journalistes lui demandèrent : « Comment pouvez-vous être de droite ? Pourquoi êtes-vous de droite ? » Pour répondre à ces interrogations, M. Jacques Laurent entreprit d'écrire tout un livre. Il devait l'appeler le plus naturellement du monde *Un homme de droite*. Aujourd'hui, le livre — trois cent cinquante pages bien serrées — paraît sous le titre d'*Histoire égoïste* (3). Est-ce à dire que M. Jacques Laurent ait renoncé à définir l'homme de droite ? Est-ce à dire qu'il ait renoncé à définir la droite ? Il cite dans son livre un article resté inédit de M. Raoul Girardet qui montre bien toutes les difficultés de la tâche. M. Jacques Laurent s'en tire en disant : « Je ne sais pas si je suis de droite, mais je suis moi ».

Il se présentait dans *Les Bêtises* comme un fils de Thomas l'Imposteur et de l'Espiègle Lili. On comprend aussi bien que dans ces mémoires d'un homme de cinquante ans, M. Jacques Laurent puisse s'écrier comme son cher Stendhal : « Combien ne faut-il pas de précautions pour ne pas mentir ! » Mais s'il ne ment pas, il choisit. Une fois de plus, ce livre ressemblera, comme ses autres livres, à un recueil de morceaux choisis. On n'y trouvera pas la vérité sur M. Jacques Laurent, mais des vérités... ou des énigmes. Celle par exemple que tentait vainement de résoudre son professeur du lycée Condorcet : « Comment peut-on être d'Action française quand on a le dégoût de la famille, de la religion et de l'armée ? », et à laquelle la lecture d'*Histoire égoïste* peut apporter une réponse. M. Jacques Laurent, à quinze ans, découvrit Maurras, un Maurras alors condamné par le pape et que le roi, tout descendant qu'il fût de Philippe-Egalité, trouvait trop jacobin. Ce Maurras-là ne pouvait que plaire à l'adversaire des

(3) *La Table Ronde*.

pouvoirs qui commençait à se manifester en lui. Mais M. Jacques Laurent nous dit qu'en demandant sa carte à l'A.F. il n'avait pas adhéré à un parti, il avait « cédé à la civilisation ». Pour comprendre cela, il faut se référer à Thibaudet. Maurras, selon Thibaudet, était un homme du XVII^e siècle, Bainville un homme du XVIII^e, Léon Daudet un homme du XVI^e, j'ajouterai rattaché par la famille Hugo à toute l'histoire du XIX^e. L'Action française présentait dans ce rapprochement des quatre grands siècles de la littérature française un assortiment capable de séduire un brillant élève en français. M. Jacques Laurent, cependant, se convainquit très vite qu'il n'était pas un militant. Et il se contentera d'être fidèle à un souvenir de jeunesse.

Ce souvenir, est-ce celui de Maurras parlant, rue Saint-André-des-Arts, au milieu des étudiants ? Il y avait là Pierre Boutang, Philippe Ariès, Raoul Girardet, Michel Déon, François Sentein, bien d'autres qui sont connus aujourd'hui. Mais M. Jacques Laurent, à l'Institut d'A.F., faisait souvent l'école buissonnière. L'école buissonnière de M. Laurent, ce fut *Combat*, et c'est au souvenir printanier de ces escapades intellectuelles du côté de la petite revue blanche où il a rencontré Thierry Maulnier, Jean de Fabrègues, Claude Roy, qu'il est resté fidèle. *Combat*, pour M. Jacques Laurent, représente « l'esprit de 1930 ». *D'Ordre Nouveau* d'Arnaud Dandieu et de Robert Aron à *Esprit* d'Emmanuel Mounier, de *Civilisation* et de *XX^e siècle* à *Réaction*, on cherchait alors dans tous ces cercles de pensée, au-delà du marxisme et du nationalisme, on ne savait trop quel « dépassement ». C'est cet esprit que M. Jacques Laurent a retrouvé à Vichy, après la défaite, autour de l'École des cadres d'Uriage ou de Jeune France. C'est encore cet esprit qu'il retrouvera, flottant, un peu désemparé, sur les barricades de Mai 1968. L'itinéraire privilégié de M. Jacques Laurent dans *Histoire égoïste* où il y en a bien d'autres, c'est ce cheminement menu et tenace à travers les embuscades partisans d'un demi-siècle vers la lumière clignotante de l'esprit de 1930. M. Laurent, dans le monde croulant d'aujourd'hui, ne veut, en marchant au-devant de cet esprit, que ressaisir sa jeunesse.

C'est pourquoi la redécouverte de l'esprit de 1930 n'est pour M. Laurent qu'un alibi. Les meilleures pages d'*Histoire égoïste* sont celles où, remontant plus profondément dans son passé, il rencontre un enfant de petite bourgeoisie parisienne du IX^e arrondissement déambulant gravement autour du square de la Trinité. Le square de la Trinité, pour M. Jacques Laurent, c'est ce qu'a été, pour Marcel Proust, le rond-point des Champs-Élysées. Tous les chemins de sa vie en rayonnent, ceux qui le conduisent en compagnie du petit copain communiste du côté de l'avenue Caulaincourt dans les terrains vagues où il respire pour la première fois l'odeur de l'œuvre de Céline, ceux qui le conduisent vers le jardin des Tuileries où il joue avec les Bons Enfants de la Comtesse de Ségur, ceux qui, plus tard, le conduiront vers la guerre, vers la capitale de l'État français : où de grands garçons réenfilent avec joie leurs culottes courtes, vers l'Algérie, vers le Viet-Nam, vers toutes les

aventures terribles qui font que M. Jacques Laurent est entré quand même dans le monde des adultes. Il y a à la fin de son livre des pages extraordinaires sur la défaite du Viet-Nam et sur le calvaire de ce peuple. Il ne s'agit plus là d'une histoire égoïste.

* *

De quoi se plaindrait M. Jean d'Ormesson ? Il s'est présenté dans *Au revoir et merci* (4), « en bonne santé, plus d'argent que la moyenne, vie sexuelle normale, toujours bourgeois ». M. d'Ormesson est un homme heureux. Il aime sa famille, il est fier d'avoir servi l'État, il n'a pas honte de porter un nom historique. S'il est agrégé de philosophie, ce n'est que par condescendance pour le mauvais goût de son époque, mais il est entré à l'École Normale pour retrouver le souvenir de Brasillach. Dix ans après avoir écrit *Au revoir et merci*, il s'est assis sous la Coupole, il est devenu directeur du *Figaro*, surtout, le rêve de sa vie, il est édité par Gallimard. Il y a dix ans, il était encore un peu tôt pour prendre congé du monde, mais il n'était pas trop tard pour lui dire merci. *Au revoir et merci* est aussi bien un livre d'actions de grâces.

M. d'Ormesson nous dit que « l'univers lui convient ». A vingt ans, il déjeunait au bistrot avec Merleau-Ponty et au Ritz avec Mauriac ; le soir, il dînait avec Malraux, Aragon et Huxley. Il allait applaudir Léon Blum. Il s'inscrivait à la C.G.T. Il faisait du ski. Comme l'a dit Henry Bordeaux dans un joli roman, *La vie est un sport*, M. d'Ormesson n'a voulu se priver d'aucun des plaisirs que ce sport peut procurer. Il s'ouvrait au monde, il le comprenait, il l'aimait, et il en était aimé. Il nous entraîne dans *Au revoir et merci* à travers les aventures intellectuelles et sentimentales d'une après-guerre folle, mais c'est toujours pour nous ramener vers lui, toujours pour nous ramener « du côté de chez Jean ». C'est le titre d'un de ses livres ; il pourrait être celui de toute son œuvre. M. d'Ormesson nous prie de l'excuser fait pardonner sans peine avec un rien d'insolence ce de toutes les grâces qu'il a reçues à sa naissance. Il se que peut avoir d'offensant pour l'esprit moderne envieux et niveleur une aussi éclatante fortune. On réclame une nouvelle nuit du 4 Août pour abolir les derniers privilèges, ceux de l'intelligence. M. d'Ormesson est tout désigné pour en être une fois de plus la victime. Il le sait.

Il n'y a pas, en effet, de bonheur innocent. Il faut relire pour s'en persuader *Au plaisir de Dieu*, ces mémoires imaginaires dans lesquels M. d'Ormesson a profité d'un masque qu'il était facile de soulever pour découvrir son visage le plus authentique, un visage grave, empreint de sérénité respectueuse envers les desseins de la Providence, comme prêt à prendre place dans une galerie de nobles portraits. Les lampions que M. d'Ormesson allume dans *Au revoir et merci* éclairent la fête inoubliable et dorée de la jeunesse. Ils s'éteignent dans *Au plaisir de Dieu* et la nuit descend sur le monde qu'il a tant aimé. Comme Chateaubriand, comme Montherlant, il savoure l'orgueil d'être le dernier. Il écrit sur le socle du monument commémoratif qu'il a élevé à la gloire de cette famille qui ressemble à la sienne : « Mon ambi-

(4) Gallimard.

tion est de clore et d'achever ». Mais dans *Au revoir et merci*, le temps n'est pas encore venu du plaisir de Dieu, et c'est un livre plein seulement de la plus extraordinaire allégresse de vivre. Mieux vaut le lire sans arrière-pensée, en prenant un bain de joie.

* *

M. Jacques de Bourbon Busset a entrepris, depuis une dizaine d'années, d'écrire son journal. Il cite souvent la phrase du théologien allemand Urs von Balthassar : « Le tout est dans le fragment ». Dans chaque fragment, dans chaque page de ce Journal qui ne dédaigne pourtant pas l'anecdote, il y a toujours une esquisse de la totalité. « Qui cherche l'unité, la manque », a dit M. de Bourbon-Busset. C'est au hasard des jours, en transcrivant ses pensées et ses sentiments, dans le désordre ou, plutôt, dans la liberté, qu'il tisse la *robe sans coutures* d'une vie qui n'a été faite que de ruptures.

Normalien, diplomate, agriculteur, écrivain, M. de Bourbon Busset a salué dans chaque étape de sa vie un nouveau départ. Chaque fois, il a paru vouloir se débarrasser, comme à l'occasion d'une nouvelle naissance, d'un moment de son existence où il lui semblait qu'il s'était fourvoyé. Mais son Journal établit la continuité profonde de cette vie. *Le Vent de la Mémoire* (5) encore plus que les cinq précédents volumes, parce qu'il nous ramène vers le Saussay, vers la jeunesse, et vers la mère, et vers les frères, en deçà des bifurcations où, chaque fois, M. de Bourbon-Busset s'est interrogé sur la route à prendre. Maintenant, il s'aperçoit que toutes ces routes conduisaient au même point de convergence. Dans ce cheminement, il a eu pour guide celle qu'il nomme Laurence, son *lion*. Toute son œuvre lui est consacrée. M. de Bourbon Busset a écrit qu'« il ne pouvait penser qu'à deux ». Dans le couple, j'allais dire dans l'équipe qu'ils forment, il apporte les mots — *je suis un homme de mots* — il apporte la lettre, mais c'est Laurence qui apporte l'esprit. Elle le fait souffler en tempête. Il reste à M. de Bourbon-Busset de l'organiser.

C'est d'abord en l'apaisant. *Le Vent de la Mémoire* exprime la sérénité, la joie, la tranquille reconnaissance d'un ordre durable où les valeurs de vie ne sont pas exaltées en termes de puissance ou de frénésie, mais magnifiées en termes d'éternité. M. de Bourbon Busset s'est retiré à présent dans sa Campagne du Lion à Salernes, en Haute-Provence. Il écrivait naguère : « Salernes est une nouvelle étape de notre vie... » Aspirait-il encore à quelque nouveau départ ? M. de Bourbon Busset est parvenu dans cette région supérieure de l'existence où le vent de la mémoire ne roule plus la vie dans ses tourbillons ; il l'élève, il la purifie, il en prépare l'assomption. M. de Bourbon Busset ne se souvient désormais que de ce qui l'allège.

* *

C'est un itinéraire spirituel que M. Olivier Clément nous invite à parcourir à sa suite dans *L'Autre Soleil* (6). On connaît M. Olivier Clément. Il est professeur d'histoire à Louis-le-Grand, mais il est surtout un éminent

théologien orthodoxe et son nom est souvent prononcé à l'occasion de rencontres œcuméniques. Mais comment, quand on est Languedocien, comment, quand on est né entre Lunel et Mauguio, peut-on être orthodoxe ? Comment surtout peut-on être orthodoxe quand on est le fils d'instituteurs laïques et socialistes ? Les pages les plus intéressantes de *L'Autre Soleil*, pour quelqu'un qui se pose cette question, sont celles où M. Olivier Clément évoque le Midi rouge de son enfance. J'ai connu, moi, un autre Midi qui est le Midi blanc, celui qui chantait le dimanche après la grand-messe : *Ah, quinto festo aco sarié — S'Enri cinco deman venié* — et qui, le 14 juillet, il n'y a pas si longtemps encore, hissait au balcon des petites mairies à l'entour de Montpellier un drapeau blanc cravaté de crêpe noir. Qu'il soit blanc ou rouge, c'est toujours le même Midi éternellement opposant que j'ai retrouvé dans *L'Autre Soleil*. J'ai aimé aussi les pages où M. Olivier Clément évoque Alphonse Dupront dans sa chaire de la faculté des Lettres de la rue du Cardinal-de-Cabrières. M. Dupront parlait avec une mine gourmande devant un parterre abondamment garni de jeunes filles en fleur, de Paul V et de la Contre-Réforme. M. Olivier Clément allait pendant ce temps d'un amphithéâtre à l'autre, d'un pas un peu solennel, l'air grave, le regard toujours au-dessus de la ligne d'horizon, aurolé du prestige d'un premier prix de philosophie au Concours général. Ceux qui se souviennent de lui auront plaisir à retrouver dans *L'Autre Soleil* cette démarche. Mais sur l'horizon du jeune étudiant socialiste s'est levé l'astre que, déjà, il guettait. Et on assistera avec émotion à l'embrasement d'une âme.

* *

Avant d'oublier (7) est un très agréable livre de souvenirs de M. Jean Hugo, qui est l'arrière-petit-fils de Victor Hugo et qui a été l'ami de Radiguet, de Cocteau, de Poulenc, d'Auric, de Maritain aussi. Ce sont, bien sûr, les *années folles* qui sont évoquées dans ce livre. Mais le cheminement spirituel de M. Jean Hugo vers la colline de Meudon, autre *colline inspirée*, s'y lit en filigrane. L'histoire de ces conversions dont le Paris de 1925 est pavé, est connue. Celle de M. Jean Hugo n'est guère différente de toutes les autres. On préférera les pages où est raconté le retour du petit-fils de l'illustre exilé à Hauteville-House, dans la maison de Guernesey, et celle, surtout, où est évoquée la vie d'une grande famille protestante au temps de l'anticléricalisme dans un mas languedocien. L'aïeule de M. Jean Hugo était Madame Ménard-Dorian, l'une des mères fondatrices de la III^e République. Mais M. Jean Hugo se moque des vénérables barbus qui venaient en procession du lointain Paris déposé leurs hommages aux pieds de la châtelaine de Fourques. Il aimait mieux parcourir la Camargue à cheval avec le marquis de Baroncelli et ses gardians, ou bien il allait écouter Mistral à la terrasse des cafés de la place du Forum à Arles et il se mêlait avec Léon Daudet et Paul Mariéton à la joyeuse troupe des félibres. C'est toute la poussière dorée de ce temps qui s'élève des pages du mémorial de M. Jean Hugo.

Philippe SENART ■

(5) Gallimard.

(6) Stock.

(7) Fayard.

Trois lectures de "Polyeucte"

par

Michel Prigent

LA critique littéraire connaît depuis quelques années un renouveau des études classiques et des méthodes de recherche sont apparues qui, ouvrant un large crédit à la pluridisciplinarité, mettent en œuvre des modèles d'analyse ou d'interprétation différents et autorisent de multiples lectures d'un même texte. Ces modèles appartiennent à plusieurs disciplines — la sociologie et la psychanalyse essentiellement — et leur utilisation entend répondre aux « erreurs » de la critique traditionnelle qui, esclave de l'étude des sources ou victime du péché d'historicisme littéraire, n'accordait pas assez d'importance à la nature du texte et aux structures de son environnement. Au nom d'un esprit de totalité — qui se fera souvent le complice d'un esprit totalitaire — il conviendra donc de démonter tous les mécanismes de genèse et de fonctionnement du texte, de rechercher dans les moindres replis du discours la trace d'un schème inconnu et, enfin, de restituer dans une lecture neuve la vie intime de l'œuvre. L'interférence entre les modèles d'explication nous aura donné le sens ultime que l'auteur gardait peut-être avec jalousie au creux de son inconscient pour nous rappeler que la liberté de création n'est pas un vain mot.

REJOINDRE LE VRAI CORNEILLE

Aussi faut-il conserver une certaine prudence dans l'emploi de méthodes qui risquent en réalité d'occulter le texte au profit de préoccupations qui lui sont et lui restent étrangères. Rien, en effet, ne saurait démontrer que l'explication sera une et singulière, que la lecture d'un texte ne sera jamais ni multiple, ni plurielle. Certes, l'unité d'une œuvre est réelle, certes un projet cohérent d'inspiration et d'écriture existe mais nous souhaiterions ici, à travers l'exemple d'un texte qui a suscité des interprétations contradictoires, rétablir l'indispensable dialogue de l'auteur avec lui-même et le non moins indispensable échange entre les fragments d'un même corpus. Dans cet esprit, nous avons retenu une tragédie, *Polyeucte*, afin de réfléchir sur les choix qui s'offrent à la critique pour dévoiler et révéler les significations d'une œuvre. L'exégèse cornélienne s'est orientée, dès le dix-septième siècle, dans plusieurs directions. Au-delà des innombrables comparaisons entre Corneille et Racine qui témoignaient, le plus souvent, d'une méconnaissance des deux œuvres, l'on s'est attaché à quérir, dans les tragédies cornéliennes, le reflet de la société aristocratique au temps de Louis XIII et Richelieu. Mais une

ces considérations restent par trop abstraites et ne sauraient concourir à l'interprétation réelle de la tragédie qui ne relève pas d'un quelconque morcellement théologique.

Quelle route serait donc bonne pour rejoindre le vrai Corneille ? Il convient peut-être ici, avant même l'analyse de l'examen de *Polyeucte*, de relire les textes théoriques de Corneille où le projet des tragédies se trouve mis en lumière. Le dix-septième siècle s'est plu à réfléchir sur son art et sur les règles de cet art, à montrer ainsi comment chaque genre répondait à un dessein particulier. « Le but du poète est de plaire selon les règles de son art », écrivait Corneille dans le « Discours de la tragédie ». Quel est donc le thème qui doit retenir l'attention du poète tragique ? La réponse est claire : la tragédie « veut pour son sujet une action illustre, extraordinaire, sérieuse » (« Discours de l'utilité et des parties du poème dramatique »). Dans le même discours, Corneille précise sa pensée ; il écrit, en analysant la tragédie : « Sa dignité demande quelque grand intérêt d'Etat ou quelque passion plus noble et plus mâle que l'amour, telles que sont l'ambition ou la vengeance, et veut donner à craindre des malheurs plus grands que la perte d'une maîtresse. Il est à propos d'y mêler l'amour, parce qu'il a toujours beaucoup d'agrément et peut servir de fondement à ces intérêts et à ces autres passions dont je parle ; mais il faut qu'il se contente du second rang dans le poème, et leur laisse le premier. » La tragédie cornélienne est donc, chaque pièce en donne la preuve, une tragédie dont l'enjeu passionnel reste le pouvoir. En effet, l'ambition et la vengeance sont, dans leur essence, politiques puisqu'elles se manifestent pour conquérir ou reconquérir le pouvoir. Quelques vers, prononcés par Cléopâtre, montrent comment l'ambition et la vengeance se trouvent liées à la politique :

*Illustration pour « Polyeucte Martyr » :
gravure du XVII^e siècle*

telle analyse « oubliait » les pièces jouées sous le Ministère de Mazarin puis sous le règne de Louis XIV. D'une manière plus grave, Corneille se voyait réduit au rôle d'un imitateur, voire d'un copiste qui transmet studieusement aux générations futures un tableau des réalités de son époque : l'interprétation des tragédies se limite alors à un travail de « décodage » qui cherche, derrière chaque personnage de théâtre, une personne historique. S'il est évident que, par exemple, la Fronde a marqué la vie littéraire du siècle, cela ne signifie pas que cette vie littéraire, dans toutes ses expressions, a reproduit la crise du système monarchique. L'environnement socio-historique doit être connu du critique mais il ne doit pas devenir l'instrument privilégié de la critique. De même il ne convient pas de reconstruire la philosophie religieuse, morale ou politique de Corneille après une analyse, plus ou moins complète, de telle ou telle pièce : ce ne sont pas des fragments de discours, prononcés par des personnages différents qui n'ont ni la même fonction, ni la même importance, mais des œuvres entières qui constituent une doctrine. *Polyeucte* est, à plusieurs titres, un texte révélateur de ces périls : certains ont cru deviner dans un propos de Polyeucte la preuve que la liberté humaine était plus forte que la grâce divine, que Corneille restait donc un disciple fidèle des Jésuites ; d'autres, avec une pareille assurance, ont pu exhumer des citations où les bons esprits reconnaissent — déjà — un « parfum janséniste ». Toutes

*« Je hais, je règne encor : laissons d'illustres marques
En quittant, s'il le faut, ce haut rang des monarques,
Faisons-en, avec gloire, un départ éclatant,
Et rendons-le funeste à celle qui l'attend. » (1)*

Le sujet de l'action tragique se trouve donc déterminé avec rigueur. Corneille doit maintenant analyser la manière dont le public accueille ce sujet, c'est-à-dire sa force de persuasion. Il convient ici de découvrir les rapports que l'œuvre entretient avec la vérité. Le public qui assiste aux représentations cornéliennes connaît déjà plus ou moins les actions qui se déroulent sur la scène et Corneille choisit les thèmes des tragédies dans un répertoire bien connu de l'honnête homme dont la culture historique ou politique est considérable : « Les grands sujets qui remuent fortement les passions et en opposent l'impétuosité aux lois du devoir ou aux tendresses du sang, doivent toujours aller au-delà du vraisemblable et ne trouveraient aucune croyance parmi les auditeurs, s'ils n'étaient soutenus, ou par l'autorité de l'histoire qui persuade avec empire, ou par la préoccupation de l'opinion commune qui nous donne ces mêmes auditeurs déjà tout persuadés. » Ces quelques

(1) *Rodogune, Acte II, scène 1, v. 411-414.*

fragments des Discours rédigés par Corneille pour présenter sa conception du genre tragique soulignent assez que les pièces pourront s'interpréter l'une par l'autre. Charles Péguy n'a pas écrit en vain que les tragédies de Corneille sont « une famille liée » et l'interprétation de *Polyeucte* peut se construire sans réclamer le moindre secours hors du champ cornélien.

L'*Examen* de *Polyeucte* donne de précieux renseignements. D'après les sources historiques (Surius et Siméon Métaphraste), Félix « avait la commission de l'Empereur pour faire exécuter ses édits contre les Chrétiens ». Corneille présente Félix comme le gouverneur d'Arménie, sans nul doute pour conférer une « dignité » plus grande à l'action tragique mais aussi pour rappeler que l'affrontement se déroulera entre la foi chrétienne et la puissance de Rome. Corneille, comme il l'écrit lui-même, a mis en scène quelques « épisodes d'invention » qu'il convenait de greffer sur la réalité historique pour répondre aux exigences du genre tragique. L'*Examen* répond aussi à la question essentielle de l'introduction du sacré dans le domaine théâtral : « Ceux qui veulent arrêter nos héros dans une médiocre bonté, où quelques interprètes d'Aristote bornent leur vertu, ne trouveront pas ici leur compte, puisque celle de Polyeucte va jusqu'à la sainteté et n'a aucun mélange de faiblesse ». Condamner la présence du sacré dans cette tragédie, loin de monter contre Corneille une méchante cabale, revenait à lui faire une fausse querelle. Enfin, l'*Examen* compare *Polyeucte* à d'autres tragédies et souligne deux points : un public varié trouvera plaisir à la représentation de la pièce — « Le style n'en est pas si fort ni si majestueux que celui de *Cinna* et de *Pompée*, mais il a quelque chose de plus touchant, et les tendresses de l'amour humain y font un aussi agréable mélange avec la fermeté du divin que sa représentation a satisfait tout ensemble les dévôts et les gens du monde » ; — les règles du genre tragique sont respectées et nul ne saurait en contester l'agencement. — « A mon gré, je n'ai point fait de pièce où l'ordre du théâtre soit plus beau et l'enchaînement des scènes mieux ménagé. L'unité d'action et celles de jour et de lieu y ont leur justesse. » Quatre années après *Le Cid*, il ne saurait y avoir une « querelle de *Polyeucte* ».

LA PLACE DE « POLYEUCTE » DANS L'ITINÉRAIRE CORNELIEN

Avant de proposer quelques lectures de *Polyeucte* qui s'interdiront d'enfermer la tragédie dans le cachot d'un seul et unique sens, il convient de situer rapidement la pièce dans ce que Bernard Dort appelle l'itinéraire cornélien. Si les quatre premières tragédies — *Le Cid*, *Horace*, *Cinna* et *Polyeucte* — semblent témoigner d'une certaine unité dynamique, les interprétations qui ont été avancées pour rendre compte de cette cohérence relèvent, elles, de la plus totale incohérence. Dans son ouvrage « Corneille et la dialectique du héros » (2), Serge Doubrovsky s'attache à retracer les étapes de la construction héroïque et voit dans chaque tragédie un moment

décisif : *Le Cid* marque la conquête d'autrui, *Horace* la conquête de soi, *Cinna* la conquête du pouvoir, *Polyeucte* la conquête de Dieu. Mais cette hypothèse « n'est que de ces beautés dont l'éclat éblouit » (3) car elle réduit le personnage au rang d'une machine impérialiste. Il existe certes un mouvement ascendant du *Cid* à *Polyeucte* mais, loin de comptabiliser les conquêtes du héros, la critique doit retrouver, dans la dramaturgie de chaque pièce, les enjeux héroïques. Rodrigue a montré que « la perte d'une maîtresse » n'était pas le plus grand des périls, que les valeurs héroïques s'affirmaient dans un ordre, aristocratique et monarchique, où leur triomphe était certain. Enfin, dans *Le Cid*, le temps, l'héroïsme et la politique sont alliés pour consacrer ce triomphe.

« Laisse faire le temps, ta vaillance et ton roi » (4)

dit le roi à Rodrigue, et ce vers est le dernier de la pièce.

On pourrait même prétendre que la tragédie est absente puisque la Providence ouvre l'Histoire au héros, puisque le temps, cette image funeste de la fatalité, n'est pas l'ennemi mais le complice de Rodrigue. Avec *Horace*, l'accomplissement absolu de l'acte héroïque qui sacrifie tout au respect du devoir risque de conduire le héros lui-même au désastre. Un nouvel ordre, providentiel lui aussi, se dessine qui donne à Horace comme une « seconde chance ». Lorsque Tulle, roi de Rome, prononce les mots « Vis pour servir l'Etat » (5), cela signifie que les valeurs héroïques s'inscriront désormais dans une histoire et qu'elles affirmeront une politique. Ainsi, Rodrigue, grâce à l'ordre familial, Horace, grâce à l'ordre politique, se rendent-ils maîtres de leur destin. Mais l'épreuve n'est pas encore parfaite, l'épreuve n'est pas encore une preuve. En effet, la dualité entre le héros et le représentant de l'ordre s'exprimait dans deux personnages ; Auguste voit, au contraire, réunies dans sa seule personne, l'exigence héroïque et l'exigence politique. Tant qu'Auguste n'aura pas retrouvé son identité, tant qu'Auguste n'aura pas rejoint Octave, le héros et le représentant de l'ordre s'exprimait dans toutes les valeurs se hiérarchiseront naturellement. Ainsi que l'indique le dernier vers de la pièce, Auguste a « tout appris » et veut « tout oublier ». Le héros devait échapper au carcan tragique de l'histoire et du passé pour construire un univers qui soit à son image. La mémoire hypothéquait tragiquement l'avenir et interdisait au héros de s'identifier à la Providence. Avec *Cinna*, Corneille a trouvé le chemin du triomphe profane où les valeurs héroïques et politiques, personnelles et collectives, trouvent à s'accomplir.

Mais ce triomphe profane ne suffit pas. Si, jusqu'à maintenant, le héros a surmonté l'épreuve tragique, c'est en raison de la nature temporelle de cette épreuve. Dieu est absent de la tragédie et la Providence ne saurait être considérée comme une image de la volonté

(2) Gallimard, *Bibliothèque des Idées* (1963).

(3) *Cinna*, Acte II, scène 1, v. 363.

(4) *Le Cid*, Acte V, scène 7, v. 1840.

(5) *Horace*, Acte V, scène 3, v. 1763.

divine. Auguste incarnait l'Etat. Que se passera-t-il si les aspirations du héros et les exigences de l'Etat sont contradictoires, si, faisant appel du jugement des hommes, le héros se tourne vers la juridiction divine, si, renonçant aux valeurs temporelles, donc à l'ordre politique, il met sa foi dans des valeurs surnaturelles ? Le problème est ici de savoir si la nature du héros peut assumer le surnaturel, si ce qui était vrai dans le temps sera encore vrai au-delà du temps. Dans cette perspective, *Polyeucte* s'interprète comme la contre-épreuve de *Cinna* et il n'est pas interdit de penser que Corneille se soit plu à ce jeu de remettre en question des vérités qui semblaient éternelles. La lecture de *Polyeucte* montre d'ailleurs rapidement qu'il y a conflit entre l'ordre naturel où s'inscrivent les valeurs amoureuses et les réalités politiques, et l'ordre surnaturel qui annonce le règne de Dieu. Le héros devra donc affronter deux « ennemis », mais ce double combat ne menacera jamais, bien au contraire, « l'unité de péril » essentielle à la dramaturgie cornélienne. Trois lectures se dessinent alors : la première s'intéresse aux passions amoureuses, la seconde s'interroge sur la religion de Corneille, la troisième s'inquiète des conséquences politiques de l'épreuve tragique.

PASSIONS AMOUREUSES, FOI CHRETIENNE

La pièce s'ouvre sur un dialogue entre Polyeucte et Néarque qui invite son ami à embrasser la foi chrétienne. Polyeucte ne refuse pas cette foi mais il proclame la passion ressentie pour Pauline. Néarque est chrétien ; cependant, il n'éprouve aucune rupture entre sa religion et sa vie, car il ne connaît pas l'amour charnel. Polyeucte ne manque pas de le lui rappeler :

*« Mais vous ne savez pas ce que c'est qu'une femme,
Vous ignorez quels droits elle a sur toute l'âme,
Quand, après un long temps qu'elle a su nous
[charmer,
Les flambeaux de l'hymen viennent de s'allumer. »* (6).

Trop souvent, les critiques ont reproché à Corneille d'écrire de froides dissertations sur l'amour ; ces reproches ne font que révéler une méconnaissance de l'écriture amoureuse chez le poète et témoignent d'une grande insensibilité. En effet, sous peine de contresens, on ne saurait voir dans Polyeucte un personnage désincarné qui renonce, sans douleur, au monde et à l'amour. Polyeucte aime son épouse avec passion et cette passion expliquera la violence du conflit intérieur qui déchirera le héros avant son martyre. Si l'amour de Polyeucte pour Pauline était superficiel, il n'y aurait ni tragédie passionnelle, ni tragédie religieuse. En raison même de cet amour, Polyeucte essaie d'obtenir un délai, un répit : Néarque l'invite à marcher promptement au baptême et Polyeucte souhaite retarder l'échéance. La situation du héros est dès maintenant tragique puisqu'il essaie

de « tricher » avec le temps, de « jouer » avec l'éternité. Mais Dieu ne saurait accepter le compromis, ne saurait être soumis au bon vouloir des hommes :

*« Il est toujours tout juste et tout bon, mais sa grâce
Ne descend pas toujours avec même efficace. »* (7)

Ces vers ont donné lieu à d'innombrables querelles théologiques. Alors que l'héroïsme se construisait au nom du principe de liberté, il se voyait maintenant contraint d'y renoncer pour se soumettre à la grâce : Corneille n'était plus le bon élève des Jésuites et s'apprêtait à prendre le mauvais chemin de Port-Royal ! Mais ces propos de Néarque marquent seulement la rupture entre l'ordre humain et l'ordre divin, ils montrent qu'il ne saurait y avoir de transaction entre la nature et le surnaturel, entre le temps et l'éternité, entre le fini et l'infini. Ce rappel était nécessaire pour que l'on comprît le caractère de l'épreuve tragique et que l'on prît conscience de la toute-puissance divine. Polyeucte doit choisir entre l'amour terrestre et l'amour de Dieu, entre l'immanence qui éblouit et la transcendance qui illumine.

« Dieu ne veut point d'un cœur où le monde domine » (8),

telle est l'explication de la tragédie : l'amour et la politique, la libido sentiendi et la libido dominandi n'ont et n'auront jamais aucune place dans la cité de Dieu. Dans cet esprit, les trois lectures de *Polyeucte* se confortent l'une l'autre puisque la tragédie est en même temps amoureuse, politique et religieuse. En effet, le conflit politique se dessine dès cette première scène puisqu'il est dit qu'on « croit servir l'Etat » quand on persécute les chrétiens. L'utilisation du verbe « croire » est ici révélatrice car elle montre que l'exercice du pouvoir relève de l'illusion, d'une illusion tragique. Le masque sanglant de Rome apparaît sur la scène et, déjà, menace l'existence terrestre du héros. Rien pourtant ne retient Polyeucte qui, malgré une brève rencontre avec Pauline, quitte la scène pour recevoir le baptême.

Pauline reste seule avec Stratonice, sa confidente, et dévoile une vérité encore inconnue : avant d'épouser Polyeucte, elle s'était éprise à Rome d'un chevalier, mais Félix, son père, avait empêché, par intérêt, le mariage. Le chevalier, Sévère, est mort avec gloire au cours d'une bataille. Pauline est toutefois inquiète car, dans un songe, elle a vu Sévère assassiner Polyeucte. Le songe, sans être vrai, est porteur d'une certaine vérité et Stratonice le définit comme un « fidèle miroir de la fatalité ». Cette comparaison permet de préciser la relation qu'entretiennent, dans le champ tragique, le temps et l'espace. Si le temps s'inscrit dans l'espace, au même titre que la figure sur un miroir, cela signifie que le temps est une forme de l'espace. Les hommes vivent dans le temps sans même comprendre que, sous le regard de Dieu, ce temps est un espace dans lequel ils s'agitent avec autant d'impuissance que de frénésie. La condition de l'homme est tragique parce qu'il éprouve deux réalités — le temps et l'espace — sans jamais maîtriser ni l'une ni l'autre. Le récit du songe est lié à l'aveu de Pauline qui confie à Stratonice sa passion pour Sévère : cette passion existe encore, même si elle

(6) *Polyeucte*, Acte I, scène 1, v. 9-12.

(7) *Ibid.* Acte I, scène 1, v. 29-30.

(8) *Ibid.* Acte I, scène 1, v. 66.

est dominée. Pauline devra l'étouffer davantage lorsqu'elle apprendra que Sévère n'est pas mort et qu'il souhaite la revoir. Une fois cette victoire acquise, mais acquise difficilement, elle essaiera de ramener Polyeucte au monde ; Pauline doit, en effet, retrouver son unité et son identité avant l'épreuve ultime qui la confronte à l'ordre surnaturel. Une seconde information, non moins précieuse pour l'interprétation de la tragédie, est donnée au spectateur : le mariage de Polyeucte et de Pauline était un mariage politique. Seul l'intérêt — et l'intérêt le plus vil puisqu'il s'agit d'un intérêt de carrière — avait conduit Félix à écarter Sévère puis à choisir Polyeucte. Pauline est un otage aux mains de son père :

« ... mon abord en ces lieux
Me fit voir Polyeucte et je plus à ses yeux,
Et comme il est ici le chef de la noblesse,
Mon père fut ravi qu'il me prît pour maîtresse,
Et par son alliance, il se crut assuré
D'être plus redoutable et plus considéré. » (9)

Félix est victime d'une illusion — « il se crut assuré » : il est le type même du personnage médiocre qui, pour exercer le pouvoir, a besoin d'une médiation extérieure. Ce que Félix ne trouvera jamais en lui-même — comme Auguste, par exemple, qui jouissait d'une réelle autonomie héroïque et politique — il espère le conquérir grâce aux autres. A défaut de devenir, comme Auguste, le « maître des cœurs », Félix sera le tyran des corps. Félix, en effet, a exercé sur Pauline une véritable tyrannie car, confondant les ordres — l'ordre de l'amour et l'ordre du pouvoir, l'ordre du cœur et l'ordre de la force — il soumet les sentiments de sa fille à ses exigences politiques. On pense à la définition que Pascal donnera de la tyrannie : « La tyrannie consiste au désir de domination, universel et hors de son ordre » (10). On comprend aussi comment le pouvoir, par la logique même de son exercice, engendre, quel que soit le système politique, l'écrasement de toutes les valeurs qui ne sont pas à son service. La politique porte en elle l'anéantissement de l'héroïsme. Ces premiers signes sont d'autant plus redoutables que les chrétiens sont des « criminels d'Etat ». Cette expression, qui évoque la formule « raison d'Etat », est d'inspiration machiavélienne, elle rappelle que l'Etat a tous les droits, que, selon le propos d'un conseiller de Ptolémée — dans *La mort de Pompée* — « tout pouvoir » signifie « tout enfreindre ». Etre chrétien, c'est déjà être condamné à mort et, du seul fait qu'il aura embrassé la foi chrétienne, Polyeucte sera un mort en sursis. La scène devient donc un espace tragique où le héros est « de trop ». Polyeucte et Félix ne peuvent pas plus coexister que Dieu et Rome : être, pour Polyeucte, c'est être « hors la loi » puisque l'essence chrétienne se voit interdire la moindre existence terrestre.

L'annonce du retour de Sévère, authentifiant le songe

(9) *Ibid.*, Acte I, scène 3, v. 207-212.
(10) Pascal, *Pensées, Papiers classés III, 58* (collection « *L'Intégrale* »).
(11) Polyeucte, Acte I, scène 4, v. 337-338.
(12) *Ibid.*, Acte I, scène 4, v. 363-364.
(13) *Ibid.*, Acte II, scène 2, v. 500-505.

de Pauline, révèle la couardise — soupçonnée — de Félix. Elle indique aussi le conflit qui naît dans l'âme de Pauline et qui pourrait menacer l'unité du personnage. Fidèle à ses méthodes, Félix ordonne à Pauline de rencontrer Sévère — devenu le favori de l'empereur Décie — afin de calmer le courroux de l'ancien amant évincé :

« *Ménage en ma faveur l'amour qui le possède,
Et d'où provient mon mal, fais sortir le remède.* » (11)

Pauline, une nouvelle fois l'otage des ambitions politiques de son père, doit se soumettre :

« *Oui, je vais de nouveau dompter mes sentiments
Pour servir de victime à vos commandements.* » (12)

Ainsi s'achève le premier acte, conforme à la doctrine de Corneille qui écrivait dans le « Discours de l'utilité et des parties du poème dramatique » : « Je voudrais... que le premier acte contînt le fondement de toutes les actions et fermât la porte à tout ce qu'on voudrait introduire d'ailleurs dans le reste du poème. » Le spectateur sait tout ce qu'il doit savoir pour comprendre le déroulement de Polyeucte et nous savons que la tragédie sera religieuse, politique et amoureuse. Les trois lectures suggérées ont rencontré leur justification.

L'acte second s'ouvre sur un dialogue entre Sévère et Fabian, son confident, au cours duquel le favori de l'empereur apprend avec « surprise » que Pauline est aujourd'hui l'épouse de Polyeucte. La rencontre de Pauline et de Sévère, que Voltaire jugera, dans ses « Remarques sur *Polyeucte* » avec une grande sévérité, retrace l'itinéraire qui permet aux héros de retrouver leur identité, donc leur « gloire ». Ici encore, la critique a souvent méconnu la force du sentiment amoureux qui, même combattu, reste présent dans le cœur de Pauline :

« *Ma raison, il est vrai, dompte mes sentiments,
Mais quelque autorité que sur eux elle ait prise,
Elle n'y règne pas, elle les tyrannise,
Et quoique le dehors soit sans émotion
Le dedans n'est que trouble et que sédition.
Un je ne sais quel charme encor vers vous m'em-
[porte...] » (13)*

Comment prétendre, à la lecture de ces vers, que l'héroïne cornélienne ignore la sensualité ou même la sensibilité ? Les bienséances classiques exigent de la mesure dans l'expression des sentiments et des passions, mais cette mesure n'est pas synonyme de froideur. En réalité, comme lors de l'« affrontement » entre Chimène et Rodrigue, la « gloire » héroïque restaure la hiérarchie, l'ordre des valeurs. Cette restauration revêt ici une importance particulière puisque Pauline et Sévère atteignent à la plus parfaite des perfections profanes. La victoire remportée par le couple héroïque nous rappelle que « Sévère est généreux », que jamais donc il ne menacera Polyeucte, comme Pauline l'avait songé. En même temps, le spectateur peut distinguer trois types de personnages : Félix incarne la médiocrité, la misère profane ; Pauline et Sévère représentent la perfection profane ; Polyeucte symbolisera la perfection de l'ordre divin.

Pendant le déroulement des scènes que nous venons d'évoquer, Néarque conduisait Polyeucte au baptême et les deux amis se retrouvent devant les spectateurs. Un sacrifice est prévu en l'honneur de Sévère : Polyeucte entend y assister non, comme le craint faussement Néarque, pour altérer sa foi toute neuve dans le paganisme, mais pour briser les autels des faux dieux. L'acte de Polyeucte est l'acte héroïque par excellence puisqu'il permet, dans l'instant, de conquérir l'éternité. L'acte héroïque et l'acte chrétien se ressemblent étrangement ; la mort terrestre conduit Polyeucte à la vie éternelle, comme l'épreuve féodale assurait au héros le triomphe de ses valeurs. Ce que ni Rodrigue, ni Horace, ni Auguste n'avaient pu garantir contre l'éternité, cette sœur malveillante de l'histoire, Polyeucte le gagne à jamais. Aussi, pour que sa foi ne reste pas « sans effet » doit-il, sans attendre, abattre les idoles, échapper à l'incertitude humaine. Le vers : « Pourquoi mettre au hasard ce que la mort assure ? » (14) montre assez que la gloire chrétienne s'identifie d'une certaine manière à la gloire héroïque et cela ne laisse pas d'être suspect car le « zèle » religieux de Polyeucte évoque irrésistiblement l'ambition du héros profane. Polyeucte ne vivra pas une longue vie au service de Dieu, il obtiendra, en un seul instant, par le martyre, la vie éternelle. Il affirme certes que sa détermination est un signe de Dieu :

« J'attends tout de sa grâce et rien de ma faiblesse » (15)

mais on sait que le héros de Corneille aime les actions d'éclat, les exploits accomplis en pleine lumière et Polyeucte, parce qu'il est d'abord un héros cornélien, se trouve peut-être céder au péché d'orgueil. Une telle interprétation souligne qu'il est périlleux de faire naître une querelle théologique sur la religion de Corneille sans chercher dans le mouvement profond de l'œuvre une explication rationnelle.

L'acte troisième s'ouvre sur un monologue de Pauline qui, malgré la « générosité » de Sévère, ne dissipe aucune de nos inquiétudes. En effet, Stratonice, bouleversée, entre en scène pour narrer à Pauline la catastrophe : Polyeucte et Néarque, devant Sévère, devant Félix, ont profané les autels romains. Polyeucte est donc un « rebelle », un « traître ». Selon la formule même de Stratonice :

« C'est l'ennemi commun de l'Etat et des Dieux. » (16)

TRAGÉDIE RELIGIEUSE, TRAGÉDIE POLITIQUE

Ainsi, d'une manière évidente, la tragédie religieuse et la tragédie politique se rejoignent. La nature de cette tragédie double apparaît dans la « définition » que propose Polyeucte du Dieu chrétien :

« Le Dieu de Polyeucte et celui de Néarque
De la terre et du ciel est l'absolu monarque,
Seul être indépendant, seul maître du destin,
Seul principe éternel et souveraine fin. » (17)

Ces vers, qui annoncent la réflexion des stances sur la vanité des choses de ce monde, confirment notre

intuition. Le Dieu de Polyeucte — qui reste surtout le Dieu de Corneille — garantit l'autonomie et la maîtrise du temps ; or, celles-ci constituaient le vœu le plus cher du héros profane. Ce dont le monde faisait au héros la bienheureuse mais fallacieuse promesse, Dieu le lui donnera pour l'éternité. Ainsi les valeurs les plus glorieuses seront-elles protégées des contingences. Cela signifie, en même temps, qu'il ne saurait exister le moindre compromis entre le monde profane et la cité de Dieu. Polyeucte sera tué parce qu'il fait appel au jugement de Dieu pour condamner la puissance de Rome. « Tous chrétiens sont rebelles » (18), affirme Félix pour qui Polyeucte n'est plus un gendre — le gendre qu'il a imposé à Pauline — mais un ennemi :

« Je regarde sa faute et ne vois plus son rang
Quand le crime d'Etat se mêle au sacrilège,
Le sang ni l'amitié n'ont plus de privilège. » (19)

On pense au vers de Plotin, évoquant Pompée :

« J'en veux à sa disgrâce et non à sa personne. » (20)

Face au représentant du pouvoir, le héros n'est plus un être humain, à qui l'on peut conserver des sentiments d'amitié ou d'affection ; il convient donc de le détruire au plus vite et d'abattre, par sa mort, des valeurs morales et des principes intellectuels qui menacent l'ordre établi. Être contre l'Etat, c'est se condamner à ne plus être : Félix est loin de Tulle dans *Horace*. En fait, le gouverneur d'Arménie trouve des avantages à la mort de Polyeucte puisque Pauline, veuve, deviendrait une épouse idéale pour Sévère :

« Polyeucte est ici l'appui de ma famille,
Mais si, par son trépas, l'autre épousait ma fille,
J'acquerrais bien par là de plus puissants appuis,
Qui me mettraient plus haut cent fois que je ne
[suis. » (21)

Polyeucte comprendra que sa mort n'est pour Félix que l'occasion d'un « change avantageux » et, s'il demandera à Sévère d'épouser Pauline, cette requête aura une signification toute différente. Félix reste fidèle au mercantilisme machiavélien : sa fille et son gendre sont des moyens, Sévère — « l'autre » — n'a pas, à ses yeux, un rôle plus flatteur. Félix entend exercer, au sens pascalien du terme, une tyrannie : victime de la libido dominant, il prétend soumettre les héros à sa volonté mais cette prétention se révélera vite illusoire. En effet, la mort de Néarque ne brise en rien la foi de Polyeucte et l'on assiste, au contraire, à un « rapprochement » des personnages qui appartiennent à la communauté héroïque. Félix reste un être médiocre et velléitaire qui n'est guidé ni par la raison, ni par la volonté et qui se trouve soumis à la fatalité.

(14) Ibid. Acte II, scène 6, v. 665.

(15) Ibid. Acte II, scène 6, v. 681.

(16) Ibid. Acte III, scène 2, v. 780.

(17) Ibid. Acte III, scène 2, v. 841-844.

(18) Ibid. Acte III, scène 3, v. 921.

(19) Ibid. Acte III, scène 3, v. 924-926.

(20) La Mort de Pompée, Acte I, scène 1, v. 97.

(21) Polyeucte, Acte III, scène 4, v. 1053-1056.

« *Je ne puis que résoudre, et ne sais que choisir.* » (22)

L'acte quatrième montre que, si Félix est indécis, Polyeucte témoigne d'une grande volonté. On retrouve, au-delà de l'expression lyrique des stances, la condamnation des vanités mondaines sujettes à l'« instabilité » et à la « fragilité » ; on retrouve aussi une religion plus cornélienne que chrétienne. Cependant, Pauline vient dans sa prison supplier Polyeucte de renoncer, du moins en apparence, à sa religion et de sauver ainsi sa vie. Pauline n'a pas encore compris que le martyr, loin d'apporter la mort, assure le salut éternel et que Polyeucte ne saurait renoncer à cette éternité. De même — et l'on pense à la première scène entre Néarque et Polyeucte — aucun compromis n'est possible entre l'idolâtrie et le christianisme. Certes, ce compromis supprimerait, en apparence, la condition tragique de Polyeucte mais le héros, sombrant à nouveau dans les vanités mondaines, sombrerait en même temps dans le désastre. Si, en effet, la condition humaine est essentiellement une tragédie de l'apparence, la condition de Polyeucte, promis à l'éternité bienheureuse, n'est qu'une apparence de tragédie. Pourtant la séparation des deux époux est vécue par Pauline sous le mode de la douleur et l'héroïne que son époux abandonne apparaît comme une femme cruellement blessée :

« *Je te suis odieuse après m'être donnée.* » (23)

Ce vers suffira sans doute pour convaincre que les sentiments de Pauline sont aussi des sensations et qu'ils ne relèvent pas de la convention théâtrale. C'est pourquoi Pauline, loin d'accepter le mariage avec Sévère, lui demande d'intervenir auprès de Félix pour sauver Polyeucte. Il existe donc une véritable conjuration des héros profanes pour arracher Polyeucte à la mort. Cette intervention de Sévère constitue une nouvelle épreuve mais seule cette épreuve lui permet de répondre à la gloire de Pauline. Ainsi peut-on constater que Pauline et Sévère, les deux héros profanes, rivalisent dans la perfection et qu'un mouvement ascensionnel les conduit à une maîtrise absolue de leurs passions.

Mais Félix n'a pas compris que Sévère est un « rival généreux », il reproche à son confident de mal connaître les pratiques courtisanes, de mal distinguer le « cœur » et la « mine ». Cependant, Félix ne connaît, en bon politicien, que la mine, et le cœur reste pour lui une réalité étrangère. Il redoute un piège alors qu'aucun piège n'existe et son aveuglement de courtisan conduira Polyeucte à la mort. On voit ici comment fonctionne le pouvoir, comment, incapable d'imaginer donc de reconnaître les valeurs de l'héroïsme, l'Etat condamne tout ce qui n'est pas l'ordre politique. La politique dénature la nature elle-même puisque Félix est désormais incapable du moindre sentiment humain. Toutefois, Félix, feignant devant Polyeucte d'embrasser la religion chrétienne, échouera parce que le héros aura reconnu le mensonge diabolique. Enfin, Pauline elle-même tente une dernière fois de ramener Polyeucte au monde. A plu-

sieurs reprises donc, Polyeucte aura été séduit ou tenté, mais jamais il n'aura succombé. Le triomphe politique de Félix ne le menace pas puisqu'en le condamnant à la mort terrestre ce triomphe le conduit à la vie éternelle. Le spectateur ressent, dans les dernières scènes de la tragédie, une dynamique comparable à celle qui anime le dénouement de *Cinna*. Aux ultimes moments de son existence, Polyeucte manifeste une intransigeance absolue :

« *Je ne vous connais plus si vous n'êtes chrétienne.* » (24)

Mais la rigueur même de ce propos porte une signification rédemptrice. Pauline assiste à la mort de son époux et se proclame aussitôt chrétienne :

« *Je vois, je sais, je crois, je suis désabusée.* » (25)

Le sang de Polyeucte aura permis une conversion : l'héroïne profane est devenue une héroïne chrétienne. Deux personnages profanes restent donc en présence, Sévère et Félix. Le premier, dont la gloire n'a jamais sombré, condamne violemment Félix, « père dénaturé, malheureux politique ». Ici se dévoile le lien entre l'exercice du pouvoir et la dénaturation : c'est parce qu'il a succombé aux illusions de la politique et aux chimères de la raison d'Etat que Félix est dénaturé. Le gouverneur d'Arménie mérite d'ailleurs bien mal son nom puisque l'une des traductions latines de « malheureux » n'est autre qu'« infelix ». Félix n'a pas voulu croire Sévère quand celui-ci demandait de sauver Polyeucte mais il comprendra bientôt que Sévère est désormais son ennemi et qu'il ruinera sa carrière. Pourtant, dans quelques instants, ceci n'aura plus la moindre importance : Félix, touché lui aussi par la grâce, rejoint Pauline. Cette seconde conversion, qui peut surprendre, montre que la cité de Dieu est ouverte à tous, à la grandeur comme à la misère de l'homme. Si Pauline « a trop de vertus pour n'être pas chrétienne », Félix semble au contraire dépourvu de toutes les qualités qui rapprochent de Dieu mais c'est en raison même de cette absence de vertus qu'il se trouve appelé par Dieu. Sévère restera seul — en apparence loin de Dieu — mais il agira auprès de Décie pour que cessent des persécutions qui ne démontrent rien et qui ne contribuent guère à renforcer la puissance de Rome. La tragédie semble s'achever sur les premières notes d'un cantique et Félix se prépare à « faire retentir partout le nom de Dieu ». En Dieu se résolvent et se résorbent les contradictions qui ont déchiré la pièce.

Ainsi les trois axes d'interprétation — les trois lectures — retenus permettent-ils une compréhension des divers aspects de la tragédie. Le texte s'explique par et pour lui-même. L'amour humain, la passion politique et l'amour divin s'inscrivent dans une tragédie où le héros chrétien atteint à un triomphe absolu sans que soit méprisé le héros profane. L'équilibre de la dernière scène est parfait, trop parfait peut-être et *La Mort de Pompée* rappellera bientôt que si *Polyeucte* a vu le triomphe du héros en Dieu, les hommes peuvent toujours, victimes de leurs passions, dénaturer la providence en fatalité.

Michel PRIGENT ■

(22) *Ibid.* Acte III, scène 4, v. 1068.

(23) *Ibid.* Acte IV, scène 3, v. 1252.

(24) *Ibid.* Acte V, scène 3, v. 1612.

(25) *Ibid.* Acte V, scène 5, v. 1726.

Centenaire de la mort de Georges Bizet (1838-1875)

par Antoine Erena-Dereyne

UN GRAND COMPOSITEUR ?
UN GRAND PIANISTE ?

A la seconde question, peu de personnes répondront :
— « Oui, il aurait pu être le virtuose de son siècle. »

A la première, tout le monde, en chœur s'exclame :

— « Bien sûr — Bizet ! — Carmen », nom et prénom
devenus désormais inséparables, dès qu'il est question
de ce musicien dont on a salué en 1975 le centenaire de
la mort.

C'est « célèbre » qu'on devrait écrire, mais le terme
est trop fort lorsqu'il s'agit d'évoquer l'auréole d'un
artiste français, les trompettes d'argent ne sonnant
pas toujours, ici, avec l'éclat souhaitable, car il faut bien
l'avouer, « la chose nationale » disparaît de plus en plus
d'un pays où il est devenu de règle de ne rien considérer
que sous l'angle international.

Et pourtant, se rend-on bien compte qu'avec
« Carmen », produit spécifiquement français, malgré la
consonance espagnole, nous possédons une valeur excep-
tionnelle, exportable à l'étranger, aussi et davantage
représentative qu'une machine à laver ou une marque
de télévision !

Or, Bizet n'a pas échappé à la règle, et notamment,
l'Opéra de Paris, n'a pas cru devoir reprendre son chef-
d'œuvre dans le courant de l'année 1975. On a dit, salle
Garnier, qu'il n'y aurait pas en France, à l'heure actuelle,
une interprète assez prestigieuse de Carmen, ce qui
serait, du reste, à vérifier.

C'est regrettable, car de grands chefs d'orchestre au
sommet de leur gloire n'ont pas hésité à graver sur
disque l'impérissable histoire de la zingara de Mérimée
immortalisée par la musique de Bizet, en confiant l'exé-
cution du rôle principal, l'un, Karayan, à Léontine
Pryce puis à Grace Bumbry, l'autre, Bernstein, à Marilyn
Hornc.

Heureusement, on réagit dans nos provinces d'une
façon différente qu'à Paris, et les scènes de plusieurs
grandes villes n'ont pas manqué de représenter avec
éclat cet ouvrage, de même que celles de l'étranger.

Mais la question se pose toujours : et si le jeune Bizet,

ébloui par ses dons de pianiste, avait décidé de n'être
qu'un grand virtuose ? Cela, d'ailleurs, sous la bannière
de parrains illustres : Liszt et Berlioz.

Un soir, dans l'intimité d'un salon, celui de Halévy,
le grand Franz venait d'exécuter l'une de ses dernières
compositions, et répondant aux applaudissements de
l'assistance, avait reconnu « les difficultés horribles » de
ce morceau, en ajoutant ces mots : « Je ne connais
guère que deux pianistes capables de l'exécuter : Hans
de Bülow et moi ». Et se tournant vers Bizet : « As-tu
remarqué ce passage ? »

Mais Georges était déjà au piano et exécutait, de
mémoire, ledit passage. Alors, Liszt mit son manuscrit
sur le pupitre, et Bizet joua d'un bout à l'autre la
redoutable composition.

Et Liszt, au comble de l'émotion, d'ajouter : « Je
m'étais trompé tout à l'heure. Il n'y a pas que deux
pianistes à pouvoir jouer ce morceau. Nous sommes
trois, et le plus jeune est peut-être le plus audacieux
et le plus brillant » (1).

Quant à Berlioz, dès qu'il put approcher Bizet et
l'entendre au piano, il s'écria : « Depuis Liszt et
Mendelssohn, on a vu peu de lecteurs de sa force » (2).

Mais une fée veillait, et le jeune Bizet, harmoniste-né,
partait en Italie d'où il revint émerveillé, puis obtenait
en 1861 le Prix de Rome après trois envois : une scène
lyrique imposée : « Clovis et Clotilde », une symphonie
sur le thème de « Vasco de Gama » et une suite d'or-
chestre.

Mais il ne faut pas perdre de vue qu'en 1855, à 17 ans,
il avait obtenu du Conservatoire un premier prix
d'orgue, et qu'il avait composé une œuvre symphonique,
devenue la « Première Symphonie ».

Dans cette musique qui est de tradition classique
et rappelle Mozart, Schubert et Mendelssohn, on trouve
déjà des formules très personnelles annonçant le génie
de l'auteur de *Carmen*, notamment dans l'Andante dont

(1) *Les Maîtres de la Musique : Bizet, par Paul Lan-
dormy. Librairie Félix Alcan, page 2.*

(2) *Op. cit.*

Ce qui est surprenant, en outre, dans son cas, c'est qu'il soit mort subitement trois mois après la création de « Carmen », et que, justement, cette œuvre ne ressemble pas à ce qu'il avait écrit auparavant, gêné qu'il était, semble-t-il, par les moules de la convention qui sévissait dans l'art lyrique à cette époque.

Au moment où quelque chose éclatait en lui, l'apparition d'une musique nouvelle dans une forme d'écriture qui, d'ailleurs, avait commencé à poindre, dès 1871 (*Jeux d'Enfants*) et 1872 (*L'Arlésienne*), il a été empêché d'aller plus loin.

Qui sait si « le Cid » ou plutôt le « Don Rodrigue » qu'il avait commencé d'écrire et dont il ne reste que quelques esquisses, ou encore l'oratorio sur « Geneviève de Paris », n'auraient pas égalé ou surpassé « Carmen » ?

Il semble curieux, à cet égard, de rapprocher le destin de Bizet de celui de trois autres compositeurs célèbres morts également dans la période de la décennie qui débute à l'âge de trente ans, et qui ont eu, comme lui, des débuts éclatants à 17 ans.

A la veille du grand départ, ils avaient aussi entrevu les routes menant à une musique plus dépouillée, d'inspiration plus haute et de forme plus évoluée :

A 17 ans, Mozart, donne ses premiers quatuors,
Schubert, le « Roi des Aulnes »,
Mendelssohn, le « Songe d'une nuit d'été »,
et Bizet, la « Première symphonie ».

Or, à l'heure inscrite au cadran du trépas, Mozart nous livre les secrets de sa « Flûte enchantée », et le Quintette en sol mineur, — Schubert apporte la lumière du quintette en ut, des dernières sonates pour piano et du « Voyage d'Hiver », — Mendelssohn, lui, dans la Symphonie « Réformation » fait résonner les accents d'une musique qui annonce déjà « Parsifal ».

Quant à Bizet, il donne au monde un opéra comme jamais un compositeur français ne l'avait fait avant lui, contenant un phrasé, une façon de parler le dialogue musical, sans que jamais l'inspiration mélodique ne tarisse, une veine qui servira peut-être de modèle au vérisme italien et un style original dans l'évolution de la musique romantique qui place l'auteur de « Carmen » à mi-chemin entre Berlioz et Debussy.

Comme toujours lorsqu'une œuvre porte en elle le germe du génie qui innove, « Carmen » fut, lors de sa création, l'objet de critiques atroces, surtout de la part des musiciens de métier.

Il n'est sans doute pas sans intérêt de rappeler que « Boris Godounov » a été joué pour la première fois le 24 janvier 1874 à Saint-Petersbourg, et que la critique fut violemment hostile à Moussorgsky, comme elle le sera à Paris, quatorze mois plus tard, à Bizet !... En revanche, le public populaire accueillit avec enthousiasme « Boris », comme il le fera plus tard pour « Carmen ».

« — Moussorgsky et Bizet sont deux personnages extrêmes de la Musique, le style de l'un différant essen-

Georges Bizet

la densité et l'orchestration des thèmes lyriques sont très proches de *L'Arlésienne* de même que dans le scherzo.

Or, indépendamment de la question qui se posait à propos de la virtuosité pianistique de Bizet, une réflexion d'un autre ordre vient immédiatement à l'esprit lorsqu'on fait allusion au centenaire de son décès (3 juin 1875), c'est qu'il s'agit d'une mort prématurée puisqu'il était né en 1838.

A notre époque, la Parque aux ciseaux tranchants pourrait peut-être s'enrichir d'un surnom, et d'« Atropos » devenir, en outre, « Vitesse ». Elle fauche journellement, sur la terre comme au ciel, de nombreux êtres en pleine jeunesse.

Et le public finit par s'y habituer d'autant que les poètes ne chantent plus ce genre de trépas.

Mais du temps de Bizet, le mal du siècle n'était encore que le Romantisme ! Musset n'a-t-il pas écrit : « Ou faut-il croire, hélas ! ce que disaient nos pères, que lorsqu'on meurt si jeune, on est aimé des dieux ! » ?

Pour Bizet, certes, il faut le croire, car l'aile du génie avait effleuré le grand musicien français.

tiellement du style de l'autre. Des rapports ne peuvent être établis que dans leurs tendances... Mais à plus de deux mille kilomètres de distance, ils agissent dans le même sens. Ils remettent en fusion le drame musical et installent le réalisme sur la scène lyrique » (3).

Pour suivre la carrière de « Carmen », il convient de rappeler que l'un des malheureux critiques de la première représentation en avait comparé la musique « aux pires sonorités que l'on trouvait dans Wagner » ! Evidemment, le thème de la mort se trouve déjà dans l'ouverture et revient au cours des actes, de même que celui de la passion de Don José. Mais on sait bien que ce retour d'un motif à certains moments est tout autre chose que le leit-motiv wagnérien, même s'il en dérive.

A cet égard, ce qui est réconfortant, c'est l'opinion flatteuse qu'on a de « Carmen » outre-Rhin, et notamment celle d'un célèbre metteur en scène (lui aussi disparu prématurément), Wieland Wagner, petit-fils de Richard Wagner.

Pour lui, « Carmen » est comparable à « Tristan et Isolde », sauf, dit-il, que la Gitane n'aime pas José de cet amour-passion qui obscurcit toutes les réalités et inonde l'âme de feu ! Il s'agit, poursuit Wieland Wagner, d'une situation humaine fondamentale, le destin qui veut qu'il existe entre l'amour et la mort un rapport aussi direct que mystérieux. — Eros — Thanatos —. Carmen, Gitane liée à la fatalité, sait qu'elle doit mourir et ne cherche pas à y échapper. A ce point de vue, la scène des cartes du troisième acte représente le point culminant et la clef de tout le drame. » (4)

Qu'ajouter de plus après cet hommage, sinon ce qu'a dit de « Carmen » le philosophe allemand Nietzsche. Cette œuvre, pour lui, représente le « triomphe de la culture méditerranéenne en musique », « musique cruelle, exquise, pleine de fatalité, riche, précise... qui construit, organise et est achevée ».

Et le philosophe clôt ainsi sa lettre à Peter Gast (1881) : « Bizet est à envier d'avoir eu le courage de cette sensibilité qui n'avait jamais été jusqu'ici exprimée dans la musique de l'Europe civilisée, je veux parler de cette sensibilité méridionale, ardente et cuivrée. Sa gaîté est africaine. »

D'aucuns trouveront ce dernier terme trop fort. Et pourtant, il ne l'est pas si l'on se rapporte à la nouvelle de Mérimée ayant servi de base aux librettistes de « Carmen », malgré leur désir de voiler le côté bohémien et réaliste du personnage principal afin de le rendre plus conventionnel et acceptable par le public de l'époque. Bizet a eu à lutter contre eux pour essayer de ne pas trahir l'œuvre de Mérimée et la vision qu'il avait de ces bêtes fauves que sont les « Gitanos ».

Cette Carmen est, d'après Henry Malherbe, « une faunesse, allègre, fuyante, sensuelle, hardie, sibylle bachelante et démoniaque ».

Et il ajoute : « Mérimée savait que le mot : Carmen signifie en latin à la fois poésie, magie et musique. C'est de ces trois arts que sera fait « Carmen », conte de Mérimée, comme plus tard « Carmen », opéra de Bizet sur le livret de Meilhac et Halévy » (5).

De ces trois termes, il semble que « magie » soit le plus juste et le plus fort pour évoquer à la fois le personnage de la Gitane que Mérimée place sous le signe du Taureau et la musique de Bizet, musique envoûtante, comme celle de Wagner d'ailleurs, mais de façon plus directe, moins cérébrale et sans le concours des philtres de Brangaene et d'Ortrude.

Il suffit de sentir passer le motif de la petite flûte savamment introduit dans la Séguedille du premier acte, pour recevoir, comme Don José, le choc de la séduction déployée par Carmen.

Il suffit de fleurir le charme sensuel du chœur des cigarières dont Nietzsche disait qu'il était comme « un souffle des jardins d'Epicure », pour se sentir grisé autant que par celui des Filles-Fleurs des jardins de Klingsor dans Parsifal.

Au deuxième acte c'est une bouffée de folklore qui vient frapper le spectateur en pleine poitrine par l'effet d'une simple « chanson bohème », qui au fond, est loin d'être simple ou facile, avec son motif d'introduction bâti sur une gamme mineure à tétracorde supérieur, ses couplets aux tonalités trompeuses, et le refrain couvert par « l'éclat métallique des sistres qui tintent, des guitares forcenées et des tambours de basque », ainsi que le chantent Carmen et ses amis sur un rythme qui va s'accéléralant jusqu'à un tourbillon final de flamenco.

Pour trouver le chemin des cœurs, il y a un autre genre de musique, la confidence de Don José, lequel, avec la fleur que la bohémienne lui avait jetée le premier jour, déclare à celle-ci un amour véritable, profond, passionné mais déjà empli de détresse, sur des modulations d'une qualité bien plus proche du lied que de l'air d'opéra classique.

La tendresse de l'amant devenu, au troisième acte, jaloux du toréador Escamillo, dont Carmen semble éprise, se change en imprécations lorsqu'il jette à terre la zingara farouche, en lui criant : « Je te tiens, fille damnée. Non, tu ne partiras pas. »

Avec le dernier acte, on est au point culminant de l'œuvre, car il contient à la fois la couleur locale et l'intensité dramatique portée au paroxysme. D'abord un prélude brillant et typiquement empreint de folklore espagnol, certains ayant cru y discerner le thème d'un polo de Manuel Garcia, père de la Malibran, puis le défilé de la foule sévillane endimanchée, qui se rend aux Arènes où doit triompher Escamillo, enfin la scène

(3) « Carmen », par Henry Malherbe. Edit. Albin Michel, p. 279.

(4) « Entretiens avec Wieland Wagner », par Antoine Goléa. Editions Pierre Bellefond, pages 69 et 74.

(5) « Carmen », par Henry Malherbe. Edit. Albin Michel, pp. 151 et 155.

*Dessin de Dowling illustrant la « Carmen » de Bizet
(gravure XIX^e siècle)*

finale de la mort de Carmen, après les supplications restées vaines de Don José auprès d'elle pour qu'elle consente à le suivre.

La mort et le sang sont dans l'arène, derrière les grilles, en contrepoint.

La question posée par deux fois à Carmen :

— « Tu ne m'aimes donc plus », ne s'achève pas sur un ton interrogatif, car la réponse sera : « non », et Don José le sait.

Là est le génie de Bizet, là est la grandeur dans une simplicité de moyens dépouillés à l'extrême, au cours d'un dialogue musical, rapide, incisif, éloquent, car cette négation, Carmen la clamera à voix basse mais nette sur la note « sol » (grave) qui se trouve être la tonique même de la nouvelle tonalité de l'ultime débat de l'amant : « Mais moi, Carmen, je t'aime encore ».

Musique déchirante avant le cri final de Don José : « C'est moi qui l'ai tuée, Carmen, ma Carmen adorée ».

En réalité, le brigadier devenu bandit par amour en est arrivé à tuer, mais on doit le considérer comme mort, même s'il survit, car il est intérieurement détruit.

Eros - Thanatos. — C'est, en effet, une vérité permanente depuis le théâtre grec et c'est cette conjonction entre l'Amour et la Mort qui fait les grandes œuvres

lyriques.

On a discuté sur la fatalité qui a entraîné Bizet dans la mort, trois mois après la parution de son chef-d'œuvre. On a même parlé de suicide, voire de poison.

Mais il faut croire que si Bizet avait dû attenter à ses jours, il l'aurait fait sous le coup de la dépression subie en lisant les critiques dont son opéra avait été l'objet, dès le lendemain de la création.

Or durant les trois mois qui ont suivi, une trentaine de représentations de « Carmen » avait été assurée par la direction de l'Opéra-Comique, au cours desquelles un public nombreux et chaleureux applaudissait ce nouveau genre d'ouvrage lyrique.

En outre, la veille de sa mort, Bizet avait eu la joie de signer un traité avec le directeur de l'Opéra de Vienne qui fit jouer « Carmen » dès le 23 octobre 1875. Ensuite ce furent Bruxelles, Londres et Saint-Petersbourg qui montèrent l'œuvre du musicien français. En 1880-1881, à Berlin, on représenta « Carmen » vingt-trois fois de suite, et peu auparavant l'ouvrage avait été accueilli aux Etats-Unis.

A l'heure actuelle, on peut bien dire que « Carmen » fait l'objet d'ovations ferventes dans le monde entier, que ce soit en Allemagne, en Suisse, en Italie, en Amérique, dans l'Europe de l'Est et jusqu'en Chine.

En général, le chef-d'œuvre éclipse les autres productions des créateurs de génie.

Mais en ce qui concerne Bizet, il existe un grand nombre d'admirateurs pour les « Pêcheurs de perles » que l'on donnait souvent à l'Opéra-Comique avant sa fermeture, et en province, de même qu'à l'étranger, notamment en Italie. C'est une œuvre qui demeure, certes, dans le moule de la convention, mais dont la musique contient des passages mélodiques dont le charme agit sur le public, bien que l'auteur lui-même ait pu en parler comme « d'une chose sans valeur, sous réserve de l'andante du duo de Nadir et de Zurga, de la cavatine de Leïla, puis à la fin, de l'air de Zurga ».

On doit pouvoir ajouter à cette énumération la première phrase du ténor et la qualité des harmonies sur lesquelles Leïla prête serment devant les pêcheurs assemblés et qui laissent percer la personnalité naissante de l'auteur de « Carmen ».

Il est vrai que Bizet n'a pas pu réagir tout de suite contre la monotonie et la platitude des conventions qui régnaient alors dans le théâtre lyrique. Dès qu'il a pu (1871) écrire de la musique pure, il a atteint la vraie beauté avec ses « Jeux d'enfants », suite de douze pièces pour le piano, dont cinq ont fait l'objet plus tard d'une orchestration.

Là, il y a des intentions nouvelles, une recherche plus serrée, des accords qui rappellent Mendelssohn et surtout la tendresse enfantine et nostalgique de Schumann (La Toupie - La Poupée - Petit mari - Petite femme). En outre, dès qu'on entend les premières mesures du Bal, on est frappé par l'analogie qui apparente cette dernière pièce avec la lumière qui inonde l'ouverture de « Carmen ».

C'est avec « L'Arlésienne » que Bizet va nous donner son premier chef-d'œuvre qui est, en quelque sorte, l'ébauche du second.

Il travaille non plus sur un livret à mettre totalement en musique, mais sur une pièce de théâtre authentique d'Alphonse Daudet qu'il doit orner de motifs musicaux, de chœurs et d'entractes.

En outre, les personnages y sont pleins de vérité et de sensibilité et ils ont déjà une ressemblance avec ceux de « Carmen » : Frédéric, Vivette, Mitifio, le patron Marc et l'Equipe sont comme les « négatifs » de Don José, de Micaela, d'Escamillo, du Dancaire et du Remendado.

Quant à l'Arlésienne, elle n'apparaît pas dans la pièce. Cependant, son invisible masque, son fichu et sa coiffe y planant de façon tragique, font songer constamment aux sortilèges de la bohémienne de Mérimée.

Mais l'envoûtement ici n'a pas besoin de castagnettes pour dominer Frédéric. La puissance de l'Absence accomplira le destin fatal de l'adolescent dévoré par une passion aussi violente que celle de Don José, et peut-être encore plus forte, car elle est demeurée pure.

L'action se passe en Provence et le mot de « méditerranéen » sorti de la plume de Nietzsche, s'applique peut-être plus encore à la partition de « L'Arlésienne » qu'à celle de « Carmen », tant elle traduit avec intensité les paysages lumineux de la campagne qui se trouve si près du Rhône et non loin de la Camargue.

Tous les personnages ont une qualité d'âme que Bizet fait vivre par la riche substance de sa musique. On y trouve la Pastorale des coutumes, la Farandole, la nostalgie de l'étang de Vaccarès ; et les phrases de la passion de Frédéric palpitent, disparaissent et reviennent sur des harmonies passant d'un ton à un autre brusquement, comme les couleurs sont juxtaposées dans certaines toiles dues aux impressionnistes.

Et puis, il y a la poésie qui se dégage de l'œuvre de Daudet, mais que Bizet a su hausser à une ampleur mystérieuse par des volutes dues à la flûte qui prolonge le monologue intérieur de Frédéric et surtout grâce au personnage de Balthazar, sorte de « jardinier de Giraudoux » avant la lettre, qui par sa façon de conter des histoires à l'Innocent prend parfois des airs d'astrologue rustique faisant toucher l'espace nocturne, lui qui voudrait mourir par « l'une de ces nuits où brillent tant d'étoiles ».

Et comment ne pas être tenté d'emprunter encore quelques lignes à Paul Landormy qui, parlant de cet ouvrage, a trouvé cette flatteuse comparaison : « ... la musique de Bizet a dégagé et mis en valeur ce qui n'était indiqué que d'un trait rapide ou même sous-entendu dans le texte de « L'Arlésienne » et on peut penser qu'elle a autant ajouté de poésie à l'œuvre de Daudet, que celle de Mozart à l'œuvre de Beaumarchais et au personnage de Chérubin » (6).

* *

Pour conclure ces lignes destinées à évoquer la figure de Bizet, il faut bien en revenir à sa musique dernière qui demeure incontestablement un chef-d'œuvre, à cette « Carmen » qui est encore jouée partout dans l'ancien et le nouveau continent, alors que les opéras de Gounod, Massenet, Lalo et d'autres compositeurs du temps de Bizet sont démonétisés.

Pourquoi ?

Parce que la musique de « Carmen » est intemporelle, du fait que son génial auteur a su échapper à la mièvrerie de l'opéra de l'époque : ici, des motifs courts, violents et saisissants donnent de la puissance à l'expression dramatique, une adaptation totale de l'inspiration mélodique au texte renforcent la vérité des personnages, et surtout l'originalité de l'orchestration et de l'harmonisation, tendent à prouver que Bizet est un compositeur exceptionnel, car il réunit deux qualités rares : celle d'un grand symphoniste et d'un grand musicien lyrique.

Antoine ERENA-DEREYNE ■

(6) « Bizet », par Paul Landormy. Librairie Félix Alcan, p. 87.

Eloge et fascination de la folie

par Anne-Marie Lavauden

— *Santé Mentale et Raison Sociale*

A l'heure où la psychanalyse dont une des vocations profondes exige une remise en question honnête paraît en mesure d'établir un bilan et la psychiatrie une sérieuse critique de ses méthodes ; en une période où l'Amérique déchirée par ses problèmes sociaux, les affrontements idéologiques et la vision amère de l'effondrement d'une partie de son empire et surtout de beaucoup de ses illusions part de nouveau en guerre contre les sorcières, ces deux films venus d'outre-Atlantique révèlent sans doute, chacun à leur manière, cette impasse à laquelle mène une certaine forme de scientisme et de conformisme social, devenus objets de dérision et moyens de persécution sous l'apparence bon enfant d'un déroulement motivé.

Car si la société moderne secrète dans ses mécanismes d'auto-défense et d'apparente libération les armes mêmes de sa destruction, si les rapports de force dissimulés par le jeu scientifique et les impulsions soi-disant les plus simples de la conservation conduisent aussi spectaculairement à la mort et à la désintégration de la personnalité, que dire de l'effort — soudainement hypocrite — de préservation et de développement de la personne humaine, dans un contexte où les valeurs sournoisement inversées servent de prétexte à la violence, au sadisme, au mensonge et à l'irréparable pouvoir de l'échec érigé en religion ?

— *Milos Forman ou les effets hallucinants de la thérapie sur un gredin de bonne compagnie.*

Un asocial intelligent, rusé et surtout formidablement doué pour la vie et le sens de la fête, échange volontairement ses années de prison contre une remise en forme cérébrale garantie par l'Establishment : c'est là le début de cette descente aux enfers glacés et diaboliquement hygiéniques d'un de ces hôpitaux ultra-modernes où l'on se mêle d'appriivoiser la folie, ce

mythe aux avatars si subtilement enchevêtrés qu'il est souvent difficile de le définir par rapport à l'instinct vital guetté, piégé et massacré finalement par la nécessité où se trouve le groupe de se défendre et d'engendrer par conséquent ses propres normes et son système de sanctions de plus en plus pernicieuses à mesure que se développent les sciences et les techniques.

Et l'on assiste, impuissant, à la lutte sans merci que se livrent le héros et l'infirmière au visage énigmatique, avide surtout de dominer intellectuellement et affectivement les brebis pitoyables, rassemblées sous sa houlette empoisonnée comme autant d'épaves à cataloguer, étiqueter et classer après les avoir définitivement brisées — image implacablement dessinée d'un matriarcat sans issue où le fantasme de la mère dévorante et castratrice — également entrevue à travers les réactions de Billy le Bègue — finit par réduire son troupeau aux errements et vagissements d'une bande de poupons débiles, rongés par le remords et l'angoisse — l'analyse symbolisée par ce faux-semblant d'échange fondé sur un désir de confidences malsaines aboutissant à l'écrasement définitif de personnalités plus ou moins affirmées mais jamais complètement inexistantes.

Face à ce massacre, le visage moqueur, la résistance, l'astuce et le simple bon sens de Nick Murphy (Jack Nicholson), qui comprend soudain l'horreur du jeu dans lequel on l'a poussé à s'enfermer et luttera pied à pied pour conserver son intégrité et réveiller celle de ses compagnons d'infortune. Admirable impassibilité du bon géant indien ayant si longtemps joué les absents par souci de rester lui-même en évitant tout combat inutile (la destruction des siens, par la société, lui ayant servi de leçon). Réveil progressif de la joie et du goût de vivre chez ces étranges prisonniers d'un univers parfaitement aseptisé, toujours fraîchement repeint, lieu d'écoulement ininterrompu d'une musique suffisamment lisse et banale pour engourdir le peu de force et de curiosité de ces passagers du désespoir et du non-sens.

ment les modulations d'un cœur et d'une intelligence plus généreuses que les normes petites-bourgeoises ne le conçoivent, nous le retrouvons assez tristement dévoilé sur le beau visage de Gena Rowlands, la femme du metteur en scène, révélant mieux que les mots souvent trompeurs — par exemple chez Peter Falk, Colombo devenu chef de chantier et s'engageant dans le mélodrame des explications à bon marché — la faillite d'un petit monde sans histoire où le rôle de la femme est tracé une fois pour toutes, bonne mère, bonne épouse, bonne ménagère, chaque geste s'inscrivant définitivement dans un contexte dérisoire, rempli de bons sentiments — Mabel à la sensibilité frémissante et à l'esprit certainement plus inventif que tout cet entourage un peu rustre, un peu borné, quels que soient les signes extérieurs de confort soigneusement affichés puisqu'ils tiennent lieu de raison de vivre, lutte pour devenir elle-même ; et cette esquisse de la mort du cygne si gracieusement dansée par Gena Rowlands n'est que le dernier cri — poétisé — d'un psychisme acculé à l'impasse par un mari tyrannique, des enfants, avides de possession, victimes indirectes de l'angoisse maternelle, une belle-mère dominatrice et haineuse, des parents aux vertus falotes.

Vol au-dessus d'un nid de coucou

On se souviendra longtemps de cette nef des fous contemporaine, dans laquelle Nick Murphy enseignant à ces marins d'un nouveau genre les délices et subtilités de la pêche à la traîne, émergera enfin du long tunnel où psychiatres compatissants et infirmières bien intentionnées avaient cherché à l'entraîner. Traversée brève et joyeuse où les nouveaux matelots découvrent, éberlués, puis ravis, le vent du grand large et les plaisirs du yachting avant de réintégrer leur asile où les attend une dernière fête, celle-là tragique, conduisant au suicide de l'un d'entre eux et à la tentative d'assassinat de l'infirmière.

Désormais, condamné, Murphy, transformé en poupée de son après la lobotomie qu'on décide de lui faire subir, sera délivré par son ami l'Indien qui en étouffant l'être informe sur son lit d'abjection mettra fin à son supplice et lui laissera fidèlement tenir la place qu'il mérite dans la légende de l'hôpital avant de s'envoler tel un gigantesque oiseau tropical vers l'aventure et la liberté reconquises. Miss Ratched, émergeant triomphalement de son corsset de plâtre, tel un serpent renaissant de ses cendres, et le souvenir de Nick, le héros à tout jamais invincible serviront d'emblèmes contradictoires aux deux forces en présence, d'inégale puissance. L'instinct vital et la répression sociale fatalement opposés dans une société qui s'est peu à peu coupée de ses racines et a souvent confondu, semble-t-il, ses moyens avec ses fins.

— *John Cassavetes ou la femme rompue.*

Le malentendu entre le simple désir d'être soi-même et les contraintes du moule où se brisent impitoyable-

Alors la douce Mabel, traquée, et humiliée, se réfugie dans ce qu'il est commun d'appeler la folie, comme on quitte un rivage sans abri, seulement pour cesser de souffrir. Peut-on parler de bovarysme contemporain chez une jeune femme courageuse, bonne épouse et bonne ménagère, simplement à la recherche de ce lien irremplaçable avec les choses, les êtres, le monde, qui se noue de manière si différente pour chacun selon la qualité et la forme de son intelligence et de sa générosité ; ce qui entraîne souvent une incompatibilité radicale entre individus différemment doués dans ces domaines ? Pour que Mabel soit elle-même, il faudrait qu'elle ait parfois la possibilité de donner, sans qu'on lui demande, arrache, impose. Bon chef de chantier, bon compagnon de travail, bon fils, bon père, mais maladroit, Nick représente en face de Mabel le prototype du bon vivant égoïste très bien intentionné qui a très vite oublié, s'il y a jamais pensé, que sa femme n'était pas seulement cet être désirable et charmant, apte à le décharger de toutes les corvées domestiques, éducation des enfants comprise, capable de faire régner l'ordre, la gaieté et l'hospitalité dans un foyer qu'il croit exemplaire et qui n'est en réalité qu'une prison.

Car la jolie Mabel, tellement plus sensible, intuitive et raffinée que lui-même, essaie désespérément de lui faire comprendre qu'il pourrait y avoir autre chose entre eux et avec les autres que cet enlèvement dans un quotidien où lui-même trouve naturellement sa raison d'être et de se détruire.

Le retour de Mabel, cet accueil que Nick avait rêvé inhabituel, anticonformiste et improvisé comme une fête chaleureuse, un peu à la manière de celle qu'avait imaginé son épouse pour les invités de ses enfants, et que sa mère a volontairement remplacé par une réunion familiale guindée et sans bonheur deviendra pour Mabel

le dernier piège dans lequel elle essaiera de se débattre avec les fantasmes douloureux qu'évoquent pour elle les images grotesques et conventionnelles de son entourage, devenu miroir déformant.

— *Le piège et la fêlure.*

Et l'on comprend que Mabel n'est pas la proie d'un sentimentalisme petit-bourgeois qui la conduirait à d'autres vies plus fastueuses, comme la midinette rêve au prince charmant ; Mabel est tout comme Nick Murphy échouée dans son nid de cuckoos (le terme signifie cinglé en argot américain) bien vivante mais condamnée pour des raisons différentes à la solitude et à la destruction.

Car si Murphy se réfugiait dans l'univers de la folie comme dans un abri provisoire, contre la coercition des pénitenciers américains, Mabel s'y enfonce malgré elle comme pour se protéger, installer entre elle et ses tortionnaires involontaires la paroi glacée et silencieuse qui surgit tout naturellement quant au niveau du langage, une articulation, un certain sens, une certaine forme de trajectoire se brise et se métamorphose pour devenir définitivement autre chose. Incantation ou sanglot, mais jamais plus tentative de communication.

Et le rire moqueur du héros de Milos Forman, le sourire si tendrement féminin de l'héroïne de John Cassavetes deviennent dans cet univers apparemment en ordre de la non-communication et du simulacre, ce rictus dérisoire et cette grimace enlaidissante qui déforment tragiquement le souvenir de la gaieté masculine et de la beauté féminine condamnés à la même défaite.

— *L'échec de la communication.*

Alors, sans être disciple de Michel Foucault, ou ardent partisan de Lacan, comment juger finalement ces deux analyses féroce-ment humoristiques et sans facilité où sombre l'image d'une certaine science et d'un certain bon sens ! Si les « fous » ont besoin du quotidien (les jeux, le sport, l'amour physique, la danse et le comique) comme les « bien-portants » du non-quotidien (le rêve, l'espoir, la beauté, la douceur, les silences et les rythmes d'un langage devenu plus authentique) ; si les premiers s'anéantissent dans l'univers scientifiquement conditionné, par conséquent destructeur, qu'on leur impose et semblent s'éveiller quand cet univers se réhumanise ; si les seconds sont écrasés par un conditionnement qui, dans certaines catégories sociales, vise à éliminer ceux ou celles qui s'écartent suffisamment des normes admises pour n'être plus compréhensibles, c'est finalement le goût et le sens de la fête comme manifestation plus ou moins raffinée de la possibilité de communiquer réellement dans la joie et l'insouciance qui sauvent les êtres du désespoir ou de l'isolement.

L'analyse comme manifestation d'un simulacre de dialogue, ou la banalité des discours quotidiens troublée par l'irruption de l'absurde, expression de la rupture

Une femme sous influence

entre les mots et le sens, les êtres et les choses, conduisent à la même découverte de la non-communication en un temps où les politiciens eux-mêmes prétendent trouver des solutions à un problème dont la philosophie s'est assez tardivement préoccupée, sans parvenir d'ailleurs à des conclusions rassurantes ; il nous faut donc prendre conscience de la faillite de la science dans une certaine mesure et dénoncer un certain « bonheur » social à travers cette double condamnation de deux de nos plus modernes découvertes : le remplacement dans certaines conditions des prisons par les asiles psychiatriques où la destruction est encore plus radicale, et l'apologie d'une de nos valeurs contemporaines les plus tenaces, la famille, lorsqu'elle se referme égoïstement sur elle-même et sur les mythes du conformisme contemporain : l'argent, le sexe et l'impossibilité de se définir autrement que par rapport aux autres plutôt qu'avec et par les autres.

Anne-Marie LAVAUDEN ■

LES IDÉES ET LA VIE

La présente étude est le premier essai d'une chronique qui paraîtra aussi régulièrement que possible dans « France-Forum ». Le titre de cette chronique signifie d'abord qu'on ne manquera pas d'y parler, d'une manière sélective, des œuvres de pensée qui ont chance de compter dans la culture contemporaine, et qui ne sont pas toujours celles qui ont un succès de mode et de notoriété. Il est des opinions dans le vent, répercutées de livre en livre, plus applaudies que raisonnées, car le conformisme appelle indéfiniment le conformisme, et qui sont à peine des pensées. Alors que pèsent un autre poids de réflexion des recherches moins aisément accessibles, parfois systématiquement négligées par les hebdomadaires et les critiques et qui sont les témoins d'une époque dans ce qu'elle continue à avoir de sérieux et de profond. On leur fera ici une place.

Qu'on n'attende pas une juxtaposition de recensions visant chacune à faire connaître un livre et dosant, selon les rhétoriques habituelles, approbations et réserves. Chaque chronique aura un sujet propre à propos duquel on ne se privera pas de nommer, de citer, de discuter les auteurs qui en ont déjà traité, et dont les plus riches en ressources et secours ne sont pas forcément ceux d'aujourd'hui. On croit ici sans respect humain à l'actualité des classiques de la pensée.

Selon le constant propos de « France-Forum », cette chronique sera un dialogue continué, qui n'exclura pas, s'il en est besoin, la polémique. Son titre, « les Idées et Vie », est une fausse banalité. On voudrait nous faire croire, en effet, que les idées, expressions et super-structures, comme parle le pédantisme du siècle, n'ont qu'une vie empruntée et éphémère. Que, apparences obsédantes et vaines, elles vont, viennent et reviennent comme publicités sur les écrans, ne relevant finalement que de l'archéologie pour celles d'hier, de la sociologie pour celles d'aujourd'hui. Dès lors l'idée, à réduire et à démythifier dans une époque qui irait au malheur si elle était aussi totalement antiplatonicienne, est la cible favorite de ces intellectuels qui ne voient pas qu'ils se condamnent eux-mêmes en traitant toutes les idées d'idéologies et en méconnaissant que les idées, pour parler comme tout le monde, et c'est souvent la meilleure philosophie, ont une vie propre, intense, dramatique. Comme on essaiera de le montrer.

Notre affirmation majeure, qu'on espère justifier et s'il se peut vivifier, chronique après chronique, c'est que les idées vraies et les interrogations authentiques ne se confondent pas avec les faits culturels qui les ont passagèrement traduites et recouvertes. Elles survivent à l'effondrement des cultures et se retrouvent, souvent sous les formes les plus imprévues, renouvelées, approfondies, de civilisation en civilisation. Et si des questions neuves ne cessent de surgir — sinon à quoi bon le temps ? — elles ne sont pas des aérolithes imprévues mais elles se trouvaient implicites, sous la forme du pressentiment et de l'inquiétude, dans ce qu'il convient d'appeler avec tous les classiques, l'esprit humain. Esprit qui, n'étant pas lui-même discours, est le principe de tout discours tenu ou à tenir. Esprit qui ne serait pas inépuisable s'il ne touchait en quelque manière à l'absolu et à l'infini.

Cette chronique sera critique et assez librement pour contester bien des contestations dogmatiques et sommaires. On n'y honorera aucun préjugé bien ou mal pensant et qui ne vaudrait que par sa brillance ou sa commodité. Mais comment prendre un départ sans faire signe aux constellations amicales ? Car seule une première vérité est génératrice à la fois de recherche et de certitude. L'homme n'est homme que dans et par cette vigilance originelle, fondatrice qui sait d'avance, avant même de l'avoir rencontrée, que la vérité, même éprouvante, est de soi préférable à toute illusion confortable ou consolante. La première vérité est donc qu'il y a une vérité. Sinon, à quoi bon penser ? Défaire les idéologies qui usurpent la place de la vérité, et souvent en l'adaptant et en la manipulant, tâche majeure. Mais jeter par-dessus bord avec les idéologies, la vérité considérée comme idéologie, la conduite est suicidaire. Les Idées et la vie, cela peut aussi vouloir dire, maxime toute métaphysique à inscrire au début de cette chronique, qu'il n'y a pas d'autre sens à trouver à la vie des hommes que la passion de la vérité, qui anime en les situant à la hauteur qui convient aussi bien le combat politique et social que la quête philosophique. Notre double souci — unique en profondeur.

Impossible à nier, la personne

par Etienne Borne

LA pensée personaliste existe. On peut la rencontrer, si peu fréquentable soit-elle. En dépit des stylistes de la culture avancée qui l'enterrent dans le linceul de leur rhétorique, et qui intimident si fort les amateurs. Peu douée pour organiser sa propre réclame, ne forçant pas jusqu'ici sur la polémique, la pensée personaliste a « sans doute souffert », comme l'écrit Jean-Marie Domenach dans les premières pages de son dernier livre, « Le sauvage et l'ordinateur », « de n'avoir pas revendiqué la solution de tous les problèmes et l'annihilation de tous ses adversaires », comme le font avec une allégresse péremptoire tant de contempteurs des ambitions métaphysiques, experts en règlements de compte idéologiques.

Le personalisme, en effet, ne prétend pas avoir réponse à tout, et il tient qu'à partir d'une première certitude en dehors de laquelle la recherche serait errance vaine, l'interrogation philosophique va sans cesse rebondissant, comme l'Erôs de Platon qui n'a jamais plus de neuve vitalité que lorsqu'on le croit languissant et moribond.

Le personalisme se définirait volontiers comme un humanisme mais un humanisme critique, car aucune représentation de l'homme dans les miroirs de la culture ne saurait être adéquate ni à l'idée de l'homme qui est inépuisable ni à l'insondable présence de l'homme au monde et à lui-même.

Le personalisme, pensée de débat et de combat, ne peut pas ne pas relever le défi des philosophies ou des anti-philosophies qui ne proclament la mort de l'homme que pour mieux éluder, faute de matière, un affrontement hasardeux avec un humanisme authentique ; si l'homme n'est rien, comment ferait-il problème ?

Le personalisme a cette originalité, enfin, qui contraste fort avec les mœurs environnantes, de ne pas mépriser qui le méprise, et d'accorder considération aux pensées adverses, même à celles qui répugnent à ce dialogue, dont le personalisme d'Emmanuel Mounier faisait pratique et doctrine. Dialogue que Jean-Marie Domenach mène dans le livre qu'on vient de dire sans précautions et concessions : « *Nous combattons, écrit-il, sur les deux fronts contradictoires et pourtant liés de la culture à la mode : la clôture des systèmes et l'ouverture illimitée des libérations et des désirs.* »

On ne peut que saluer ici ce coup de clairon, cette diane qui annonce le réveil de la pensée personaliste, et qui ne doit pas être une fanfare perdue. Notre propos n'est pas d'apporter secours à un livre qui se défend bien tout seul par sa belle allure et dont les thèses ont un grand air de santé et de vérité. On interrogera, et c'est une première et rapide approche qui pourra être reprise autrement et ailleurs, quelques aspects de ce qu'on appelle non sans quelque superbe, notre modernité, en prenant un rapide contact avec quelques publications récentes, traitées sur le mode de l'allusion.

L'ingratitude à l'égard du passé de l'esprit est un des traits de la culture à la mode, pour reprendre les termes dont se sert Jean-Marie Domenach. Il est bien entendu que la philosophie traditionnelle a fait faillite et l'un des exercices les plus courus par les auteurs et les éditeurs est, comme on dit, la déconstruction des discours hérités des anciens, si bien que nous ne nous mouvons plus que parmi les décombres des vieux langages éclatés. Et pourtant dans telle pensée qui fait parade de sa nouveauté, il est aisé de reconnaître tels et tels fragments à peine restaurés d'une doctrine

qu'on a envoyée à la casse. On brise les devantures mais on pille les vitrines. Aussi les révolutions dites culturelles, non seulement passent vite, une mode chassant l'autre, mais elles sont bien souvent exactement régressives, dans leur fausse hardiesse. Et inversement, rien n'est souvent plus exactement neuf qu'une reprise créatrice d'une grande tradition brusquement vivifiée. Ainsi un regard, des références et des normes personalistes pourraient apporter au paysage culturel de ce temps une heureuse subversion en l'obligeant à se reconnaître dans sa vérité.

LE CAREME ET LE CARNAVAL

La structure et le désir. L'ordinateur et le sauvage. Le carême et le carnaval. Curieuse bipolarisation qui occupe les avant-scènes de la pensée contemporaine, et qui fait signe au plus lointain passé car sous couvert de novation, on remonte le cours du temps pour donner aux éternelles questions de l'ordre et du mouvement des réponses péremptoires, présocratiques, précritiques. Parménide et Héraclite sont revenus parmi nous, mais peut-être dévêtus de l'énigmatique métaphysique qui faisait leur grandeur et assurerait leur véritable actualité.

L'omniprésente notion de structure, modèle de toute scientificité, manière moderne de résoudre l'immémoriale et abyssale question de l'ordre, qu'il s'agisse du monde ou de l'histoire, puisque chacun savait que toutes choses, et même les tempêtes naturelles et les tumultes historiques ont leurs lois. Mais ici le statique l'emporte sur le dynamique. L'univers n'est qu'une architecture de structures de plus en plus finement complexes, de l'atome au vivant et du vivant aux communautés humaines. L'espèce qui complique le genre et peut se compliquer ensuite en sous-espèces, telle est la seule explication, toute formelle, de différences qui ne peuvent jamais aller jusqu'au singulier. Sont ainsi exclus du champ de l'intelligible et donc du véritablement connaissable l'individu, le concret, et le passage, devenu proprement inconcevable, d'une structure à une autre structure. Tout est dit avec les structures, et indéfiniment les structures de structures. Comme si la clôture et l'immobilité du concept étaient à la fois le premier et le dernier mot de la pensée.

Les divers structuralismes ont coutume de congédier ou d'ignorer Bergson, principale victime de leur politique du mépris. Et il est vrai que la notion d'une évolution créatrice est scandaleusement hérétique pour les théoriciens de la structure. Mais on comprendra encore mieux cette exclusive si on se souvient que, philosophe de la durée, Bergson avait montré que le concept, valable dans l'ordre de l'abstraction et de la manipulation des choses, ne pouvait travailler, être opérationnel, comme on dirait aujourd'hui, qu'en immobilisant le temps. C'était annoncer d'avance l'entreprise structuraliste et en dénoncer les limites. En effet, la

structure dans son organisation répétable nie le temps qu'il importe de ne point considérer pour atteindre à une intelligence, en effet toute conceptuelle des choses. Comme si le temps dont on se détourne n'était pas la plus considérable et la plus inéluctable des interrogations humaines.

Tout se passe comme si en sommant l'intelligence de trouver tout son compte dans un appareillage logico-physique, filet d'abstractions qu'on jette sur le monde et dont les mailles, si bien nouées soient-elles, laissent échapper le plus vif, le plus vivace du réel, on réitérait un interdit scientifique, celui qu'avait levé, authentique celle-là, la révolution bergsonienne : défense de poser les indiscrètes questions d'origine, de sens, de finalité que nous jettent au visage, dans leur déroulement concret, l'évolution plus créatrice que répétitive, de la vivante vie et de la foisonnante histoire : et par exemple de se demander d'où vient et où va la famille ou si la justice a un avenir dans une société en péril de déshumanisation, puisque sont conceptuellement limpides les structures de la parenté et que le socialisme de demain, qui ne sera donc pas un événement, est déjà programmé dans les structures du capitalisme. De quoi se plaindre quand on sait tout sur le mode, il est vrai, de l'austérité conceptuelle ? Plus besoin de faire la fête, il suffit d'en avoir déchiffré le programme qui en articule si bien les épisodes à l'insu des participants.

Le structuralisme est donc une philosophie de jeûne et d'abstinence et on ne saurait lui refuser, encore qu'il la pratique avec une certaine ostentation, une éthique de la rigueur qui le voue à un carême perpétuel. Ainsi les structuralistes passent-ils pour des parménidiens, rivés ascétiquement à l'identique, appliqués qu'ils sont à convaincre d'illusion le temps et le mouvement et de démesure dionysiaque les amoureux du changement pour le changement. Comparaison boiteuse puisque le sage d'Elée était illuminé par l'immobile majesté de l'Être, alors que les structuralistes ne sont éblouis que par l'impeccable mécanique qui fait, comme la monadologie leibnizienne, sonner en régularité et correspondance les mêmes heures à toutes les pendules d'un monde horlogèrement pensé. Analogie derechef claudicante, car Leibniz pensait qu'il n'y a pas d'organisation sans organisateur ; préjugé du sujet — divin ou humain — dont nous sommes maintenant délivrés.

Les origines sont décidément un destin. Au Parménide de l'ordre et de l'identité s'oppose l'Héraclite qui tiendra pour le mouvement indéfini, les eaux incessamment renouvelées d'un fleuve qui n'a de constant que son incessant écoulement, et qui, contre un Logos de définitions arrêtées et de maximes définitives, les unes et les autres répressives du jaillissement de la vie, inventera un autre Logos, l'antilogique de la contradiction, destiné à porter la subversion dans toute raison instituée. Transposé dans notre modernité cet autre discours sera le discours du désir, car quelle autre force que celle du désir serait susceptible de faire éclater les formes aliénantes, captatrices et voleuses de son énergie ? Comparaison n'est jamais raison, et la distance est certaine

entre la subtile turbulence pratiquée par quelques beaux masques de la culture ou de l'anticulture contemporaine et la sagesse hautaine et détachée de l'aristocrate d'Ephèse contemplant, emportés dans un grandiose mouvement cyclique, les aurores et les crépuscules, la vie et la mort, les hommes et les dieux. Mais toute pensée est exposée aux adaptations, récupérations et dégradations, et après tout, il n'est pas désobligeant de mettre le discours du désir sous le patronage de cet Héraclite dont se réclament les grands et les petits prophètes de la pensée contemporaine.

Dire que le discours du désir s'oppose au discours de la structure comme le carnaval au carême, ce n'est pas céder à une polémique vulgaire, mais user d'une exacte sémantique. Le désir porte masque, on le sait depuis Freud, encore que le Platon du « Banquet » ait eu sur ce point quelques intuitions prémonitoires, et s'il est si expert en déguisements, c'est soit par lâcheté terrifié devant les censures, soit par ruse et pour mieux conspirer contre les interdits. Et le carnaval, qui renverse les rôles, échange les fonctions, invertit les sexualités, tel que l'ethnologie l'a souvent décrit, est un bon modèle de cette fête subversive et totalement libératrice que le désir trouverait au terme de sa dynamique si le propre du désir n'était pas de susciter toute idée de terme.

Le discours du désir est, comme il convient, polymorphe, et il charrie pêle-mêle du Hegel, du Nietzsche, du Marcuse. Les thèmes, bien que parfois entrelacés sans excès de cohérence, sont facilement reconnaissables. Le désir du désir d'autrui vient de Hegel, l'insurrection contre toute vérité métaphysique ou morale accusée de tyranniser le désir est d'origine nietzschéenne, et si Marcuse n'avait pas corrigé le freudisme dans le sens du libéralisme avancé en ne subordonnant plus « le principe du plaisir » au « principe de réalité », on ne lirait pas si souvent qu'il y a dans le désir une radicale puissance révolutionnaire, qui devrait être l'espoir des dominés puisqu'elle est la terreur des dominants.

Bipolarisation, disions-nous : le discours de la structure et le discours du désir, aussi peu compatibles que carême et carnaval, ne sont pas sans connivence l'un avec l'autre. La structure et le désir devraient être ennemis aussi irréductibles que le goût sévère de la limite et la passion explosive de l'illimité, et si la tension entre les deux discours ne va pas jusqu'à la rupture, c'est qu'il y a un fédérateur qui est l'adversaire commun, et qui s'appelle philosophie de la personne et sagesse humaniste. La thèse fondamentale du structuralisme est en effet qu'une structure existe objectivement et se suffit à elle-même, si bien que tout recours à un sujet structurant est aussi mythologique que la Genèse biblique. Semblablement le désir qui, s'il savait d'où il vient et où il va, subirait un intolérable renfermement, exclut toute perspective d'un sujet qui ordonnerait d'en haut la matière des désirs et ne ferait qu'intérioriser la figure extrinsèque et donc tyrannique du magistrat, du prince, du démiurge.

Alors apparaît à plein le sens du combat philosophique qui se noue sur la réalité et la valeur de la notion de sujet, contre lequel on mobilise les sciences humaines alors que sa négation relève d'un a priori philosophique pourvu ensuite de justifications appropriées. Mais que le sujet, et un sujet personnel soit la vérité de l'homme, et cesseraient l'impérialisme de la structure et l'absolutisme du désir.

DE L'ART DES MELANGES A LA NECESSITE D'UN INVARIANT

Que sous le drapeau de l'anti-humanisme, et en déclarant au sujet une guerre inexpiable, il ne soit pas impossible de faire converger les courants antagonistes pour les précipiter ensemble dans un fleuve aux eaux mêlées, un philosophe de la nouvelle génération vient d'en fournir démonstration et illustration en deux substantiels essais parus en même temps : « La révolution structurale » et « Tyrannie du Logos ».

Les titres choisis par Jean-Marie Benoist disent bien ce qu'ils veulent dire. Il n'y a pas un structuralisme comme méthode, théorie, doctrine, qui pourrait entrer en concurrence avec d'autres méthodes, théories, doctrines, mais l'idée de structure n'est si envahissante que parce qu'elle inaugure un mode de penser si radicalement neuf que serait du coup renvoyée au musée archéologique tout le reste de la philosophie classique et moderne. On nous avait déjà dit, et il était plus facile de trouver des moines que des raisons pour répercuter cette parole souveraine, que la structure avait tué le sujet, mais nul ne l'avait encore fait dans un style aussi étincelant et avec une aussi sûre virtuosité que Jean-Marie Benoist, premièrement soucieux de venger la pensée structurale des allégations de rationalisme clos, d'aridité conceptuelle, d'intemporalité. Serment de chevalier s'armant pour un tournoi, et qui ne peut pas ne pas prendre garde aux tribunes, la structure, c'est juré, sera le tohu-bohu héraclitéen, plutôt que la tranquille et stérile limpidité parménidienne.

Puisque dans la culture à la mode, le discours de la structure et le discours du désir ne peuvent que se contrarier jusqu'à la contradiction, il faudra, encore un mot d'aujourd'hui, déconstruire tout discours, faire le procès du « logos » pour que les deux langages se mélangent dans une parole artiste, plurielle, rebondissant sur elle-même dans un tumulte babélique. La structure est elle-même, et le contraire d'elle-même, forme, mais aussi bien force ; le formel devenant le symbolique ne divorcera plus d'avec la poésie, et à force de disséminations, de discontinuités, de différences qui vont sans cesse se démultipliant, on arrivera, car le talent de l'artiste est grand, à donner le sentiment ou l'illusion d'une temporalité vivante ; monde baroque, solide et mouvant à la fois, où le foisonnement des structures laisse toujours quelque chose d'autre à attendre et à désirer. Deux remarques plus positives que critiques s'efforceront de situer philosophiquement ce superbe exercice.

D'une part, cet univers pluriel et mobile décrit avec tant de feu par Jean-Marie Benoist est une classique possibilité philosophique, susceptible de reprise à chaque moment de la culture, et qui ne doit au siècle d'aujourd'hui guère plus que son langage et l'opportunité que lui offre l'instabilité des pensées et des mœurs, si bien que sa nouveauté est presque entièrement d'art et de littérature. Une autre et assez belle rhétorique qui habille bien. Ainsi Jean-Marie Benoist célèbre l'« éclatement du visage de l'homme dans le rire et le retour des masques ». Carnaval énigmatique à l'allégresse désabusée dans le carême de l'appétit métaphysique. L'auteur dit bien : un retour.

D'autre part, plus on accentuera la divergence de chaque chose par rapport à elle-même, plus on multipliera les éclatements et les brisures, plus on affirmera malgré soi et contre soi l'exigence d'une unité et d'une continuité, peut-être idéales et mondainement impossibles, mais sans lesquelles les différences portées à l'absolu ne seraient même pas visibles à l'esprit. L'éclatement du visage humain n'a de sens que par rapport à une figure de l'homme tel qu'il devrait et pourrait être, sinon qu'est-ce qu'un éclatement ? Ainsi les figures déformées de Picasso ne peuvent être interprétées et même appréhendées que comme signes éclatés d'une forme mystérieuse et inaccessible. Le pêcheur de Valéry « titube sur une onde sensible », mais ne peut se savoir titubant que parce qu'il est « un pêcheur éternel ». Les métonymies qui brisent et mêlent les catégories logiques sont certes un bon moyen de dire cet univers de mélanges qui fait le cruel plaisir de l'artiste, mais une logique brouillée et un logos ivre disant à la fois l'absence et la présence de la logique et du Logos. Ainsi un visage outragé, dévasté, défiguré témoigne pathétiquement pour la figure humaine. Ecce homo.

Tyrannie du Logos, avait dit Jean-Marie Benoist qui se défend d'écrire un anti-Platon. Et il est bien vrai qu'il y a dans Platon le platonisme et le contraire du platonisme. Mais il reste que dans le « Gorgias » c'est l'apprenti-tyran qui crie à la tyrannie du Logos. Par exemple, ce Calliclès qui embarrasse Jean-Marie Benoist plus encore qu'il n'embarrassait Socrate. Et sans doute convient-il de ne point confondre une raison instituée, établie qui telle une règle sans amour, peut se faire oppressive par oubli de l'origine, avec le Logos de l'Idée, de la norme, de l'exigence, toujours capable de faire mémoire de son Principe, et qui pourrait bien être une sorte de prophétie du Verbe chrétien. Dénonciateur et libérateur en espérance de toutes les tyrannies.

* *

Aucune cosmologie ne peut trouver l'astre fixe par rapport auquel s'ordonneraient la pluralité et le mouvement des constellations. Mais il n'est pas de philosophie possible sans détermination d'un invariant. Non pas clôture dogmatique, puisque la recherche et la détermination de l'invariant est le lieu même du débat philosophique, et qu'à partir de cet invariant s'ouvriront voies royales et hasardeux raccourcis. On trouvera un

exemple d'une telle quête dans le beau livre de Jacques Rolland de Renéville, que l'auteur présente comme un « essai de philosophie politique » et qu'il a publié sous le titre insolite, mais qui donne beaucoup à imaginer et à penser, de « Voyage au centre du monde ». Symbole cosmologique d'une démarche métaphysique.

Démarche ici hégélienne, Jacques de Renéville fait honneur à Hegel d'avoir trouvé l'invariant absolu, qui est le labeur du négatif par et à travers l'homme, et par lequel l'humanité se détache de la nature et se sépare irréversiblement de l'animalité. Prométhée et Faust : bonnes paraboles de cette philosophie de mouvement, d'audace, de grand large, héros qui déchiffrent dans le donné le défi d'un obstacle à surmonter, négation qui appelle négation. Travail et langage, ces deux attributs essentiels de l'humanité ne sont possibles que grâce à cet invariant qu'on pourrait appeler liberté aussi bien que négation. Si bien que toutes les œuvres de culture, et on reconnaît encore ici la marque hégélienne, n'ont rien de naturel et procèdent de la liberté ou si l'on veut de l'esprit.

La pensée de Jacques de Renéville, vigoureuse, rigoureuse, servie par un beau talent d'expression se situe à un entrecroisement de classicisme et de modernité.

La part du classique est dans le double propos du livre : d'une part récuser le culturalisme contemporain pris dans un vertige relativiste, et qui obsédé par la pluralité des cultures, se refuse à poser le problème de la culture en elle-même, de son origine, de sa signification ; d'autre part, en des dépits de tous les interdits qui d'avance précipitent les grandes synthèses sur les rives mal famées de l'idéologie, construire une philosophie de l'histoire qui considérant toutes les communautés humaines comme du « négatif incarné » dégage une loi des trois ou plutôt des quatre états pour rendre compte de l'évolution humaine, règne tour à tour de l'épée, de l'or, du faire, et à peine amorcé, du savoir. Donc, aucunes concessions aux modes : pas d'ordre sans pouvoir ordonnant et de structures sans puissance structurante ; sonner le branle-bas du désir contre la prétendue tyrannie de la raison et des institutions, ne serait qu'une entreprise de barbarie suicidaire, encore que le travail du négatif, parfois, avance masqué et que la ruse de la raison puisse aller jusqu'à détruire le rationnellement institué pour promouvoir une forme supérieure de la rationalité.

La part de la modernité apparaît dans l'idée que Jacques de Renéville se fait d'une liberté sans substance et sans support, qui donne parfois l'impression de cousiner avec la liberté selon Jean-Paul Sartre ; dans sa méfiance à l'égard de toute vie intérieure, vite suspecte de complaisance narcissique, car l'homme selon Renéville existe plus dans son opération et ses œuvres, qu'en lui-même et dans le secret de son cœur ; dans son refus enfin, puisqu'il n'y a d'absolu que le négatif, de chercher le propre de l'homme dans des principes, des finalités et quelque vocation déterminable. Encore pourrait-il s'agir à chaque fois d'une fausse modernité, la plupart des thèses qu'on vient de dire ne consonnent-

elles pas avec l'idéalisme traditionnel, notamment allemand et hégélien ? Ou, car la proposition se renverse, tant l'héritage hégélien, il est vrai, démembré et souvent travesti, se retrouve à tous les carrefours de ce que nous avons appelé la modernité.

Il reste que Jacques de Renèveille, et on retrouve ici et notre propos et la modernité, récuse toute espèce de personnalisme. La liberté, qui est l'autre nom de l'invariant absolu, ne saurait être la liberté de quelqu'un sans déchoir dans le chosisme ou le substantialisme, toutes choses que récusent à la fois la modernité et l'idéalisme, qui sont, comme il se doit, pour les mouvements sans moteurs. La liberté court alors grand risque de s'identifier à une abstraction nue suspendue entre ciel et terre.

L'antipersonnalisme de Jacques de Renèveille ne saurait être considéré comme un clin d'œil du côté des modes à l'égard desquelles il ne cesse de manifester, les lecteurs de « France-Forum » le savent, une robuste et souveraine indépendance. L'impossibilité où il se trouve de recourir à la personne comme notion ou expérience, est requise tant par l'inspiration hégélienne de son œuvre que par l'originalité même de sa pensée. Le sujet individuel pour lui, n'a d'autre destinée que de s'abolir dans un soi universel et se défait dans le néant s'il se prend pour le principe. L'aliénation retrouve sa profonde signification originelle, hégélienne, prise à contre-sens par le marxisme : devenir autre par la culture, rien de meilleur ne peut advenir à l'homme. Aussi n'est-il pas étonnant de trouver chez Jacques de Renèveille la plus forte et la plus implacablement dure des maximes à laquelle puisse être affrontée une pensée qui croit à la valeur unique et à la pérennité de la personne, laquelle, dit-il, ne saurait avoir de plus haut destin que, tel le martyr supplicié, de « brûler sa propre substance pour la transformer en cette lumière qui éclaire universellement ».

HUMANISME ET ANTIHUMANISME, UNE SEULE ET MEME CHOSE

Le salut par l'impersonnel, thème classique d'une certaine sagesse susceptible de mille et une variations. Et en effet l'établissement d'un discours intégralement vrai, tel le savoir absolu de Hegel, peut à la manière du Poème parfait dont rêvait Mallarmé, donner sens à l'existence des hommes et du monde. Mais qu'est-ce qu'une vérité qui ne serait ni connue ni reconnue ? La vérité est vérité en tant qu'illuminatrice, et s'il n'y a personne à éclairer, comment la vérité se distinguerait-elle des ténèbres ? « Chaque homme dans sa nuit s'en va vers sa lumière », pour reprendre un trait de Hugo, que laissant en suspens le premier hémistiche, a repris Julien Green pour en faire le titre d'un de ses romans. Vers sa lumière. Non pas une lumière qui serait sa propriété privée. Vers une lumière en laquelle la personne s'oublie elle-même et trouve ainsi, impossédable, sa propre et personnelle vérité. Comme Platon l'avait

aperçu lorsque dans « le Phédon » il pressent dans la parenté entre l'esprit humain et la vérité la justification philosophique d'une immortalité personnelle. Comme la religion l'enseigne lorsqu'elle reste religion et ne se dégrade pas en opération séculière.

La personne est donc une certitude, et même la certitude. Non pas qu'elle soit une évidence première et d'emblée irrécusable, car le sentiment qu'a un chacun, d'être un « moi », de pouvoir dire « je », de se saisir comme « sujet » au principe d'une pensée et d'une conduite qui lui sont propres pourrait se révéler illusoire, refléter dans la banalité d'un semblant d'expérience ce que tout le monde dit et par conséquent croit. Sans compter qu'il n'est pas d'homme à la recherche de sa vérité qui ne doive se défier de ces auto-constructions plaisantes ou déplaisantes qui s'offrent spontanément à lui et dont le secret se dérobe à la conscience claire. On sait tout ce que la psychanalyse et l'anthropologie ont déployé de ressources pour disqualifier ce que ces neuves sciences appelleraient volontiers le faux témoignage du vécu. L'immédiat comme non-savoir ou anti-savoir : de cette maxime qui a valeur de règle méthodologique, on a fait un de nos lieux communs partout gobé sans excès d'esprit critique et on a tiré toute une philosophie antipersonnaliste. Pourtant la négation de la personne est impossible parce qu'elle ne peut être radicalisée, c'est-à-dire poussée à sa dernière conséquence sans se retourner dialectiquement contre elle-même et se changer en affirmation.

Pour mieux congédier le personnalisme, on l'a, selon une politique d'amalgame dont usent volontiers les idéologues avancés et les tribunaux révolutionnaires, confondu avec un humanisme triomphaliste, qui enrichit l'homme des attributs dont on a dépouillé Dieu. Cette personne auto-suffisante et glorieuse n'est que paranoïa pour la psychanalyse et formation culturelle précaire et passagère pour l'anthropologie. Plus généralement, il n'est pas de représentation de l'homme qui ne soit susceptible de mise en question et ne suscite un de ces antihumanismes dont Pascal, en un âge qu'on dit humaniste, a donné un exemple indépassable : « s'il s'élève, je l'abaisse ; s'il s'abaisse, je l'élève ». Mais que cherche-t-on dans cette guerre aux humanismes sinon une vérité de l'homme dont l'idée anime la recherche et lui pré-existe ? Et d'un homme qui ne serait pas homme s'il n'était une personne. La personne, nul ne sait d'avance où elle est et tout ce qu'elle est ; mais, si on ne soupçonnait pas qu'elle est et un peu de ce qu'elle est, on ne saurait pas avec tant de sûreté ce qu'elle n'est pas, cet individu, ce corps organisé, cette fonction sociale, ce nœud de relations et de conditionnements, toutes choses qui sont miennes et moi sans que je me confonde avec elles. Toujours un au-delà mais irréductible et certain. L'antihumanisme est un humanisme.

En termes encore plus simples, le sujet personnel résiste à la critique parce qu'il est présupposé par toute critique. Pas de critique qui n'implique initiative et projet. Pas d'initiative et de projet qui ne soient initiative et projet de quelqu'un. L'entrepreneur de pompes funè-

bres doit être vivant pour annoncer la mort de l'homme et en vivre.

Un texte de Claude Bruaire, qui me semble avoir eu d'abord quelques préjugés d'origine hégélienne contre le personnalisme, disait l'essentiel : « *Je suis un être personnel et non naturel qui ne se laisse ni analyser logiquement, ni assimiler au bilan de mes actes et de mes pensées, ni décrire en termes de sensations ou d'éléments biologiques... Aucune biologie, aucune description du vécu, ne peut rendre compte de mon être. Il y a faut une ontologie de l'existence personnelle.* » Et ce philosophe qui ne manque pas d'objections et fortes, contre le dualisme platonicien de l'âme et du corps, parle le langage même du Phédon, lorsqu'il évoque « *le lien... fragile... noué entre le corps et l'être personnel qui l'habite...* ». La personne, dira aussi Claude Bruaire, montre que « *la nature, d'elle-même, n'est point capable de l'existence humaine* ». Et comme la personne ne saurait être cause de soi, il suffit de découvrir que l'homme est personne pour que soit du même coup posé le problème de Dieu. Et en effet la mort de l'homme dans la culture à la mode est une autre manière de dire la mort de Dieu. Défense de chercher. Le bateau restera à quai auquel est interdite l'Amérique.

Claude Bruaire est ignoré des hebdomadaires et soigne mal sa publicité. En témoigne son récent échec en Sorbonne devant une vedette de télévision nommée Pierre Boutang — que ne sauraient expliquer des raisons seulement philosophiques. Rendant compte dans « *Le Monde* » de son livre « *Le droit de Dieu* » auquel sont empruntées les citations qu'on vient de lire, Jean Lacroix disait de Claude Bruaire qu'il est « *désormais l'un de ceux qui comptent dans le débat des hommes* ». Et qui devraient compter plus encore en un temps où Maurice Clavel a eu le succès que l'on sait en proclamant que toute philosophie étant nécessairement athée, il conviendrait de tordre le cou à la philosophie pour ouvrir la voie à la croyance en Dieu. Claude Bruaire a eu en effet l'intrépidité de parler de Dieu en philosophe et de redonner, comme il dit, un sang neuf à la preuve ontologique de l'existence de Dieu, si célèbre, si incomprise de ses réfutateurs, et qui défie l'esprit humain de penser Dieu comme il doit être pensé dans sa perfection, sa vérité ou son droit (comme aime dire Bruaire) sans découvrir d'un coup qu'il ne peut pas ne pas être.

Le même Bruaire parlait plus haut d'une nécessaire ontologie de l'existence personnelle. Et peut-être aussi peut-il y avoir, concluant à la personne, une certaine sorte d'argument ontologique. La notion de valeur peut être équivoque et indéterminée, mais si elle a un sens, la personne est en ce monde et même comme dirait le vieux Kant, hors de ce monde ce qui a le plus de valeur. L'argument ontologique signifie que le plus valable ne peut pas ne pas être, selon une nécessité morale et rationnelle proprement divine, que la philosophie n'est pas incapable d'apercevoir et qui se retrouve lorsqu'il s'agit de la personne. Platon proposait un argument ontologique en faveur de l'existence éternelle des âmes. Le courage de la pensée pourrait être de nier cette

précarité du meilleur dont les apparences du monde nous proposent le décevant spectacle, au nom, parlons comme Bruaire, du droit de la raison, de Dieu — et de la personne.

Redescendons dans la plaine où se livrent les combats des hommes — sans refuser pour autant la lumière qui vient des sommets. Nos langues sont multiples, nous parlons d'oppression, d'exploitation, d'aliénation, diverses manières de nommer l'injustice. Et quelles que soient les philosophies ou les antiphilosophies dont nous nous réclamons, nous ne pouvons pas ne pas considérer la politique autrement que comme un combat contre l'injustice. Comment savoir ce qu'est l'injustice si on n'a pas, préalablement, une certaine idée de la justice ? Or la justice ne serait qu'une convention précaire, ployable en tous sens, si elle n'exigeait le respect absolu de l'homme, et comme cet absolu serait-il un absolu s'il ne reconnaissait cet absolu ou peut-être, les deux notions sont parentes ou équivalentes, ce sacré dans l'homme qu'il est difficile d'appeler autrement que personne. Si l'homme n'est qu'échafaudage de structures ou une « *machine désirante* », comment refuser aux plus fortes et aux mieux organisées de ces mécaniques, le droit et la possibilité, qui ne font qu'un, de mettre à leur service d'autres mécaniques plus faibles de constitution ? Aussi qui est animé de la plus grande rigueur évidemment théorique dans ce qu'il écrit contre le personnalisme devient un politique, un moraliste, un philosophe de la personne dès lors qu'il a besoin de raisons décisives contre la dictature chilienne ou les camps de rééducation russes et cambodgiens. Et il est remarquable que l'argumentation personnaliste et humaniste contre l'oppression soit à la fois la plus forte et la seule populaire. Un démocrate ne s'en plaindra pas.

Etienne BORNE ■



Note bibliographique :

Ont servi à nourrir cette chronique les œuvres suivantes dont on rappelle les titres, et les autres, par ordre d'allusions :

Jean-Marie Domenach : *Le sauvage et l'ordinateur. Collections Points - Editions du Seuil.*

Jean-Marie Benoist : *La révolution structurale. Figures, Grasset. La tyrannie du Logos. Collection Critique - Editions de Minuit.*

Jacques Rolland de Renévill : *Voyage au centre du monde. Editions Anthropos (12, avenue du Maine, Paris-15^e).*

Claude Bruaire : *Le droit de Dieu. Aubier-Montaigne. Cf. du même auteur : La raison politique. Evolutions Fayard, qui mérite aussi attention et dialogue.*

Flâneries de l'été

par Henri Bourbon

Robert Delaunay (1885 - 1941)

Les Musées nationaux, après avoir rendu hommage à Sonia Delaunay dans une récente exposition au Musée d'Art Moderne présentent une très belle rétrospective Robert Delaunay à l'Orangerie.

Sonia Delaunay, d'origine ukrainienne, épousa Robert Delaunay en 1910 : « J'avais rencontré, dit-elle, en Robert Delaunay un poète qui n'écrivait pas avec des mots mais avec des couleurs ». En même temps qu'un roman d'amour commença alors une extraordinaire aventure commune, aventure de la couleur, du rythme, du mouvement. Cette rétrospective Delaunay qui comprend soixante-dix tableaux, vingt-cinq gouaches et aquarelles, vingt-cinq dessins, plusieurs gravures, permet d'apprécier l'itinéraire de l'artiste et les principales étapes créatrices de son œuvre qui, partie du figuratif, s'achève sur une abstraction somptueusement colorée : les tableaux de jeunesse influencés par l'impressionnisme ; les toiles expressionnistes inspirées par Saint-Séverin et ses piliers gothiques (1910) ; la magnifique suite des « Tour Eiffel », disloquées, fragmentées, brisées (1909-1911) ; les paysages proches de Cézanne comme « Les Tours de Laon » (1912) ; « la Ville de Paris », élégante et monumentale, le chef-d'œuvre du peintre (1) ; les « Fenêtres », première réalisation du cubisme orphique ; les fameuses « Formes Circulaires » (1912-1913) où se confirme la démarche continue du peintre vers une abstraction où la couleur engendre le mouvement ; la

série des « Coureurs » (1926) aux formes schématisées ; les lyriques « Rythmes - Joie de Vivre » (1930-1935) aux chantantes et vives couleurs ; les vastes compositions pour le Palais des Chemins de Fer et le Palais de

l'Air, à l'Exposition Internationale de 1937, dont il ne reste malheureusement que les travaux préparatoires.

« Mon comptoir à moi, disait Delaunay, c'est la Tour Eiffel. » Robert Delaunay a peint en effet

cinquante « portraits » de la Tour Eiffel, visages changeants et contradictoires dans des cadrages différents. Cassées, tordues, déformées, ces multiples Tour Eiffel, symbole du modernisme, aboutissent, après la guerre de 1914-18, à une toile apaisée et éclatante où l'édifice s'élançait enfin droit et fier dans le ciel (1926).

De la célèbre suite des « Fenêtres », aux merveilleuses richesses chromatiques, à la matière transparente et diaphane, Guillaume Apollinaire avait écrit : « La fenêtre s'ouvre comme une orange, le beau fruit de la lumière ». Et de la peinture du peintre naquit le poème du poète :

« Du rouge au vert tout le jaune se
[meurt...

Tu soulèveras le rideau

Et maintenant voici que s'ouvre la
[fenêtre

Araignées quand les mains tissaient
[la lumière

Beauté, pâleur d'insondables vio-
[lets... »

Delaunay est par excellence le peintre de la lumière, du mouvement, de la machine, de la vitesse. Sa vision est cosmique et synthétique.

Ses œuvres nous laissent l'impression d'un chatoyant tournoiement de disques, de roues, d'hélices. Eblouissants jeux de formes et de couleurs brassés dans l'allégresse d'une abstraction géométrique rigoureuse. Savante et chaleureuse orchestration de couleurs franches en une peinture dite « inobjective ».

Ami d'Apollinaire, de Tzara, de Cendrars, de Breton, de Soupault, Robert Delaunay fut un précurseur et un pionnier qui, mieux que tout autre, appréhenda le monde moderne, en intégra les aspects les plus significatifs dans sa peinture, en exprima la poésie spécifique dans une admirable et dynamique synthèse de formes et de couleurs.

Le critique Gilles de la Tourette a, le premier, exactement cerné l'originalité révolutionnaire de Delaunay en le définissant comme le créateur d'un art non-figuratif occidental qui s'accomplit dans « une harmonie rythmée méditerranéenne non figurative ».

(1) Apollinaire, enthousiasmé, déclara à propos de ce tableau : « Il marque l'avènement d'une conception d'art perdue depuis les grands peintres italiens. »

John Constable

A l'occasion du bicentenaire de sa naissance, on peut voir au Musée du Louvre (Pavillon de Flore) des aquarelles, des dessins, des esquisses peintes de John Constable (1776-1837), ce paysagiste anglais dont l'influence sur l'évolution de la peinture française au XIX^e siècle fut discrète mais importante. Delacroix, les peintres de Barbizon, Pissarro, Monet, Sisley, admiraient son originalité et ses audaces novatrices. Passionné de l'art de Claude Lorrain et de Ruysdaël, John Constable fut le plus grand paysagiste de la campagne anglaise ; observateur attentif de la nature, le paysage n'est pas pour lui un simple décor comme pour ses prédécesseurs. Avec Constable le paysage est traité pour lui-même ; dans cette voie s'engageront les Turner, Huet, Boudin, Corot.

Il déclarait des paysages du Suffolk où il passa son enfance : « Ils ont fait de moi un peintre, je les avais souvent vus comme des tableaux avant de toucher un crayon. »

Constable fut l'un des premiers, avec Pierre-Henri de Valenciennes, à pratiquer l'esquisse de plein air.

L'art de Constable devait bouleverser la peinture du paysage traditionnel et préparer la transition avec une peinture nouvelle, plus impressionniste ou plus visionnaire. Les arbres, les champs, l'eau, les nuages, le ciel lui inspirent des œuvres tantôt fraîches et lumineuses, tantôt exaltées avec de grandioses clairs-obscurs. On trouve même dans ses derniers tableaux la préfiguration de ce que seront, quelques années plus tard, certaines hardiesses formelles et chromatiques de l'art moderne.

La peinture symboliste en Europe

Il est de coïncidences savoureuses. Tandis que l'Espace Cardin a organisé une exposition consacrée à Sarah Bernhardt sur le thème : « La femme et l'objet 1900 », se tient, à quelques centaines de mètres de là, au Grand Palais, une autre exposition : « Le symbolisme en Europe ». Or Sarah Bernhardt fut et reste considérée comme l'une des égéries et même des inspiratrices du symbolisme.

Le symbolisme en peinture qu'est-ce ? un lyrisme exacerbé ? un dilettantisme d'esthètes ? un érotisme funèbre ou satanique ? un angélisme étrange ? un fantastique ténébreux ou voluptueux ? Tout cela sans doute et autre chose encore... Mais laissons parler les peintres symbolistes.

Burne-Jones : « Par peinture, j'entends le beau rêve romantique de ce qui n'a jamais existé et n'existera jamais. »

Böcklin : « Un tableau doit raconter quelque chose au spectateur, lui donner à penser comme un poème et lui laisser une impression comme la musique. »

Jan Toorop : « Par les formes et les lignes stylisées, j'exprime les différentes manières de réunir en une seule grande forme, austère et expressive de ligne, de forme et de couleur et que j'appelle le symbole, l'existence et l'action universelles, les sentiments et les idées de la nature cosmique. »

Un critique, M. Albert Aurier, a très bien décrit en 1892 l'esprit qui a présidé aux développements de la peinture symboliste en Europe : « Depuis quelques années, de toutes part, on revendique le droit au rêve... On veut quitter le sol boueux où patauge la sottise présomption du siècle. On veut se baigner dans l'éther, explorer le ciel des Idées, les sphères de Symboles ». En réaction contre le matérialisme d'un siècle bourgeois et scientifique s'élaborent alors des œuvres ésotériques, mystérieuses, bizarres, expressions d'un imaginaire et d'un merveilleux indéfinissables, recherches d'un monde de fantasmes où, dans une lumière souvent livide, le visible est imprégné par l'invisible.

Les peintures symbolistes possè-

dent certainement beaucoup de qualités agréables aux raffinés qui les savent aimer ; pour les autres (osons des propos sacrilèges...) ces toiles « littéraires » distillent, à l'exception

de quelques chefs-d'œuvre, un ennui distingué.

Rêve pour rêve, le surréalisme offre davantage d'appel à la liberté de l'imagination...

Fernand Khnopff : *L'art, les Caresses, le Sphinx, 1896*

Deux événements dans les musées de Province

● A Dijon, la prestigieuse donation Granville est présentée, dans un cadre digne d'elle, au Musée des Beaux-Arts qui possède déjà des œuvres remarquables d'art ancien et devient ainsi un des musées français les plus passionnants. La donation Granville comporte notamment onze Daubigny, cinq Victor Hugo, vingt Delacroix, vingt-deux Théodore Rousseau, de nombreuses peintures romantiques, cubistes et de l'Ecole de Paris, six Delaunay, sept Manessier, vingt Szenes, trente-neuf Nicolas de Staël, onze Lapicque et l'un des onze tableaux connus de la Georges de La Tour, « Le Souffleur à la lampe ».

● En Avignon, les trésors de la Collection Campana, qui connut beaucoup de tribulations, ont été enfin regroupés et installés au Petit Palais construit au XV^e siècle, à proximité du Palais des Papes, pour Julien della

Rovere, Légat, le futur Jules II. Environ trois cents tableaux de Primitifs italiens et de peintres du début de la Renaissance sont exposés à l'admiration des visiteurs dans une chaude lumière, sur des murs clairs : toiles de Taddeo Gaddi (école florentine), d'Ottaviano Nelli (école ombrienne), de Marietto di Nardo (école florentine), de Ludovico Urbani (école des Marches), de Neri di Bicci (école florentine), de Taddeo di Bartolo (école siennoise), de Puccio di Simone (école florentine), de Botticelli (Florence), de Vittore Carpaccio (Venise), de Benvenuto di Giovanni (Sienne), et beaucoup d'autres tableaux d'exceptionnelle qualité. Aux œuvres italiennes viennent s'ajouter des peintures de l'Ecole d'Avignon et des fresques du XIV^e siècle provenant de l'abbaye de Sorgues.

Henri BOURBON ■

notes de Lecture

● Le travail et les dieux, par Maurice Blin

Le titre donné par l'auteur, sénateur, directeur de « L'Usine Nouvelle », agrégé de philosophie, peut surprendre. Quoi de commun, en effet, entre la dure réalité quotidienne du travail et le souci de l'au-delà dont la religion se nourrit ? Et cependant toutes les civilisations du passé ont étroitement lié le ciel et la terre. C'est la nôtre qui, en substituant la science et la technologie au travail, s'est, du même coup, libérée de toute référence religieuse.

Telle est du moins l'apparence. En réalité, au terme d'une analyse historique qui occupe la première partie de l'ouvrage, Maurice Blin démontre de façon tout à fait convaincante que l'explosion scientifique et technologique qui s'est produite à la Renaissance et atteint aujourd'hui la plénitude de ses effets, a sa source dans la religion judéo-chrétienne. Selon elle, l'homme n'a pas, fût-ce par le travail, à s'adapter au monde ; il doit le changer. La science est un dialogue qu'il entretient avec l'ordre divin qui est dans les choses. C'est une aventure spirituelle dont les traces sont visibles dès le Moyen Âge à travers ces singularités si typiquement européennes que furent l'aventure monastique, la naissance du grand commerce, la prouesse courtoise, l'œuvre alchimique. Ces entreprises, défis jetés à la nature et à la société, obéissent à des motivations non pas économiques, mais culturelles. C'est pour cela qu'elles ont changé la face de l'Europe, puis de la planète.

Cet élan se retrouve dans le dynamisme révolutionnaire et contestataire qui pousse perpétuellement la société industrielle au-delà d'elle-même. L'homme y a rompu ses liens avec la nature et la société. Il atteint un degré de liberté mais aussi de responsabilité inégalé. Car cette puissance conquise contre les contraintes naturelles ou sociales a son envers : la solitude et l'angoisse du choix. Nous sommes entrés dans l'âge de l'homme-Atlas qui, comme le héros de la mythologie grecque, porte le monde sur ses épaules.

Dans la seconde partie du livre, l'auteur montre que les problèmes auxquels se heurte la société contemporaine : l'explosion des services, l'inflation, la crise des

générations, l'essor de la publicité, la dégradation de l'environnement, l'emprise croissante du politique sur la technique, le règne de l'opinion façonnée par les mass-media, etc., ne s'expliquent que si l'on admet le caractère trans-économique de l'économie moderne. Sa source n'est plus la nature que les religions d'autrefois entouraient d'un culte et de sacrifices coûteux mais la créativité humaine qu'il faut entretenir au prix d'investissements toujours plus lourds. Coûtant de plus en plus cher, leur rendement est de ce fait décroissant : d'où la montée des dépenses non productrices de biens marchands. La sanction de cette évolution, c'est l'inflation.

Si la société industrielle s'explique non par la satisfaction des besoins — que certaines civilisations anciennes ont, pour leur part, parfaitement atteinte — mais par la quête d'un perpétuel ailleurs ou d'un statut social à conquérir parce que toujours menacé, on comprend qu'elle fasse mentir l'optimisme et le rationalisme hérités du XIX^e siècle et dont le marxisme est l'expression accomplie. Si elle a sa source dans la Révélation judéo-chrétienne, il ne faut pas s'étonner en particulier qu'elle débouche sur le problème religieux par excellence qu'est la responsabilité de l'homme à l'égard de lui-même, des générations futures, de la nature, etc.

Ce livre fort et grave, écrit dans un style remarquablement clair, d'un grand bonheur d'expression, unit, à l'information du journaliste, l'expérience du politique et la rigueur du philosophe.

Le lien qu'il établit entre biologie, économie et théologie, éclaire d'une lumière neuve l'ensemble des problèmes de notre temps.

Nous aurons probablement l'occasion de revenir dans de prochains numéros sur les thèmes abordés par notre collaborateur et ami Blin et sur les interrogations qu'il suscite.

Henri BOURBON ■

● Dans le sillage du gaullisme

Plusieurs publications viennent de paraître concernant des hommes qui ont suivi le général de Gaulle et l'ont servi. Discours, récits, biographies, autant de pages à verser au grand dossier historique du gaullisme.

Ouvrons d'abord les *Entretiens et discours (1968-1974)* de Georges Pompidou (Plon, 320 p., 35 F, préface et mise en œuvre d'Edouard Balladur). Ce recueil contient un choix des déclarations du président Pompidou depuis 1968. Il est donc contestable. N'y figurent que le tiers environ de ses discours et entretiens, quelques textes aussi dont il est l'auteur. Le classement, qui a pour objet de faire de ce recueil un ouvrage de références commodes à consulter, s'est évadé des facilités — et des obscurités — de la chronologie. Il n'est pas davantage à l'abri de la critique. Mais, tel qu'il est, il permet de connaître la pensée du défunt président de la République. A travers ces lignes, on retrouvera sa manière : un style simple et clair, sans fioritures ; le souci de ramener les idées et les faits à leur vérité, à leur réalité élémentaire, de dissiper les illusions non sans y prendre quelque délectation ; le goût de l'explication amenée de loin, longuement conduite, le désir de convaincre pas à pas ; la méfiance envers les grands mots, envers le lyrisme.

Mais dans ces pages, « on ne retrouvera guère l'homme, car il livre peu de lui-même dans ce qu'il dit malgré son apparente disponibilité ». Edouard Balladur conclut sa présentation en affirmant : « Il n'y a pas de grand destin dû au hasard. On peut rappeler les chances que Georges Pompidou a eues, qu'il a su saisir, et qui l'ont progressivement conduit à la tête de la France. Mais ces chances n'expliquent pas tout. Bien d'autres ont eu les mêmes, et leur vie n'en a pas été bouleversée comme le fut la sienne. » Un document intéressant mais incomplet sur un homme dont la mort tragique a permis de mesurer la qualité humaine, quel que fût le jugement que l'on a pu porter sur son œuvre politique.

Jacques Vendroux publie un second tome de Mémoires, *Ces grandes années que j'ai vécues* (Plon, 380 p., 42 F).

Dans son premier livre de souvenirs, il confiait « cette chance » qui avait été la sienne de devenir, par le mariage de sa sœur Yvonne Vendroux, le beau-frère de Charles de Gaulle. L'entrée du futur chef de la France Libre dans sa famille, l'avant-guerre, la Résistance, la Libération, les luttes du R.P.F., vues sous un angle exceptionnellement proche de son héros, constituaient les grandes étapes de son livre. Ce deuxième ouvrage débute en mai 1958 et traite donc du retour au pouvoir du général : « Ces grandes années » qui marqueront sa présence à la tête de la V^e République et la retraite de Colombey jusqu'au seuil de la mort. Membre du Parlement, l'auteur fut président de la commission des Affaires étrangères d'avril 1967 à avril 1969, et maire de Calais durant toute la période où le général gouvernait la France. Jacques Vendroux anime son récit d'une grande fidélité à la personne du général de Gaulle, et fait de ces pages plus un témoignage politique qu'un document d'histoire.

Gaston Palewski, l'un des barons du gaullisme historique, publie *Hier et aujourd'hui* (Plon, 295 p., 35 F). A travers ces propos, ces réflexions, ces souvenirs transcrits au cours de la dernière année nous parvient une image variée et vivante de notre époque et plus particulièrement de notre pays. De janvier à décembre voici que sont commentés devant nous les événements marquants de l'actualité, mais ici le présent incite sans cesse l'auteur à évoquer les souvenirs d'un passé proche et lointain, les reflets d'une vie vagabonde où Gaston Palewski s'est trouvé confronté avec les responsabilités de l'action et du conseil. On trouvera aussi dans ces pages des portraits d'hommes exceptionnels, l'admiration de jeunesse pour Lyautey. Le total dévouement au général de Gaulle, l'amitié d'un Picasso, d'un Valéry, d'un André Malraux. Gaston Palewski se révèle ici non seulement un chroniqueur alerte, un esprit curieux de ce qui se passe en France et dans le monde mais un écrivain à la langue élégante et claire.

Jean CHELINI ■

● Le royaume du fantastique

Les éditions du Chêne viennent de lancer une nouvelle collection, consacrée aux plus grands artistes de l'*imaginaire*. Les deux premiers titres épuisés sur *L'art fantastique* et *Dali* sont en cours de réimpression, mais de nouveaux ouvrages viennent enrichir la collection, notamment sur *Magritte*, *Max Ernst* et *Rousseau* (Chêne, 96 p., 10 pages de texte, 40 reproductions en couleur, 35 F chaque volume).

Le dernier tome est consacré à Topor, *Rêves de jour* (Chêne, 128 p., 151 dessins dont 28 en couleur, 75 F, préface d'Arrabal). Au cours des années 60, Roland Topor est devenu l'un des plus grands dessinateurs de

l'après-guerre. De parents polonais, il est né à Paris en 1938. Il suivit aux Beaux-Arts les cours de dessin, de peinture et de gravure. Il écrivit des romans, des nouvelles et des pièces de théâtre. Il illustra de très nombreux ouvrages, fut assistant, script, acteur et directeur de films, comme *La Planète sauvage*.

Ses premiers dessins ont été publiés dans *Bizarre* en 1958 ; en 1960 il fonda avec Arrabal, Sternberg, Giromella, Savary et Jodorowsky le mouvement *Panique*, qui doit ses origines à « l'humour, l'accident, le désordre, la terreur et l'euphorie ». Chez Topor, la terreur se transforme en poésie : « Je suis trop désespéré pour être

triste », écrit-il. Des dessins de Topor ont déjà été publiés dans les ouvrages suivants, *Les Masochistes* (Paris, 1960), *Panique* (San Francisco, 1965), *Dessins* (Paris, 1968), *Toxicologie* (Zurich, 1970) et *Tragédien* (Zurich, 1971). Cet album des œuvres récentes de Topor est aussi celui auquel il tient le plus. C'est le premier qui réunisse ses dessins en couleur, dont la plupart appartiennent à des musées, des galeries ou des collectionneurs.

Folon publie *Les lettres à Giorgio* (Alice, Editions Chêne, 96 pages, 44 illustrations offset en huit couleurs, sous étui imprimé à 2 couleurs, 70 F, avec une édition numérotée de 1 à 125, chaque exemplaire accompagné d'une sérigraphie originale de Folon signée et numérotée, 500 F).

Jean-Michel Folon est né à Bruxelles en 1934. Il abandonna ses études d'architecture pour le dessin. Il vit et travaille à Burcy, un village situé aux environs de Paris. Ses dessins ont paru dans de nombreux magazines, et particulièrement dans nos confrères *L'Express*, *Le Nouvel Observateur*, *Time* et *The New-Yorker*, pour lesquels il réalise des couvertures en couleur.

En 1966, il se rend à New York. Giorgio Soavi publie sa première affiche en Italie. Ce sera le début d'une longue collaboration avec Olivetti, et ils réaliseront plusieurs livres ensemble. Une étrange correspondance s'est établie entre eux. Depuis quelques années, Folon

dessine toutes les enveloppes des lettres qu'il lui adresse. *Lettres à Giorgio* vient de les réunir en un livre édité par Alice Editions Chêne.

Dans ce livre unique et singulier, Folon nous incite une nouvelle fois à regarder d'un œil différent la réalité quotidienne qui nous entoure. Il s'explique sur la manière dont ce recueil est né, dans les lignes qu'il écrit en guise de préface : « La nuit tombait sur Milan... A la fin du repas, Giorgio s'est levé. En revenant, il a posé une boîte en carton sur la table. Je croyais qu'il allait faire un discours. Pas du tout. Il a ouvert la boîte. Des morceaux de journées et de voyages sont tombés sur le tapis. Toutes ces enveloppes envoyées de partout, il les avait conservées précieusement. Et nous avons passé la soirée à découvrir une correspondance en images... On pourrait en faire un livre, dit Giorgio, pour dire quelque chose. »

Signalons en terminant cette chronique le recueil que Jean Laude a publié sur Won-Ki (*La Connaissance - Bruxelles, Exclusivité Weber*, 118 p., très nombreuses reproductions en noir et en couleur, sans indication de prix). Won-Ki est né en Chine, à Pékin, en 1921. Après ses études à Hang Tchéou, il arrive à Paris en 1948. Depuis, ce peintre chinois de l'inexprimable, n'a pas cessé de produire et d'influencer la peinture française. Un recueil à déchiffrer.

Jean CHELINI ■

● La parole et le pouvoir, par Maurice Druon

L'art oratoire se subdivise en plusieurs catégories. Il y a l'éloquence religieuse — dite sacrée aux temps de Bossuet et de Bourdaloue —, l'éloquence judiciaire, qui elle-même n'est pas identique au civil et au pénal, et en correctionnelle aux assises, l'éloquence lyrique, sentimentale, passionnée, l'éloquence professorale — à propos de laquelle un historien, feu Georges Weill, sauf erreur, qualifiait l'Université, telle qu'elle était vers 1830, de « foyer de rhétorique élégante », à tort ou à raison...

Autre variété : ce qu'on pourrait appeler l'éloquence officielle. Elle ne se confond pas strictement avec les harangues politiques, ainsi celles des meetings, ou des réunions électorales. Les *Philippiques* de Démosthène sont incontestablement politiques, mais ne ressortent pas exactement du genre officiel. En relèvent, par contre, sauf exception, les allocutions académiques et les allocutions ministérielles (qui ne traitent pas toujours d'ailleurs de sujets proprement politiques) : les unes et les autres ont, de fait, des règles, des impératifs et des objectifs assez voisins — ce qui ne signifie pas que tous les Immortels aient vocation gouvernementale, ni toutes les Excellences, même les plus capables, des titres à revêtir l'habit vert...

Ces classifications ne supposent du reste pas des cloisons étanches. Ainsi, l'éloquence d'apparat n'est pas nécessairement exempte ni exclusive d'émotion, ni d'enthousiasme.

On en trouve maints exemples dans « *La parole et le pouvoir* », de Maurice Druon, benjamin de l'Académie française lors de son élection et, en 1973-74, Ministre des Affaires culturelles. Les trois quarts de ce livre sont constitués de ses propos publics pendant ces onze mois, ou du moins la moitié environ. Il signale avoir fait alors une cinquantaine de discours et déclarations, et nous en avons relevé environ vingt-six — parfois de simples extraits — présents dans l'ouvrage. Ces textes ont été « mis en ordre et révisés » — en l'espèce choisis et classés dans un ordre logique et non chronologique.

L'ouvrage s'ouvre par une préface où Maurice Druon signale avoir « toujours conçu son rôle d'écrivain comme une fonction sociale, donc bien proche d'une fonction publique ». Il note que presque tous ses livres « comportent une réflexion sur les problèmes du gouvernement des sociétés ou sur la direction de l'Etat ». En effet, *L'avenir en désarroi* et les *Lettres d'un Européen*, entre autres, ne traitent que de ce domaine ; de même de nombreux articles. Et, dans ses romans, qu'ils soient mythologiques, historiques ou contemporains, n'est aucunement absente la dimension de l'homme en tant qu'« animal politique », selon le fameux vocable d'Aristote, philosophe que l'auteur des *Mémoires de Zeus* cite du reste volontiers, et dont il apparaît souvent disciple ici. Ainsi dans cet éloge des régimes mixtes : « Les institutions politiques les plus durables paraissent être celles qui associent plusieurs formes de gouverne-

ment, empruntant à chacune ses dispositions les meilleures. »

La préface montre ensuite que « la démocratie ne donne pas le pouvoir au peuple, mais à l'éloquence » ; que « la parole est l'instrument premier du pouvoir », ce par quoi l'auteur explique que les avocats soient légion parmi les parlementaires et les ministres. L'ascendant oratoire lui semble plus indispensable encore que jadis à l'homme d'Etat à l'époque de la radiodiffusion et de la télévision, ce que nous pensons indiscutable. Druon expose alors quelques-uns de ses principes moraux sur la vie publique, notamment que « la démagogie est non seulement méprisable, mais inopérante, et que seules la franchise et la fermeté peuvent fédérer les courages ». Il précise que son présent livre ne sera pas un récit de ses souvenirs gouvernementaux.

Le volume comporte trois parties. Dans la première intitulée « le pouvoir » (reproduisant un texte de 1964) et la troisième, intitulée « L'expérience du pouvoir », sous-titrées chacune. Notes et maximes, il se fait, en quelque sorte, le La Rochefoucauld ou le Vauvenargues de la chose publique. D'après lui, « il ne faut jamais demander à un homme influent deux services à la fois ; il faut à deux reprises lui procurer le sentiment de son importance » ; « tous les hommes ont des moments de chance, mais tous ne sont pas doués pour les utiliser » ; « dans les carrières du pouvoir, la réussite est en grande partie une affaire de santé et de durée. Il faut attendre de remplacer les morts » ; « le pouvoir est la seule carrière où le fait d'y entrer semble déjà, aux yeux des autres, un succès » ; « nul combat ne se gagne sans alliés » ; « les fidélités ne s'obtiennent pas sans bienfaits », etc.

La deuxième et principale fraction du livre recueille des déclarations écrites ou orales de l'auteur pendant son passage au gouvernement. Ainsi résumait-il, pensons-nous, sa définition de la vocation culturelle de notre pays à la Chambre le 23 mai 1973 : « La France doit reprendre la tête d'un humanisme qui s'exprime et se traduit à travers des harmonies nobles, des architectures de prestige, un théâtre de grands conflits et de vraie satire, une littérature des grands témoignages ou des grands sentiments, lesquels ne sont pas forcément d'ailleurs toujours les bons ou toujours les mauvais. » Il énonce aussi comme les trois fonctions de son ministère de préserver le patrimoine, développer l'enseignement et stimuler la création, « chacune des actions prenant appui sur la précédente » (21 juin 1973).

Ses allocutions et entretiens (avec Jean Mauriac, de l'A.F.P., Louis Chauvet, du *Figaro*, et C. Hargrove, du *Times*), traitent des domaines les plus variés, que nous ne saurions donc passer ici tous en revue. Y sont abordés les problèmes des domaines et professions, eux-mêmes nombreux et divers, dont les affaires culturelles sont le portefeuille de tutelle, mais aussi des sujets essentiels et non spécifiquement culturels : par exemple des discours commémoratifs de Jeanne d'Arc (qui, dans le passage concernant le maire de Rouen Jean Lecanuet, préfigurait l'élargissement de la majorité survenu l'année d'après), et de Duguay-Trouin, ou l'allocution au congrès d'un parti.

Le recueil va de la transmission des pouvoirs ministériels par Jacques Duhamel le 6 avril 1973 à la transmission au successeur Alain Peyrefitte le 4 mars 1974. Ces derniers propos de Druon illustraient brillamment son propre aphorisme : « Celui qui n'accepte pas avec dignité le retrait des charges publiques prouve qu'il n'avait pas assez de dignité pour les porter. » Sont abordés notamment les arts (inauguration du musée Chagall à Nice), la défense de la langue française, les rapports de la culture avec la régionalisation (discours du 17 septembre 1973 à Montpellier).

Sous la rubrique des choix, il est traité d'architecture, d'archéologie, des archives, du théâtre, du cinéma, des arts plastiques, de l'inventaire des monuments historiques et, *last but not least*, des écrivains lors de l'installation, le 22 février 1974, du Conseil supérieur des Lettres.

Relevons une dimension internationale : un discours en anglais au Festival de Cheltenham, discours à l'ouverture de la V^e Biennale de la langue française à Dakar en présence du président Senghor et de l'académicien Jacques Chastenot, message de Druon lu par le sociologue Jean Cazeneuve, de l'Institut, au colloque de Florence organisé en juin 1973 par le Conseil de l'Europe, déclaration précitée au *Times* qui, inévitablement, traitait surtout de politique étrangère.

Nombreuses et précises sont les références historiques, surtout à notre Moyen Age, familier au créateur des *Rois maudits*, et à l'Antiquité, égyptienne, romaine, et, par prédilection, grecque (qui lui inspira plusieurs livres), l'Hellade de toujours, celle de Périclès comme celle de son ami personnel Constantin Caramanlis, étant une des spécialités de Druon.

Aux vingt dernières pages, l'analyste d'*Alexandre le Grand* confie ses réflexions sur « l'expérience du pouvoir ». Ici, mentionnons seulement : « Les hommes qui ont choisi le service de l'Etat doivent apprendre rapidement qu'on ne fait pas carrière avec des horaires fixes » ; « On peut tout demander à l'Etat : de fournir aux artistes des enseignements, des emplois, des subsides ; on ne peut pas lui demander de leur fournir du talent », ce que nous pensons être indéniable... Autre remarque : « C'est la rançon des régimes à la fois stables et libéraux que de susciter une presse unanimement hostile. Libéraux, ils se font une règle de tout laisser dire et imprimer sur eux. Stables, ils sont l'unique cible offerte à un pouvoir de fait qui ne s'affirme qu'en s'opposant. Et plus le régime dure, c'est-à-dire, plus longtemps la majorité des citoyens le reconduit, plus la presse se roidit dans l'hostilité. » Polémique, cette interprétation est, par nature, vouée aux controverses. Sur le continent européen, les événements l'ont souvent corroborée. Outre-Manche et outre-Atlantique, la coexistence des journaux avec des régimes « stables et libéraux » paraît plus pacifique. Quelle explication les experts offriraient-ils de ce phénomène ?

Aux lecteurs d'aujourd'hui, ce livre sera une mine d'informations et un thème de multiples réflexions.

Charles MELCHIOR de MOLENES ■

● Voyages en France...

Celui qui n'a pas eu dans les études de sa jeunesse la chance de découvrir la France à la veille de la Révolution, à travers *les Voyages* d'Arthur Young va pouvoir réparer cette lacune qui l'a privé d'un plaisir délicat. Un reprint intégral de la traduction critique des *Travels in France*, établie par Henri See et publiée chez A. Colin en 1931, vient de sortir et sera précieusement accueilli, car le texte était désormais introuvable (A. Colin, 493 p., 63 F pour le premier volume, les deux autres vont paraître bientôt).

Arthur Young était né à Londres en 1741. Après avoir publié sans succès des essais politiques et des romans, il s'oriente vers l'agriculture, se passionne pour la terre, voyage beaucoup en Grande-Bretagne et sur le continent. Il publie en 1768, *The Farmer's letters to the people of England*. Si ses expériences agricoles échouent, ses ouvrages témoignent de merveilleuses qualités d'observation : *A Tour through the Southern countries of England and Wales* (1768), *A Tour through the North of England* (1771). Il compte parmi ses nombreux correspondants le roi George III lui-même. Il publie, après ses trois voyages en France de 1787, de 1788 et 1789, *Travels in France* en 1792. L'œuvre sera partiellement traduite et éditée en France, sous le Directoire. Arthur Young meurt à Londres en 1820. Henri See, le traducteur exhaustif des *Voyages en France*, professeur à l'Université de Rennes de 1893 à 1920, fut un spécialiste réputé de l'histoire économique et sociale de la France d'Ancien Régime.

AU XVIII^e SIECLE...

Les célèbres *Voyages* d'Arthur Young constituent un tableau saisissant de l'état économique, social et politique de la France à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution. Aucun professeur d'histoire présentant la France en 1789 ne peut se dispenser d'utiliser le témoignage de cet Anglais plein d'humour et de perspicacité.

On ne peut pas lire ce livre, suivre à la course dans ses rapides déplacements, sans aimer ce jovial Anglais qui reste un fils libre et épanoui de l'*Old Merry England*. C'est un homme « positif ». A Versailles, le dîner du roi en grande cérémonie lui fait prendre en pitié le pauvre monarque. Il connaît ce qui fait le prix de la vie. Il ne manque jamais de noter soigneusement les mérites ou les défauts des auberges où il s'arrête ; il note particulièrement si la table est bonne, et il s'intéresse aux plats qui lui sont inconnus. Si l'agronomie demeure la principale de ses préoccupations, elle ne l'absorbe pas tout entier. Il s'intéresse à tout, décrit les vieux monuments, les parcs à l'anglaise, les paysages pittoresques, comme les laboratoires des savants, ceux de Guyton de Morveau et de Lavoisier entre autres. Il aime le spectacle, se pique d'apprécier les pièces et les acteurs. Il interroge partout les gens les plus qualifiés, les spécialistes, et toujours il inscrit des notes toutes chaudes sur ses carnets dans une langue précise et

savoureuse, tout à fait dénuée des grâces maniérées du siècle. Il écrit comme il mange, avec le même naturel.

Je l'ai senti très près de nous avec son amour des réalités, son bon sens solide mais aiguisé, sa joie de vivre, sa liberté de propos et l'indépendance de ses jugements. Young reste un peintre des mœurs en même temps qu'un observateur avisé de la vie publique. Ses jugements politiques sont souvent très pénétrants, mais ils demeurent toujours ceux d'un Anglais, c'est-à-dire pour nous le plus souvent impénétrables !

ET AUJOURD'HUI...

La tentative de Colette Gouvion et Henri Gougoud, *Voir la France* (Hachette-Réalités, 184 p., 200 photographies en couleurs et en noir, 95 F) n'a ni la même portée, ni les mêmes objectifs. Les auteurs ont voulu présenter la France d'aujourd'hui en seize chapitres, permettant de découvrir, à travers la richesse et la variété de nos paysages régionaux, l'unité de notre pays, sa tonalité. L'évocation ne se limite pas aux richesses naturelles, économiques ou artistiques, mais elle révèle aussi les caractères des hommes, leur sensibilité, leur vie de tous les jours. Les éditeurs ont prévu une édition anglaise, *Looking at France* (mêmes caractéristiques, même prix), qui sera précieuse pour nos amis anglo-saxons... Ainsi au lieu de traduire en français un livre d'un Anglais sur la France, on traduira en anglais le livre de deux Français sur la même France, c'est sûrement plus logique !

Dans la même collection, j'ai lu avec beaucoup d'intérêt *Voir la Bretagne* (132 p., 79 F). Bernard Hennequin et Jacques Legros ont voulu montrer que la Bretagne offrait bien des traits divers. La Bretagne est un pays ouvert et familier, parce qu'elle vit en intimité avec la mer d'où l'on devrait toujours l'aborder. Un texte solide et précis mais plein de poésie et d'âme éclaire des illustrations bien réparties entre les sujets humains, artistiques ou architecturaux et la représentation des sites les plus caractéristiques. Ce recueil exprime une Bretagne authentique, la plus belle, et propose huit itinéraires consacrés successivement au Finistère, avec la presqu'île de Crozon et ses paysages de caps et de baies, à la Cornouaille, aux petits chemins des monts de Bretagne, au pays de Léon, avec ses enclos paroissiaux, au Trégorrois, au pays de Penthièvre, à L'Argoat, aux marches méridionales et, enfin, à la Bretagne des Landes, des mers intérieures et des îles. D'autre part, des annexes documentaires nous renseignent sur l'histoire de la Bretagne, sur l'art, l'artisanat et la littérature, les légendes, les danses et la gastronomie. Un livre qui donne envie de visiter la Bretagne.

...DE PROVINCES EN CHATEAUX

Mais nous ne quittons pas la Bretagne, en ouvrant *La Bretagne des châteaux* (Hachette-Réalités, 144 p., 164

reproductions, 62 F), recueil écrit par Claude Frégnac et mis en œuvre par Pierre Faucheux et son équipe. Les mêmes viennent de donner simultanément *La Provence des châteaux* (144 p., 138 reproductions, 64 F) et *Le Languedoc des châteaux* (128 p., 126 reproductions, 65 F). Cette collection veut mettre à la portée du grand public, grâce à son prix modéré, la documentation de la collection *Merveilles des châteaux* qui était plus particulièrement destinée aux spécialistes. Conçus selon un découpage plus étroit, ramenés à la dimension d'une seule province, ces ouvrages répondent à l'attente de tous ceux qui veulent comprendre leur pays d'origine ou d'adoption à travers ces maillons incomparables de l'évolution culturelle que sont les châteaux de France. Dans ces livres, en effet, se retrouvent l'art et la décoration,

l'histoire et la petite histoire de ces grandes demeures, grâce à des textes écrits d'après les sources les plus vivantes, dont certaines inédites comme les archives personnelles des châtelains.

Si les Bretons s'enchanteront des châteaux de leur province, les Méridionaux retiendront peut-être davantage les recueils sur la Provence et le Languedoc. En particulier, ils retrouveront dans le premier l'histoire des châteaux aixois, du Pavillon de Lenfant, du château de la Gaude, de la Mignarde, du château de l'Arc, du Pavillon Vendôme. Et les Marseillais apprendront à mieux connaître le château d'If et le château Borély !

Châteaux de Bretagne, châteaux du Midi : ils sont là présents à l'admiration de tous les Français.

Jean CHELINI ■

● Revoir L'Orient

L'Orient continue à exercer sur nous une fascination millénaire. Les Grecs, puis les Romains, les croisés, les hommes des temps modernes ont ressenti et sentent encore cet appel puissant. Colette Gouvion et Henri Gourgaud dans *Voir l'Égypte* (Hachette-Réalités, 132 p., 79 F, 65 photographies en couleurs et 58 en noir), présentent l'Égypte au long d'un voyage à travers le temps et l'espace en six itinéraires illustrés de photographies d'une grande beauté et d'une profonde originalité. Ce livre paraît à son heure, quelques mois après la réouverture du canal de Suez et à un moment où l'Égypte s'ouvre plus largement que jamais au tourisme. Les Français qui ont toujours fréquenté l'Égypte en retrouveront spontanément le chemin.

Fort propre à guider le voyageur, cet ouvrage, qui évoque à la fois les paysages et les richesses archéologiques, nous fait également partager la vie quotidienne des Égyptiens en nous expliquant les habitudes, les goûts et le décor familier de ce peuple chaleureux. Des annexes sont consacrées en fin d'ouvrage à l'histoire de l'Égypte, la plus longue histoire de l'Histoire, à l'art égyptien au Louvre, aux lois de l'hospitalité et à l'artisanat d'aujourd'hui. En somme, redécouverte de l'Égypte.

* *

Dans l'excellente collection *le Regard de l'Histoire*, A. Erman et H. Ranke publient de nouveau *la Civilisation égyptienne* (Payot, 749 p., 90 F), traduit de l'allemand par Charles Mathieu). Cette réédition d'un classique de l'égyptologie mettra à la disposition d'un large public une œuvre de premier plan, considérée par les spécialistes comme la meilleure synthèse actuelle sur l'Égypte classique.

Le nom d'Erman est, en effet, l'un de ceux qui compteront dans les annales de l'égyptologie. C'est lui qui a donné une impulsion nouvelle aux études égyptologiques par ses travaux sur l'écriture, la langue et la littérature de l'Égypte, ainsi que par ses ouvrages sur

la religion de l'époque des Pharaons. Ce grand livre restera longtemps encore la meilleure évocation du passé pharaonique et de la vie égyptienne. Je le recommande à tous les étudiants et aux innombrables amateurs de l'Égypte antique.

* *

Avec *L'Inde, problèmes d'hier et d'aujourd'hui*, nous trouvons un album d'une qualité tout à fait exceptionnelle tant en ce qui concerne son texte que son illustration (Hachette-Réalités, 160 pages, 75 F, 60 photographies en couleurs, trois en noir, douze dessins, une carte polychrome). Telle que nous la voyons à travers les chapitres de ce livre où la rigueur du texte s'allie à la qualité et à l'intérêt des illustrations, l'Inde est un continent en pleine mutation. Dans l'immense décor, dominé par les cimes de l'Himalaya, traversé par le Gange, flanqué par la masse ravivée du Deccan, un peuple, tout en continuant son existence au rythme des champs et des saisons, des fêtes et des pèlerinages, s'efforce, malgré d'innombrables obstacles, de s'adapter aux impératifs du monde moderne. La vie quotidienne des Hindouistes et des Musulmans est ici évoquée dans toutes ses dimensions.

L'auteur, mon collègue, Gilbert Etienne, se consacre depuis vingt-cinq ans à l'étude du monde asiatique et principalement de l'Inde. Professeur d'Économie du Développement à l'Institut des Hautes Études Internationales et à l'Institut d'Études du Développement, situés tous deux à Genève, il a publié plusieurs livres sur l'Afghanistan, la Chine, l'Inde et le Pakistan. Le photographe, Walter Imber, est un des meilleurs représentants de la jeune génération des artistes suisses et ses prises de vues, d'une technique parfaite et d'un haut niveau esthétique, sont également un enrichissement pour le texte dont elles soutiennent l'actualité. Un livre qui retiendra l'attention des jeunes, si nombreux à vouloir connaître l'Inde.

Jean CHELINI ■

L'AMÉRIQUE, MYTHE ET MODÈLE

par Etienne BORNE

ALLER droit devant soi vers cet horizon où le soleil se couche, en abandonnant du mauvais côté de l'eau la misère ancestrale, les fantasmes de la peur, et la fatalité d'une histoire qui séculairement, répétitivement écrase les multitudes pour exalter une poignée d'élus ; et abordant à des rives nouvelles, vivre le bonheur d'un recommencement sur une terre où l'illimité de l'espace signifie l'indéfini des possibilités ; d'un mot passer de l'empire du destin au règne de la liberté ; telle fut durant tout un siècle la figure que prit dans l'Europe des déshérités, des exploités, des opprimés le rêve américain. Un rêve qui pour une fois, et en dépit de quelques rudes déceptions (car une terre, même la terre promise reste une terre et n'est pas un jardin de paradis), ne se dissipait pas complètement dans l'irréel. Parce que l'Amérique a été longtemps l'espoir des hommes, il y a maintenant dans le monde cette nation d'immigrants qui s'appelle les Etats-Unis d'Amérique.

REVE qui a nourri longtemps la fierté de l'Amérique et que n'ont pas manqué de célébrer ses plus authentiques poètes. Ainsi à la manière de Virgile, laissant entrevoir à Enée l'immense avenir de Rome, Whitman console son Christophe Colomb, ruiné, disgrâcié, à bout de souffle, à bout de course par la vaste vision qui sur le rebord de la mort, le sauve du désespoir ; le découvreur peut alors, sachant ce qu'il a fait, se présenter honorablement devant Dieu : « C'est par moi que les pays aînés de la Terre, engorgés et suffocants, ont pu dégorger et respirer... Il se peut que l'humanité innombrable, rabougrie et dégénérée que je connais, une fois transplantée ici, atteigne une stature et un savoir digne de Toi. »

A NOUVEAU MONDE, homme nouveau. Non pas seulement pleuse et poétique mythologie inscrite d'avance dans le ciel, puisque depuis les origines de l'indépendance américaine, les institutions américaines, le mode de vie américain, l'homme américain ont été exemple et modèle pour l'opinion libérale européenne, et admirés avec d'autant plus de conviction que cette opinion se voulait politiquement et socialement plus avancée. Pendant plus d'un siècle, le parti américain, ce n'est pas seulement une aristocratie éclairée qui se souvient de La Fayette, c'est aussi et surtout la gauche et l'extrême-gauche. Deux témoins suffiront, curieusement convergents : Chateaubriand et Marx.

ARRIVANT à Philadelphie en 1791, l'auteur des « Mémoires d'Outre-Tombe » raconte qu'il y trouva la ville peuplée non pas encore d'immigrants mais d'émigrés français, la tête pleine de nostalgie d'ancien régime, et Chateaubriand commente, entrant de plain-pied dans le rêve américain : « Une terre de liberté offrait un asile à ceux qui fuyaient la liberté : rien ne prouve mieux le haut prix des institutions généreuses que cet exil volontaire des partisans du pouvoir absolu dans une pure démocratie ». Institutions généreuses, vient-on de lire, et soixante et dix ans plus tard, Marx ne contredit pas Chateaubriand découvrant en Amérique l'avant-garde de l'humanité, lorsqu'il écrit qu'« étant donné le niveau avancé de leur organisation politique et sociale », les Etats-Unis d'Amérique ont atteint « la forme la plus haute d'auto-gouvernement du peuple existant à ce jour ». On est alors au plus fort de la guerre de Sécession ; les Etats-Unis ont beau être un pays capitaliste, l'Union mène un combat de dimension historique contre une rébellion esclavagiste. Et Marx mobilise en faveur de l'Union les sympathies des ouvriers européens et il s'enthousiasme pour, comme il dit, « la bonne cause » qui est tout simplement la cause de la liberté.

QUI cherche alors un chef de peuple humainement avouable ne le trouvera pas dans les têtes couronnées et les dictateurs qui, revêtus de faux prestiges, encombrant l'Europe du XIX^e siècle, mais a des chances de le rencontrer dans l'honnête et démocratique simplicité du président des Etats-Unis. Ainsi Chateaubriand fera le panégyrique de Washington et Marx l'apologie de Lincoln dans des termes curieusement semblables : « L'un des rares humains qui ait réussi à devenir grand sans cesser d'être bon ». Le trait pourrait être de Chateaubriand et valoir pour

Washington, et il est de la main de Marx dans cette oraison funèbre de Lincoln que la Première Internationale envoya sous forme d'« adresse » au successeur du président assassiné. Et Chateaubriand n'avait pas dit autre chose de Washington : « il n'appartient pas à cette race qui dépasse la stature humaine ». Au surplus Chateaubriand et Marx font même usage du modèle américain qui leur permet de juger et de condamner les dirigeants abusifs de la vieille Europe. Le Washington de Chateaubriand est l'anti-Bonaparte. Et la figure de Lincoln qui n'a nul besoin de se donner des airs de héros pour accomplir une tâche historique est un bon moyen pour Marx d'accabler ce héros de comédie qu'est le deuxième Bonaparte, son adversaire de prédilection, Napoléon III.

LES temps ont bien changé. Un autre modèle rival du modèle américain a fasciné, ces dernières décennies en Europe une grande partie de l'intelligenzia et une bonne part du monde ouvrier. Sans toutefois que les multitudes humaines se précipitent par des chemins de terre vers l'Orient rouge comme elles s'étaient jetées par des chemins de mer vers l'Extrême-Occident libéral et capitaliste. Dès lors le modèle américain virait à droite. Le marxisme servait à réfuter les illusions que les hommes de la gauche classique, et Marx tout le premier, avaient nourri sur les institutions et l'homme américains. Et de même qu'il fallut prêter un serment de haine à la royauté pour mériter un certificat de civisme au moment le plus chaud de notre révolution, jurer la haine de l'Amérique et expliquer tous les malheurs qui surviennent aux honnêtes gens par les mille et un complots de la C.I.A. est le plus sûr moyen de se faire aujourd'hui une utile réputation d'homme de gauche.

Ly a une mythique de l'anti-américanisme : Babbit, sa vulgarité de parvenu, son insensibilité typiquement yankee au charme des vieilles cultures, dont le « Sud profond » saccagé au terme de la guerre de Sécession, était outre-atlantique le dernier, précieux et fragile témoin, la civilisation de la machine et du profit qui mécanise et avilit l'existence, le masque du puritanisme qui camoufle un matérialisme pratique, ces thèmes, et j'en passe, peuvent proliférer indéfiniment, leur troupe usagée, qui a si bien servi les préjugés réactionnaires, a rengagé, sans même qu'on rapetasse les uniformes, du côté de la gauche. D'où il est prouvé que l'on peut toujours tout dire pour et contre l'Amérique.

SANS doute est-ce l'idée même de modèle qu'il faudrait discuter et congédier. Une nation est faite de trop de particularités et de partialités historiques pour se projeter telle quelle dans l'universel et s'ériger en modèle. Les modèles vivent et se survivent comme mythes avant de disparaître. Le modèle soviétique est maintenant désintégré et il aura eu la vie moins longue que le modèle américain. S'il n'y a pas de modèle américain, il y a une histoire américaine — et l'Amérique comme les autres nations a été baptisée, à deux reprises, dans le sang et la violence, elle a eu sa large part d'erreurs et de tragédies, et elle est affrontée en première ligne à tous les grands défis de ce siècle. Son avenir dont dépend en grande partie le nôtre est en suspens. Sa seule constante historique est que depuis qu'elle est une nation de 1776 à 1976, pendant deux cents ans, même aux pires heures, elle ne s'est jamais livrée à un César et n'a pas cessé d'être une démocratie. Combien de nations européennes peuvent en dire autant ?

TOUTE démocratie et la démocratie américaine comme les autres recèle des contradictions que, plus critique que Marx, Tocqueville dénonçait au siècle dernier. Serait-il impossible par exemple de joindre ensemble la puissance et ce scrupule d'honnêteté que des juges aussi exigeants que Jacques Maritain et Saint-John Perse trouvaient si vivants dans cette Amérique où ils ont longuement vécu ? Si la contradiction est insurmontable, notre civilisation est condamnée. Un candidat à la présidence des Etats-Unis vient de faire sourire nos esprits forts en disant publiquement : « si je suis élu, je ne mentirai jamais ». Pari stupide et naïveté simplissime ? Peut-être. Il reste que ce monde titube parce qu'il est ravagé de mensonges et que pour le remettre droit il a besoin d'hommes d'Etats vrais comme l'étaient, au dire de Chateaubriand et de Marx, Washington et Lincoln.